Les Petits bourgeois, scènes de la vie parisienne, roman posthume de H. de Balzac











BIBLIOTHÈQUE INTERNATIONALE.

LES PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE

ROMAN POSTHUME DE

H. DE BALZAC.

1

ÉDITION AUTORISÉE POUR LA BELGIQUE ET L'ÉTRANGER.
INTERDITE POUR LA FRANCE.

BRUXELLES & LEIPZIG,
KIESSLING, SCHNÉE ET Cie, ÉDITEURS,
RUE VILLA-HERMOSA, 1.

1855

BÂLE, HENRI GEORG.

LES

PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE.

BRUXELLES
IMPRIMERIE DE A. LABROUE ET COMPAGNIE,
36, rue de la Fourche.



LES

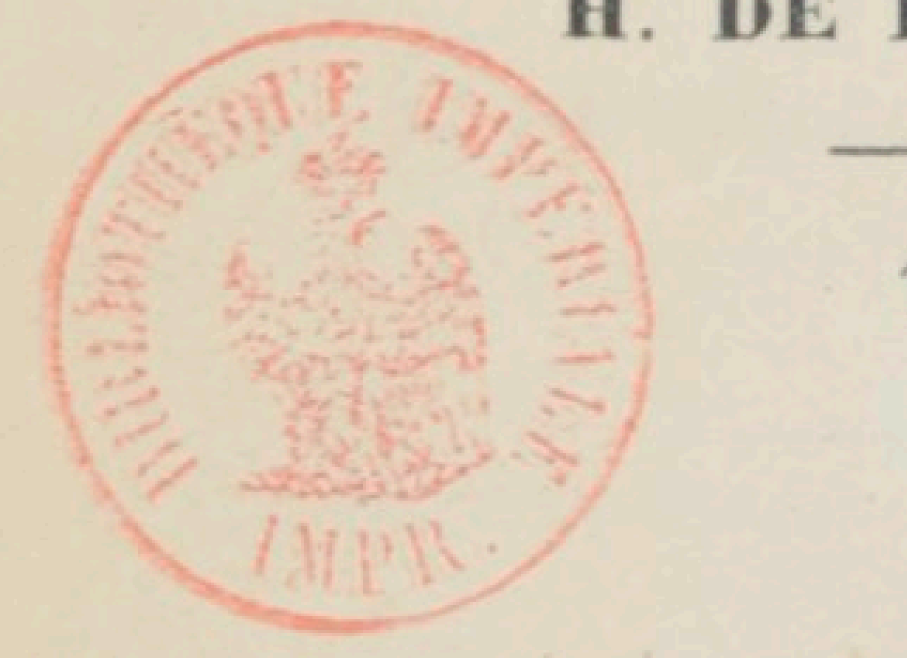
PETITS BOURGEOIS

SCÈNES

DE LA VIE PARISIENNE

Roman posthume de

H. DE BALZAC.



1

Édition autorisée pour la Belgique et l'étranger, interdite pour la France.

BRUXELLES ET LEIPZIG,
KIESSLING, SCHNÉE ET Cie, ÉDITEURS,
RUE VILLA-HERMOSA, 1.

1855

A

Constance-Victoire.

Voici, madame, une de ces œuvres qui tombent, on ne sait d'où, dans la pensée, et qui plaisent à un auteur avant qu'il puisse prévoir quel sera l'accueil du public, ce grand juge du moment. Presque sûr de votre complaisance à mon engouement, je vous dédie ce livre : ne doit-il pas vous appartenir comme autrefois la dîme appartenait à l'Église, en mémoire de Dieu qui fait

tout éclore, tout mûrir et dans les champs et dans l'intelligence?

Quelques restes de glaise, laissés par Molière au bas de sa colossale statue de Tartufe, ont été maniés ici d'une main plus audacieuse qu'habile; mais, à quelque distance que je demeure du plus grand des comiques, je serai content d'avoir utilisé ces miettes prises dans l'avant-scène de sa pièce, en montrant l'hypocrite moderne à l'œuvre. La raison qui m'a le plus encouragé dans cette difficile entreprise fut de la trouver dépouillée de toute question religieuse qui devait être écartée pour vous, si pieuse, et à cause de ce qu'un grand écrivain a nommé l'INDIFFÉRENCE EN MATIÈRE DE RELIGION.

Puisse la double signification de vos noms être pour le livre une prophétie! Daignez voir ici l'expression de la respectueuse reconnaissance de qui ose se dire le plus dévoué de vos serviteurs,

H. DE BALZAC.

PREMIÈRE PARTIE.

LES
PETITS BOURGEOIS.

SCÈNES
DE LA VIE PARISIENNE.

I

LE PARIS QUI S'EN VA.

Le tourniquet Saint-Jean, dont la description parut fastidieuse en son temps au commencement de l'étude intitulée : *Une Double Famille* (voir les *Scènes de la vie privée*), ce naïf détail du vieux Paris n'a plus que cette existence typographique. La construction de l'hôtel de ville, tel qu'il est aujourd'hui, balaya tout un quartier.

En 1830, les passants pouvaient encore voir le tourniquet peint sur l'enseigne d'un marchand de vin, mais la maison, son dernier asile, fut abattue depuis. Hélas! le vieux Paris disparaît avec une effrayante rapidité. Çà et là, dans cette œuvre, il en restera tantôt un type d'habitation du moyen âge, comme celle qui fut décrite au commencement du *Chat-qui-pelote*, et dont un ou deux modèles subsistent encore; tantôt la maison habitée par le juge Popinot, rue du Fouarre, spécimen de vieille bourgeoisie. Ici les restes de la maison de Fulbert; là tout le bassin de la Seine sous Charles IX. Nouvel *Old mortality*, pourquoi l'historien de la société française ne sauverait-il pas ces curieuses expressions du passé comme le vieillard de Walter Scott rafraîchissait les tombes? Certes, depuis dix ans environ, les cris de la littérature n'ont pas été superflus : l'art commence à déguiser sous ses fleurs les ignobles façades de ce qui s'appelle à Paris les *maisons de produit*, et que l'un de nos poëtes compare gaiement à des commodes.

Faisons observer ici que la création de la commission municipale *del ornamento* qui sur-

veille, à Milan, l'architecture des façades sur la rue, et à laquelle tout propriétaire est obligé de soumettre son plan, date du XII[e] siècle. Aussi, qui n'a pas constaté dans cette jolie capitale les effets du patriotisme des bourgeois et des nobles pour leur ville, en y admirant des constructions pleines de caractère et d'originalité?... La spéculation hideuse, effrénée, qui, d'année en année, abaisse la hauteur des étages, découpe un appartement dans l'espace qu'occupait un salon détruit et fait aux jardins une guerre à mort, influera à coup sûr sur les mœurs parisiennes. On sera forcé de vivre bientôt plus au dehors qu'au dedans. La sainte vie privée, la liberté du chez-soi, où se trouve-t-elle? Elle commence à cinquante mille francs de rente. Encore, peu de millionnaires se permettent-ils le luxe d'un petit hôtel, défendu par une cour sur la rue, et protégé contre la curiosité publique par les ombrages d'un jardin.

En nivelant les fortunes, le titre du Code qui régit les successions a produit ces phalanstères en moellons qui logent trente familles et qui donnent cent mille francs de rente. Aussi, dans cinquante ans, pourra-t-on compter les

maisons semblables à celle qu'habitait, au moment où commence cette histoire, la famille Thuillier; une maison vraiment curieuse et qui mérite les honneurs d'une exacte description, ne fût-ce que pour comparer la bourgeoisie d'autrefois à la bourgeoisie d'aujourd'hui.

La situation et l'aspect de la maison, cadre de ce tableau de mœurs, ont d'ailleurs un parfum de petite bourgeoisie qui peut attirer ou repousser l'attention, au gré des habitudes de chacun.

D'abord la maison Thuillier n'appartenait ni à monsieur, ni à madame, mais à mademoiselle Thuillier, sœur aînée de M. Thuillier.

Cette maison, acquise dans les six premiers mois qui suivirent la révolution de 1830 par mademoiselle Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, fille majeure, est située vers le milieu de la rue Saint-Dominique d'Enfer, à droite en entrant par la rue d'Enfer, en sorte que le corps de logis occupé par M. Thuillier se trouve à l'exposition du midi.

Le mouvement progressif par lequel la population parisienne se porte sur les hauteurs de la rive droite de la Seine, en abandonnant la rive gauche, nuisait depuis longtemps à la

vente des propriétés du quartier dit Latin, lorsque des raisons, qui seront déduites à propos du caractère et des habitudes de M. Thuillier, déterminèrent sa sœur à l'acquisition d'un immeuble : elle eut celui-ci pour le prix minime de 46,000 fr. de principal; les accessoires allèrent à 6,000 fr. ; total, 52,000 fr. Le détail de la propriété, fait en style d'affiche, et les résultats obtenus par les soins de M. Thuillier, expliqueront par quels moyens tant de fortunes s'élevèrent en juillet 1830, tandis que tant d'autres fortunes sombraient.

Sur la rue, la maison présentait cette façade de moellons ravalée en plâtre, ondée par le temps et rayée par le crochet du maçon, de manière à figurer des pierres de taille. Ce devant de maison est si commun à Paris et si laid, que la ville devrait donner des primes aux propriétaires qui bâtissent en pierres et sculptent les nouvelles façades. Cette face grisâtre, percée de sept fenêtres, était élevée de trois étages et terminée par des mansardes couvertes en tuiles. La porte cochère, grosse, solide, annonçait par sa façon et son style que le corps de logis sur la rue avait été construit au temps de l'Empire, afin d'utiliser une partie

de la cour d'une vaste et ancienne habitation, de l'époque où le quartier d'Enfer jouissait d'une certaine faveur.

D'un côté se trouvait le logement du portier, de l'autre se développait l'escalier du bâtiment en façade. Deux corps de logis, plaqués contre les maisons voisines, avaient jadis servi de remises, d'écuries, de cuisines et de communs à la maison du fond; mais, depuis 1830, ils avaient été convertis en magasins.

Le côté droit était loué par un marchand de papier en gros, nommé M. Métivier neveu; le côté gauche, par un libraire nommé Barbet. Les bureaux de chaque négociant s'étendaient au-dessus de leurs magasins, et le libraire demeurait au premier, le papetier au second de la maison située sur la rue. Métivier neveu, beaucoup plus commissionnaire en papeterie que marchand; Barbet, beaucoup plus escompteur que libraire, avaient l'un et l'autre ces vastes magasins pour y serrer, l'un, des parties de papier achetées à des fabricants nécessiteux, l'autre, des éditions d'ouvrages données en gage de ses prêts.

Le requin de la librairie et le brochet de la papeterie vivaient en très-bonne intelligence,

et leurs opérations, dénuées de cette vivacité qu'exige le commerce de détail, amenaient peu de voitures dans cette cour habituellement si tranquille, que le concierge était obligé d'arracher l'herbe d'entre quelques pavés. MM. Barbet et Métivier, étant à peine ici dans la catégorie des comparses, faisaient quelques rares visites à leurs propriétaires, et leur exactitude à payer leurs termes les classait parmi les bons locataires ; ils passaient pour de très-honnêtes gens aux yeux de la société des Thuillier.

Quant au troisième étage sur la rue, il formait deux appartements ; l'un était occupé par M. Dufocq, greffier de la justice de paix, ancien employé retraité, habitué du salon de Thuillier; l'autre, par le héros de cette scène : aussi doit-on se contenter, pour le moment, de déterminer le chiffre de son loyer, sept cents francs, et la position qu'il était venu prendre au cœur de la place, trois ans avant le moment où le rideau se lèvera sur ce drame domestique.

Le greffier, garçon de cinquante ans, habitait, des deux logements du troisième, le plus considérable ; il avait une cuisinière, et le prix

de son loyer était de mille francs. Deux ans après son acquisition, mademoiselle Thuillier eut sept mille deux cents francs de revenu d'une maison que le précédent propriétaire avait garnie de persiennes, restaurée à l'intérieur, ornée de glaces, sans pouvoir ni la vendre, ni la louer, et les Thuillier, logés très-grandement, comme on va le voir, jouissaient d'un des plus beaux jardins du quartier, dont les arbres ombrageaient la petite rue déserte Neuve-Sainte-Catherine.

Situé entre cour et jardin, le corps de logis qu'ils habitaient semble avoir été un caprice de bourgeois enrichi, sous Louis XIV, celui d'un président au parlement ou la demeure d'un savant tranquille. Il avait dans sa belle pierre de taille, avariée par le temps, un certain air de grandeur Louis-quatorzième (permettez ce barbarisme); les chaînes de la façade figurent des assises, les tableaux en briques rouges rappellent l'aspect des écuries à Versailles, les fenêtres cintrées ont des mascarons pour ornements à la clef du cintre et sous l'appui. Enfin, la porte, à petits carreaux dans la partie supérieure et pleine dans l'inférieure, à travers laquelle on aperçoit le jardin, est

de ce style honnête et sans emphase qui fut souvent employé pour les pavillons de concierge dans les châteaux royaux.

Ce pavillon à cinq croisées est élevé de deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et il se recommande par une couverture à quatre pans terminée en girouette, percée de grandes belles cheminées et d'œils-de-bœuf. Peut-être cette construction est-elle le débris de quelque grand hôtel; mais, après avoir consulté les vieux plans de Paris, il ne s'est rien trouvé qui confirmât cette conjecture; et, d'ailleurs, les titres de mademoiselle Thuillier accusent pour propriétaire, sous Louis XIV, Petitot, le célèbre peintre en émaux, qui tenait cette propriété du président Lecamus. Il est à croire que le président demeura en ce pavillon pendant qu'il faisait construire son fameux hôtel de la rue de Thorigny.

La robe et l'art ont donc également passé par là. Mais aussi quelle large entente des besoins et des plaisirs avait disposé l'intérieur de ce pavillon! A droite, en entrant dans une salle carrée formant un vestibule fermé, se développe un escalier en pierre, à deux croisées donnant sur le jardin; sous l'escalier s'ouvre

la porte de la cave. Du vestibule on communique dans une salle à manger qui prend jour sur la cour. Cette salle à manger communique par le côté à une cuisine faisant suite aux magasins de Barbet. Derrière l'escalier s'étend, du côté du jardin, un magnifique cabinet long à deux fenêtres. Le premier et le second étage forment deux appartements complets, et les logements de domestiques sont indiqués, sous le comble à quatre pans, par des œils-de-bœuf. Un magnifique poêle orne ce vaste vestibule carré; ses deux portes vitrées, en face l'une de l'autre, y répandent la clarté. Cette pièce, dallée en marbre blanc et noir, se recommande par un plafond à solives en saillies jadis peintes et dorées, mais qui, sous l'Empire, sans doute, reçurent une couche de peinture blanche, uniforme. En face du poêle est une fontaine en marbre rouge à bassin de marbre. Les trois portes du cabinet, du salon et de la salle à manger, offrent des dessus à cadres ovales, dont les peintures attendent une restauration plus que nécessaire. La menuiserie est lourde, mais les ornements ne sont pas sans mérite. Le salon, entièrement boisé, rappelle le grand siècle, et par sa cheminée en

marbre de Languedoc et par son plafond orné dans les angles, et par la forme des fenêtres qui ont conservé leurs petits carreaux. La salle à manger, à laquelle on communique du salon par une porte à deux battants, est dallée en pierre ; la boiserie est tout en chêne, sans peinture, et l'atroce papier moderne a remplacé les tapisseries du vieux temps. Le plafond est en châtaignier à coiffons qu'on a respectés. Le cabinet, modernisé par Thuillier, ajoute à toutes les discordances.

L'or et le blanc des moulures du salon sont si bien passés, qu'on ne voit plus que des lignes rouges à la place de l'or, et le blanc jaune, rayé, s'écaille. Jamais les mots latins : *Otium cum dignitate*, n'ont eu, aux yeux d'un poëte, un plus beau commentaire que cette noble habitation. La serrurerie de la rampe dans l'escalier est d'un caractère digne du magistrat et de l'artiste ; mais, pour retrouver leurs traces aujourd'hui dans les restes de cette majestueuse antiquité, les yeux d'un observateur artiste sont nécessaires.

Les Thuillier et leurs prédécesseurs ont déshonoré bien souvent ce bijou de haute bourgeoisie par les habitudes et les inven-

tions de la petite bourgeoisie. Voyez-vous des chaises en noyer garnies de crin; une table d'acajou à toile cirée; des buffets en acajou; un tapis d'occasion sous la table; des lampes en moiré métallique, un petit papier à bordure rouge, les exécrables gravures en manière noire, et des rideaux de calicot bordés de galons rouges dans cette salle à manger où banquetèrent les amis de Petitot? Comprenez-vous l'effet que font, dans le salon, les portraits de monsieur, de madame et de mademoiselle Thuillier, par Pierre Grassou, le peintre des bourgeois; des tables de jeu qui ont vingt ans de service, des consoles du temps de l'Empire, une table à thé que supporte une grosse lyre, un meuble d'acajou ronceux garni en velours peint dont le fond est chocolat; sur la cheminée, avec la pendule qui représente la Bellone de l'Empire, des candélabres à colonnes cannelées, des rideaux de damas de laine et des rideaux de mousseline brodés, rehaussés par des embrasses en cuivre estampé?... Sur le parquet s'étend un tapis d'occasion. Le beau vestibule oblong a des banquettes de velours et des parois à tableaux sculptés sont cachées par des armoires

de divers temps et venues de tous les appartements précédemment occupés par les Thuillier. Une planche cache la fontaine et on met dessus une lampe fumeuse qui date de 1815. Enfin, la peur, cette hideuse divinité, a fait adopter du côté du jardin comme du côté de la cour de doubles portes garnies de tôle qui se replient sur le mur le jour et qui se ferment à la nuit.

Il est facile d'expliquer la déplorable profanation exercée sur ce monument de la vie privée au XVIIe siècle par la vie privée du XIXe. Au commencement du Consulat, peut-être, un maître maçon acquéreur de ce petit hôtel eut l'idée de tirer parti du terrain en façade sur la rue, et il abattit probablement la belle porte cochère flanquée de petits pavillons qui complétaient ce joli *séjour*, pour employer un mot de la vieille langue, et l'industrie d'un propriétaire parisien imprima sa flétrissure au front de cette élégance, comme le journal et ses presses, la fabrique et ses dépôts, le commerce et ses comptoirs remplacent l'aristocratie, la vieille bourgeoisie, la finance et la robe partout où elles avaient étalé leurs splendeurs. Quelle étude curieuse

que celle des titres de propriété dans Paris! Une maison de santé fonctionne, rue des Batailles, sur la demeure du chevalier Pierre Bayard du Terrail; le tiers état a bâti une rue sur l'emplacement de l'hôtel Necker. Le vieux Paris s'en va, suivant les rois qui s'en sont allés. Pour un chef-d'œuvre d'architecture que sauve une princesse polonaise [1], combien de petits palais tombent, comme la demeure de Petitot, aux mains des Thuillier! Voici les raisons qui firent mademoiselle Thuillier propriétaire de cette maison.

[1] L'hôtel Lambert, île Saint-Louis, habité par la princesse Czartoriska. (*Note de l'éditeur.*)

II

LE BEAU THUILLIER.

A la chute du ministère Villèle, M. Louis-Jérôme Thuillier, qui comptait alors vingt-six ans de services aux finances, devint sous-chef; mais à peine jouissait-il de l'autorité subalterne d'une position, jadis sa moindre espérance, que les événements de juillet 1830 le forcèrent à prendre sa retraite. Il calcula très-finement que sa pension serait honorablement et lestement réglée par des gens heureux de disposer d'une place de plus, et il eut

raison, car sa pension fut liquidée à dix-sept cents francs.

Lorsque le prudent sous-chef parla de se retirer de l'administration, sa sœur, beaucoup plus la compagne de sa vie que sa femme, trembla pour l'avenir de l'employé.

— Que va devenir Thuillier ?... fut une question que s'adressèrent avec un effroi mutuel madame et mademoiselle Thuillier, alors logées dans un petit troisième, rue d'Argenteuil.

— Sa pension à faire régler l'occupera pendant quelque temps, avait dit mademoiselle Thuillier ; mais je pense à un placement de mes économies qui lui taillera des croupières... Oui, ce sera presque de l'administration que de régir une propriété.

— Oh ! ma sœur, vous lui sauverez la vie ! s'écria madame Thuillier.

— Mais j'ai toujours songé à cette crise-là dans la vie de Jérôme ! répondit la vieille fille d'un air protecteur.

Mademoiselle Thuillier avait trop souvent entendu dire à son frère : Un tel est mort ! il n'a pas survécu deux ans à sa retraite ! Elle avait trop souvent entendu Colleville, l'ami

intime de Thuillier, employé comme lui, plaisantant sur cette époque climatérique des bureaucrates, et disant : Nous y viendrons aussi, nous autres !... pour ne pas apprécier le danger que courait son frère. Le passage de l'activité à la retraite est en effet le temps critique de l'employé. Ceux d'entre les retraités qui ne savent pas ou ne peuvent pas substituer des occupations à celles par lesquelles ils sont quittés changent étrangement : quelques-uns meurent ; beaucoup s'adonnent à la pêche, distraction dont le vide se rapproche de leur travail dans les bureaux ; quelques autres, hommes malicieux, se font actionnaires, perdent leurs économies et sont heureux d'obtenir une place dans l'entreprise, destinée à réussir après une première culbute et une première liquidation, en des mains plus habiles qui la guettaient ; l'employé se frotte alors les siennes, devenues vides, en se disant : J'avais pourtant deviné l'avenir de cette affaire... Mais presque tous se débattent contre leurs anciennes habitudes.

— Il y en a, disait Colleville, qui sont dévorés par le *spleen* (il prononçait spleenne) particulier aux employés ; ils meurent de leurs

circulaires rentrées ; ils ont, non pas le ver, mais le carton solitaire. Le petit Poiret ne pouvait pas voir un carton blanc bordé de bleu sans que cet aspect bien-aimé le fît changer de couleur ; il passait du vert au jaune.

Mademoiselle Thuillier passait pour être le génie du ménage fraternel ; elle ne manquait ni de force ni de décision, comme son histoire particulière le démontrera. Cette supériorité, relative d'ailleurs à son entourage, lui permettait de bien juger son frère, quoiqu'elle l'adorât. Après avoir vu échouer les espérances qui reposaient sur son idole, elle avait dans son sentiment trop de maternité pour s'abuser sur la valeur sociale du sous-chef.

Thuillier et sa sœur étaient fils du premier concierge au ministère des finances. Jérôme avait échappé, grâce à sa myopie, à toutes les réquisitions et conscriptions possibles. Le père eut l'ambition de faire de son fils un employé. Dans le commencement de ce siècle, il y eut trop de places à l'armée pour qu'il n'y en eût pas beaucoup dans les bureaux, et le manque d'employés inférieurs permit au gros père Thuillier de faire franchir à son fils les premiers degrés de la hiérarchie bureaucratique.

Le concierge mourut en 1814, laissant Jérôme à la veille d'être sous-chef, mais ne lui laissant pour toute fortune que cette espérance. Le gros Thuillier et sa femme, morte en 1810, s'étaient retirés, vers 1806, avec une pension de retraite pour tout bien, ayant employé leurs gains à donner à Jérôme l'éducation de ce temps et à le soutenir, ainsi que sa sœur.

On connaît l'influence de la Restauration sur la bureaucratie. Il revint des quarante et un départements supprimés une masse d'employés honorables qui demandaient des places inférieures à celles qu'ils occupaient. A ces droits acquis se joignirent les prétentions des familles proscrites ruinées par la Révolution. Pressé entre ces deux affluents, Jérôme se trouva bien heureux de ne pas être destitué sous quelque prétexte frivole. Il trembla jusqu'au jour où, devenu sous-chef par hasard, il se vit certain d'une retraite honorable. Ce résumé rapide explique le peu de portée et de connaissances de M. Thuillier. Il avait appris le latin, les mathématiques, l'histoire et la géographie qu'on apprend en pension; mais il en était resté à la classe dite de

seconde, son père ayant voulu profiter d'une occasion pour le faire entrer au ministère en vantant *la main superbe* de son fils. Si donc le petit Thuillier écrivit les premières inscriptions au grand-livre, il ne fit ni sa rhétorique ni sa philosophie.

Engrené dans la machine ministérielle, il cultiva peu les lettres, encore moins les arts; il acquit une connaissance routinière de sa partie; et, quand il eut l'occasion de pénétrer, sous l'Empire, dans la sphère des employés supérieurs, il y prit des formes superficielles qui cachèrent le fils du concierge, mais il ne s'y frotta même pas d'esprit. Son ignorance lui apprit à se taire, et son silence le servit. Il s'habitua, sous le régime impérial, à cette obéissance passive qui plaît aux supérieurs; et ce fut à cette qualité qu'il dut plus tard sa promotion au grade de sous-chef. Sa routine devint une grande expérience; ses manières et son silence couvrirent son défaut d'instruction. Cette nullité fut un titre quand on eut besoin d'un homme nul. On eut peur de mécontenter deux partis à la chambre, qui, chacun, protégeaient un homme, et le ministère sortit d'embarras en exécutant la loi sur l'an-

cienneté. Voilà comme Thuillier devint sous-chef. Mademoiselle Thuillier, sachant que son frère abhorrait la lecture et ne pouvait remplacer les tracas du bureau par aucune affaire, avait donc sagement résolu de le jeter dans les soucis de la propriété, dans la culture d'un jardin, dans les infiniment petits de l'existence bourgeoise et dans les intrigues de voisinage.

La transplantation du ménage Thuillier de la rue d'Argenteuil à la rue Saint-Dominique-d'Enfer, les soins nécessités par une acquisition, un portier convenable à trouver, les locataires à faire venir, occupèrent Thuillier de 1831 à 1832. Quand le phénomène de cette transplantation fut accompli, quand la sœur vit que Jérôme résistait à cette opération, elle lui trouva d'autres soins dont il sera question plus tard, mais dont la raison fut prise dans le caractère même de Thuillier, et qu'il n'est pas inutile de consigner ici.

Quoique fils d'un concierge de ministère, Thuillier fut ce qu'on appelle un bel homme; d'une taille au-dessus de la moyenne, svelte, d'une physionomie assez agréable avec ses lunettes, mais effroyable, comme celle de beaucoup de myopes, dès qu'il les ôtait; car

l'habitude de voir à travers des besicles avait jeté sur ses prunelles une espèce de brouillard.

Entre dix-huit et trente ans, le jeune Thuillier eut des succès auprès des femmes : toujours dans une sphère qui commençait à la petite bourgeoisie et qui finissait aux chefs de division; mais on sait que, sous l'Empire, la guerre laissait la société parisienne un peu dépourvue en emmenant les hommes d'énergie sur les champs de bataille, et peut-être, comme l'a dit un grand médecin, est-ce à ce fait qu'est due la mollesse de la génération qui occupe le milieu du XIXe siècle.

Thuillier, forcé de se faire remarquer par des agréments autres que ceux de l'esprit, apprit à valser et à danser au point d'être cité; on l'appelait le *beau Thuillier;* il jouait au billard en perfection; il savait faire des découpures; son ami Colleville le serina si bien qu'il pouvait chanter les romances à la mode. Il résulta de ces petits savoir-faire cette apparence de succès qui trompe la jeunesse et l'étourdit sur l'avenir. Mademoiselle Thuillier, de 1806 à 1814, croyait en son frère comme mademoiselle d'Orléans en Louis-Philippe;

elle était fière de Jérôme, elle le voyait arrivant à une direction générale, grâce à des succès qui, dans ce temps, lui ouvraient quelques salons où, certes, il n'aurait jamais pénétré sans les circonstances qui, sous l'Empire, faisaient de la société une macédoine.

Mais les triomphes du beau Thuillier eurent généralement peu de durée, les femmes ne tenaient pas plus à le garder qu'il ne tenait à s'éterniser avec elles; il aurait pu fournir le sujet d'une comédie intitulée : *le Don Juan malgré lui*. Ce métier de *beau* fatigua Thuillier au point de le vieillir; son visage couvert de rides comme celui d'une vieille coquette comptait douze ans de plus que son acte de naissance. Il lui resta de ses succès l'habitude de se regarder dans la glace, de se prendre la taille pour la dessiner et de se mettre dans des poses de danseur, qui prolongèrent au delà de la jouissance de ses avantages le bail qu'il avait fait avec ce surnom : Le beau Thuillier!

La vérité de 1806 devint moquerie en 1826. Il conserva quelques vestiges du costume des beaux de l'Empire, qui ne messeyait pas d'ailleurs à la dignité d'un ancien sous-chef. Il

maintint la cravate blanche à plis nombreux où le menton s'ensevelit et dont les deux bouts menacent les passants à droite et à gauche, en leur montrant un nœud passablement coquet, jadis fait par la main des belles. Tout en suivant les modes de loin, il les approprie à sa tournure, il met son chapeau très en arrière, il porte des souliers et des bas fins en été; ses redingotes allongées rappellent les lévites de l'Empire; il n'a pas encore abandonné les jabots dormants et les gilets blancs; il joue toujours avec sa badine de 1810, il se tient cambré. Personne, à voir Thuillier passant sur les boulevards, ne le prendrait pour le fils d'un homme qui faisait les déjeuners des employés au ministère des finances et qui portait la livrée de Louis XVI : il ressemble à un diplomate impérial, à un sous-préfet. Or, non-seulement mademoiselle Thuillier exploita très-innocemment le faible de son frère en le jetant dans un soin excessif de sa personne, ce qui, chez elle, était une continuation de son culte, mais encore elle lui donna toutes les joies de la famille en transplantant auprès d'eux un ménage dont l'existence avait été quasi collatérale de la leur.

Il s'agit de M. Colleville, l'ami intime de Thuillier ; mais, avant de peindre Pylade, il est d'autant plus indispensable d'en finir avec Oreste, que l'on doit expliquer pourquoi Thuillier, le beau Thuillier, se trouvait sans famille, car la famille n'existe que par les enfants, et ici doit apparaître un de ces profonds mystères qui restent ensevelis dans les arcanes de la vie privée et dont quelques traits arrivent à la surface au moment où les douleurs d'une situation cachée deviennent trop vives ; il s'agit de la vie de madame et de mademoiselle Thuillier, car, jusqu'à présent, on n'a vu que la vie en quelque sorte publique de Jérôme Thuillier.

III

HISTOIRE D'UNE DOMINATION.

Marie-Jeanne-Brigitte Thuillier, de quatre ans plus âgée que son frère, lui fut entièrement sacrifiée ; il était plus facile de donner un état à l'un qu'une dot à l'autre. Le malheur, pour certains caractères, est un phare qui leur éclaire les parties obscures et basses de la vie sociale. Supérieure à son frère, et comme énergie et comme intelligence, Brigitte était un de ces caractères qui, sous le marteau de la persécution, se serrent, deviennent com-

pactes et d'une grande résistance, pour ne pas dire inflexibles. Jalouse de son indépendance, elle voulut se soustraire à la vie de la loge et se rendre l'unique arbitre de son sort.

A l'âge de quatorze ans, elle se retira dans une mansarde, à quelques pas de la trésorerie, établie alors rue Vivienne, et non loin de la rue de la Vrillière, où encore aujourd'hui est située la banque. Elle se livra courageusement à une industrie peu connue, privilégiée, grâce aux protecteurs de son père, et qui consistait à fabriquer des sacs pour la banque, pour le trésor et aussi pour les grandes maisons de la finance. Elle eut, dès la troisième année, deux ouvrières. En plaçant ses économies sur le grand-livre, elle se vit, en 1814, à la tête de 3,600 francs de rente, gagnés en quinze ans. Elle dépensait peu, elle allait dîner presque tous les jours chez son père tant qu'il vécut, et l'on sait, d'ailleurs, que les rentes, dans les dernières convulsions de l'Empire, furent à quarante et quelques francs : aussi ce résultat en apparence exagéré s'explique de lui-même.

A la mort de l'ancien concierge, Brigitte et Jérôme, l'une âgée de vingt-sept ans, l'autre

de vingt-trois, unirent leurs destinées. Le frère et la sœur avaient l'un pour l'autre une excessive affection. Si Jérôme, alors à l'époque de ses succès, était gêné, sa sœur, vêtue de bure et les doigts pelés par le fil qui lui servait à coudre, offrait toujours quelques louis à son frère. Aux yeux de Brigitte, Jérôme était le plus bel homme et le plus charmant de l'Empire français. Tenir le ménage de frère chéri, être initiée à ses secrets de Lindor et de don Juan, être sa servante, son caniche, fut le rêve de Brigitte; elle s'immola presque amoureusement à une idole dont l'égoïsme allait être agrandi, sacrifié par elle. Elle vendit 15,000 fr. sa clientèle à sa première ouvrière, et vint s'établir rue d'Argenteuil chez Thuillier, en se faisant la mère, la protectrice, la servante de cet *enfant chéri des dames*. Brigitte, par une prudence naturelle à une fille qui devait tout à sa discrétion et à son travail, cacha sa fortune à son frère; elle craignit sans doute les dissipations d'une vie d'homme à bonnes fortunes, et mit seulement 600 francs dans le ménage, ce qui, avec les 1,800 francs de Jérôme, permettait de joindre les deux bouts de l'année.

Dès les premiers jours de son association, Thuillier écouta sa sœur comme un oracle, la consulta dans ses moindres affaires, ne lui cacha rien de ses secrets, et lui fit ainsi goûter au fruit de la domination qui devait être le péché mignon de ce caractère. Aussi la sœur avait-elle tout sacrifié à son frère, elle avait tout mis sur son cœur, elle vivait par lui. L'ascendant de Brigitte sur Jérôme se corrobora singulièrement par le mariage qu'elle lui procura vers 1814.

En voyant le mouvement de compression violente que les nouveaux venus de la Restauration opérèrent dans les bureaux, et surtout au retour de l'ancienne société qui refoulait la bourgeoisie, Brigitte comprit, d'autant mieux que son frère la lui expliqua, la crise sociale où s'éteignaient leurs communes espérances. Plus de succès possible pour le beau Thuillier chez les nobles qui succédaient aux roturiers de l'Empire !

Thuillier n'était pas de force à se donner une opinion politique, et il sentit aussi bien que sa sœur la nécessité de profiter de ses restes de jeunesse pour faire une fin. Dans cette situation, une fille, jalouse comme Bri-

gitte, voulait et devait marier son frère, autant pour elle que pour lui, car elle seule pouvait rendre son frère heureux, et madame Thuillier n'était qu'un accessoire indispensable pour avoir un ou deux enfants. Si Brigitte n'eut pas tout l'esprit nécessaire à sa volonté, du moins elle eut l'instinct de sa domination, car elle n'avait aucune instruction, elle allait seulement droit devant elle, avec l'entêtement d'une nature habituée à réussir. Elle avait le génie du ménage, le sens de l'économie, l'entente du vivre et l'amour du travail. Elle devina donc qu'elle ne réussirait jamais à marier Jérôme dans une sphère plus élevée que la leur, où les familles s'enquerraient de leur intérieur, et pourraient concevoir des inquiétudes en trouvant une maîtresse déjà installée au logis; elle chercha, dans la couche sociale inférieure, des gens à éblouir, et elle rencontra près d'elle un parti convenable.

Le plus ancien des garçons de la banque, nommé Lemprun, avait une fille unique appelée Céleste. Mademoiselle Céleste Lemprun devait hériter de la fortune de sa mère, fille unique d'un cultivateur. Cette fortune se composait de quelques arpents de terre aux envi-

rons de Paris que le vieillard exploitait toujours; puis de la fortune du bonhomme Lemprun, un homme sorti de la maison Thélusson et de la maison Keller pour entrer à la banque, lors de la fondation. Lemprun, alors chef de service, jouissait de l'estime et de la considération du gouvernement et des censeurs.

Aussi le conseil de la banque, en entendant parler du mariage de Céleste avec un honorable employé des finances, promit-il une gratification de 6,000 francs. Cette gratification, ajoutée à 12,000 francs donnés par le père Lemprun, et à 12,000 francs donnés par le sieur Galard, maraîcher d'Auteuil, portaient la dot à 30,000 francs. Le vieux Galard, M. et madame Lemprun, étaient enchantés de cette alliance; le chef de service connaissait mademoiselle Thuillier pour une des plus dignes, des plus probes filles de Paris. Brigitte fit d'ailleurs reluire ses inscriptions au grand-livre en confiant à Lemprun qu'elle ne se marierait jamais, et ni le chef de service ni sa femme, gens de l'âge d'or, ne se seraient permis de juger Brigitte. Ils furent surtout frappés par l'éclat de la position du beau Thuillier, et

le mariage eut lieu, selon une expression consacrée, à la satisfaction générale.

Le gouverneur de la banque et le secrétaire servirent de témoins à la mariée, de même que M. de la Billardière, chef de division, et, M. Rabourdin, chef de bureau, furent ceux de Thuillier. Six jours après le mariage, le vieux Lemprun fut victime d'un vol audacieux dont parlèrent les journaux du temps, mais qui fut promptement oublié dans les événements de 1815. Les auteurs du vol ayant échappé à toutes les recherches, Lemprun voulut solder la différence, et, quoique la banque eût porté ce déficit au compte des profits et pertes, le pauvre vieillard mourut du chagrin que lui causa cet affront. Il regardait ce coup de main comme un attentat à sa probité septuagénaire.

Madame Lemprun abandonna toute sa succession à sa fille, madame Thuillier, et alla vivre avec son père à Auteuil, où ce vieillard mourut d'accident en 1817. Effrayée d'avoir à gérer ou à louer les marais et les champs de son père, madame Lemprun pria Brigitte, dont la capacité aussi bien que la probité l'émerveillaient, de liquider la fortune du bon-

homme Galard et d'arranger les choses de manière à ce que sa fille, en prenant tout, lui assurât 1,500 francs de rente et lui laissât la maison d'Auteuil. Les champs du vieux cultivateur, vendus par parties, produisirent 30,000 francs. La succession de Lemprun en avait donné autant, et ces deux fortunes réunies à la dot faisaient, en 1818, 90,000 francs.

La dot avait été placée en actions de la banque au moment où elles valaient 900 francs. Brigitte acheta 5,000 francs de rente pour les 60,000, car le 5 pour cent était à 60, et elle fit mettre une inscription de 1,500 francs au nom de la veuve Lemprun comme usufruitière. Ainsi, au commencement de l'année 1818, la pension de 600 francs payée par Brigitte, les 3,400 francs de la place de Thuillier, les 3,500 francs de rente de Céleste et le produit de trente-quatre actions de la banque composaient au ménage Thuillier un revenu de 11,000 francs administré sans conseil par Brigitte. Il a fallu s'occuper de la question financière avant tout, non-seulement pour prévenir les objections, mais encore pour débarrasser le drame.

Tout d'abord, Brigitte donna 500 francs

par mois à son frère et conduisit la barque de manière à ce que 5,000 francs défrayassent la maison ; elle accordait 50 francs par mois à sa belle-sœur en lui prouvant que pour son compte elle se contentait de 40. Afin d'assurer sa domination par la puissance de l'argent, Brigitte amassait le surplus de ses propres rentes ; elle faisait, disait-on dans les bureaux, des prêts usuraires par l'entremise de son frère, qui passait pour un escompteur. Si de 1815 à 1830 Brigitte a capitalisé 60,000 francs, on pourrait expliquer l'existence de cette somme par des opérations dans la rente qui présente une variation de 40 pour cent, et ne pas recourir à des accusations plus ou moins fondées dont la réalité n'ajouterait rien à l'intérêt de cette histoire.

Dès les premiers jours, Brigitte abattit sous elle la malheureuse madame Thuillier par les premiers coups d'éperon qu'elle lui donna et par le mouvement du mors qu'elle lui fit sentir durement. Le luxe de tyrannie était inutile, la victime se résigna promptement. Céleste, bien jugée par Brigitte, dépourvue d'esprit, d'instruction, habituée à la vie sédentaire, à une atmosphère tranquille, avait une excessive

douceur de caractère ; elle était pieuse dans le sens le plus étendu de ce mot ; elle aurait expié par de dures pénitences le tort involontaire d'avoir fait de la peine à son prochain. Elle ignorait tout de la vie ; accoutumée à être servie par sa mère, qui faisait elle-même le ménage, et obligée à se donner peu de mouvement à cause d'une constitution lymphatique qui se fatiguait des moindres travaux ; c'était bien une fille du peuple de Paris, où les enfants, rarement beaux, se rencontrent, produits qu'ils sont de la misère, d'un travail excessif, de ménages sans air, sans liberté d'action, sans aucune des commodités de la vie.

Lors du mariage, on vit en Céleste une petite femme d'un blond fade jusqu'à la nausée, grasse, lente, et d'une contenance fort sotte. Son front trop vaste, trop proéminent, ressemblait à celui d'un hydrocéphale, et, sous cette coupole d'un ton de cire, sa figure évidemment trop petite et finissant en pointe comme un museau de souris fit craindre à quelques conviés qu'elle ne devînt folle tôt ou tard. Ses yeux d'un bleu clair, ses lèvres dorées d'un sourire presque fixe ne démentaient pas cette

idée. Elle eut, dans le jour solennel des noces, l'attitude, l'air et les manières d'un condamné à mort qui souhaite que tout finisse au plus tôt.

— Elle est un peu boule!... dit Colleville à Thuillier.

Brigitte était bien le couteau qui devait entrer dans cette nature avec laquelle elle présentait le contraste le plus violent. En elle on remarquait une beauté régulière, correcte, massacrée par les travaux qui, dès l'enfance, la courbèrent sur des tâches pénibles, ingrates, et par les secrètes privations qu'elle s'imposa pour amasser son pécule. Son teint, miroité de bonne heure, avait un ton d'acier. Ses yeux bruns étaient bordés de noir ou plutôt meurtris; sa lèvre supérieure était ornée d'un duvet brun qui dessinait une espèce de fumée; elle avait les lèvres menues, et son front impérieux était rehaussé par une chevelure jadis noire, mais qui tournait au chinchilla. Elle se tenait droit comme une belle blonde, et tout en elle accusait la rudesse de ses travaux, ses feux amortis et, comme disent les huissiers, le *coût de ses exploits*.

Pour Brigitte, Céleste ne fut qu'une fortune à prendre, une mère à mater, un sujet de plus

dans son empire. Elle lui reprocha bientôt d'être *veule*, un mot de son langage, et cette jalouse fille, qui eût été au désespoir de trouver une belle-sœur active, éprouva du sauvage plaisir à stimuler l'inactivité de cette faible créature. Céleste, honteuse de voir sa belle-sœur déployant son ardeur de chambrière et faisant le ménage, essaya de l'aider ; elle tomba malade ; aussitôt, Brigitte fut aux petits soins pour madame Thuillier, elle la soigna comme une sœur aimée, elle lui disait devant Thuillier : « Vous n'avez pas la force, eh bien, ne faites rien, ma petite !... » Elle étala l'incapacité de Céleste avec ce faste de consolation par lequel la force, en ayant pour la faiblesse un air de douce pitié, trouve le moyen de faire son propre éloge.

Puis, comme ces natures despotiques et qui aiment à exercer leurs forces sont pleines de tendresse pour les souffrances physiques, elle soigna sa belle-sœur de manière à satisfaire la mère de Céleste quand elle vint voir sa fille. Lorsque madame Thuillier fut rétablie, elle l'appela, de manière à être entendue d'elle : « Emplâtre, propre à rien, etc. » Céleste allait pleurer dans sa chambre, et, quand Thuillier

l'y surprenait essuyant ses larmes, il excusait sa sœur en disant :

— Elle est excellente, mais elle est vive, elle vous aime à sa manière, elle agit ainsi avec moi.

Céleste, en se souvenant d'avoir reçu des soins maternels, pardonnait à sa belle-sœur. Brigitte traitait d'ailleurs son frère comme le roi du logis : elle le vantait à Céleste, elle en faisait un autocrate, un Ladislas, un pape infaillible. Madame Thuillier, privée de son père et de son grand-père, à peu près abandonnée de sa mère qui la venait voir les jeudis, et chez laquelle on allait les dimanches, dans la belle saison, n'avait que son mari à aimer, d'abord parce qu'il était son mari, et ensuite parce qu'il restait le beau Thuillier pour elle. Enfin il la traitait bien quelquefois comme sa femme, et toutes ces raisons réunies le lui rendaient adorable. Il lui paraissait d'autant plus parfait, qu'il prenait souvent la défense de Céleste et grondait sa sœur, non par intérêt pour sa femme, mais par égoïsme et pour avoir la paix au logis dans le peu de moments qu'il y restait.

En effet, le beau Thuillier venait dîner et

revenait se coucher très-tard; il allait au bal, dans son monde, tout seul, et absolument comme s'il était toujours garçon. Aussi les deux femmes étaient-elles toujours en présence. Insensiblement Céleste prit une attitude passive et fut ce que Brigitte la voulait, une ilote. La reine Élisabeth de ce ménage passa de la domination à une sorte de pitié pour une victime sans cesse sacrifiée. Elle finit par modérer ses airs de hauteur, ses paroles tranchantes, son ton de mépris, quand elle fut certaine d'avoir rompu sa sœur au joug.

Une fois qu'elle aperçut des meurtrissures faites par le collier au cou de sa victime, elle en eut soin comme d'une chose à elle, et Céleste connut des temps meilleurs. En comparant le début à la suite, elle prit une sorte d'affection pour son bourreau. Pour trouver quelque énergie à se défendre, pour devenir quelque chose au sein d'un ménage alimenté par sa fortune à son insu, sans qu'elle eût autre chose que des miettes de la table, la pauvre ilote n'avait qu'une chance, mais cette chance ne se réalisa pas pour elle.

En six ans, Céleste n'eut pas d'enfants. Cette infécondité, qui, de mois en mois, lui fit

verser des torrents de larmes, entretint longtemps le mépris de Brigitte, qui lui reprochait de n'être bonne à rien, pas même à faire des enfants. Cette vieille fille, qui s'était tant promis d'aimer l'enfant de son frère comme le sien, fut longtemps à s'habituer à l'idée de cette stérilité irremédiable.

Au moment où commence cette histoire, en 1840, à quarante-six ans, Céleste avait cessé de pleurer, car elle avait acquis la triste certitude de ne pouvoir jamais devenir mère. Chose étrange! après vingt-cinq ans de cette vie où la victoire avait fini par épointer, par casser le couteau, Brigitte aimait Céleste autant que Céleste aimait Brigitte. Le temps, l'aisance, le frottement perpétuel de la vie domestique qui sans doute avait adouci les angles, usé les aspérités; la résignation et la douceur pascale de Céleste, amenèrent un automne serein. Ces deux femmes étaient d'ailleurs réunies par le seul sentiment qui les eût animées : leur adoration pour l'heureux et égoïste Thuillier.

Enfin, ces deux femmes, toutes les deux sans enfant, avaient toutes les deux, comme toutes les femmes qui ont vainement désiré

des enfants, pris en amour un enfant. Cette maternité factice, mais d'une puissance égale à celle d'une réelle maternité, veut une explication qui mène au cœur de ce drame et va rendre raison du surcroît d'occupations que mademoiselle Thuillier avait trouvé pour son frère.

IV

COLLEVILLE.

Thuillier était entré surnuméraire avec Colleville, dont il a été question comme de son ami intime. En regard du ménage sombre et si réglé de Thuillier, la nature sociale avait placé comme un contraste celui de Colleville, et, s'il est impossible de ne pas faire observer que ce contraste fortuit est peu moral, il faut ajouter qu'avant de conclure, il est bon d'aller jusqu'à la fin de ce drame, malheureusement trop vrai, dont l'historien n'est pas d'ailleurs comptable.

Ce Colleville était fils unique d'un musicien de talent, jadis premier violon de l'Opéra sous Francœur et Rebel. Il racontait, en son vivant, au moins six fois par mois, les anecdotes sur les représentations du *Devin de Village;* il imitait J. J. Rousseau, et le dépeignait à merveille. Colleville et Thuillier furent amis inséparables; sans secret l'un pour l'autre, leur amitié, commencée à quinze ans, n'avait pas encore connu de nuage en 1839.

Colleville fut un des employés appelés des cumulards dans les bureaux. Ces employés se recommandent toujours par leur industrie. Colleville, bon musicien, devait au nom et à l'influence de son père la place de première clarinette à l'Opéra-Comique, et, tant qu'il fut garçon, Colleville, un peu plus riche que Thuillier, partagea souvent avec son ami. Mais, au rebours de Thuillier, Colleville fit un mariage d'inclination, en épousant mademoiselle Flavie, la fille naturelle d'une célèbre danseuse de l'Opéra, prétendue née de du Bourguier, un des plus riches fournisseurs de cette époque, et qui, s'étant ruiné vers 1800, oublia d'autant plus sa fille qu'il con-

servait des doutes sur la pureté de la fameuse mime.

Par sa tournure et par son origine, Flavie était destinée à un assez triste métier, alors que Colleville, mené souvent chez l'opulent premier sujet de l'Opéra, s'éprit de Flavie et l'épousa. Le prince Galathionne qui protégeait, en septembre 1815, l'illustre danseuse, alors sur la fin de sa brillante carrière, donna 20,000 fr. de dot à Flavie, et la mère y ajouta le plus magnifique trousseau. Les habitués de la maison et les camarades de l'Opéra firent des présents en bijoux, en vaisselle, en sorte que le ménage Colleville fut beaucoup plus riche en superfluités qu'en capitaux. Flavie, élevée dans l'opulence, eut tout d'abord un charmant appartement que le tapissier de sa mère meubla, et où trôna cette jeune femme pleine de goût pour les arts, pour les artistes et pour une certaine élégance.

Madame Colleville était à la fois jolie et piquante, spirituelle, gaie, gracieuse, et, pour tout exprimer d'un mot, bonne enfant. La danseuse, âgée de quarante-trois ans, se retira du théâtre, alla vivre à la campagne et priva sa fille des ressources que présentait

son opulence dissipatrice. Madame Colleville tenait une maison très-agréable, mais excessivement lourde. De 1816 à 1826, elle eut cinq enfants. Musicien le soir, Colleville tenait de sept heures à neuf heures du matin les livres d'un négociant. A dix heures, il était à son bureau. En soufflant ainsi dans un morceau de bois le soir, en écrivant le matin des comptes en partie double, il se faisait de sept à huit mille francs par an.

Madame Colleville jouait à la femme comme il faut ; elle recevait les mercredis, elle donnait un concert tous les mois et un dîner tous les quinze jours. Elle ne voyait Colleville qu'à dîner, et le soir quand il rentrait vers minuit. Encore souvent n'était-elle pas revenue. Elle allait au spectacle, car on lui donnait souvent des loges, et elle avertissait par un mot Colleville de la venir chercher dans telle maison où elle dansait, où elle soupait. On faisait une excellente chère chez madame Colleville, et la société, quoique mêlée, y était excessivement amusante ; elle recevait les célèbres actrices, les peintres, les gens de lettres, quelques hommes riches. L'élégance de madame Colleville allait de pair avec celle de Tullia, pre-

mier sujet de l'Opéra, qu'elle voyait beaucoup, mais, si les Colleville mangèrent leurs capitaux, et si souvent ils eurent de la peine à finir le mois, jamais Flavie ne s'endetta.

Colleville était très-heureux, il aimait toujours sa femme, et il en était toujours le meilleur ami. Constamment accueilli par un sourire affectueux et avec une joie communicative, il cédait à une grâce, à des façons irrésistibles. L'activité féroce qu'il déployait dans ses trois emplois allait d'ailleurs à son caractère, à son tempérament. C'était un bon gros homme, haut en couleur, jovial, dépensier, plein de fantaisies. En dix ans, il n'y eut pas une seule querelle dans son ménage. Il passait dans les bureaux pour être un *hurluberlu*, comme tous les artistes, disait-on, mais les gens superficiels prenaient la hâte constante du travailleur pour le va-et-vient d'un brouillon.

Colleville eut l'esprit de faire la bête; il vantait son bonheur intérieur, se donna le travers de chercher des anagrammes, afin de se poser en homme absorbé par cette passion. Les employés de sa division au ministère, les chefs de bureau, les chefs de division même, ve-

naient à ses concerts ; il glissait, de temps en temps et à propos, des billets de spectacle, car il avait besoin d'une excessive indulgence à cause de ses perpétuelles absences. Les répétitions lui prenaient la moitié de son temps au bureau ; mais la science musicale que lui avait léguée son père était assez réelle, assez profonde, pour lui permettre de n'aller qu'aux répétitions générales. Grâce aux relations de madame Colleville, le théâtre et le ministère se prêtaient aux exigences de la position de ce digne cumulard qui, d'ailleurs, élevait à la brochette un petit jeune homme vivement recommandé par sa femme, un grand musicien futur, et qui le remplaçait à l'orchestre avec promesse de sa succession.

En effet, vers 1827, le jeune homme devint première clarinette, quand Colleville donna sa démission. Toute la critique sur Flavie consistait en ce mot : Elle est un *petit brin* coquette, madame Colleville ! L'aînée des enfants Colleville, venue en 1816, était le portrait vivant du bon Colleville. En 1818, madame Colleville mettait la cavalerie au-dessus de tout, même des arts, et distinguait alors un sous-lieutenant des dragons de Saint-Chamans, le jeune

et riche Charles Gondreville, qui mourut plus tard dans la campagne d'Espagne ; elle avait eu déjà son second fils qu'elle destina dès lors à la carrière militaire. En 1820, elle regardait la banque comme la nourrice de l'industrie, le soutien des États, et le grand Keller, le fameux orateur, était son idole ; elle eut alors un fils, François dont elle résolut de faire plus tard un commerçant, et auquel la protection de Keller ne manquerait jamais. Vers la fin de 1820, Thuillier, l'ami intime de M. et de madame Colleville, l'admirateur de Flavie, éprouva le besoin d'épancher ses douleurs au sein de cette excellente femme, et lui raconta ses misères conjugales ; il essayait depuis six ans d'avoir des enfants, et Dieu ne bénissait pas ses efforts, car la pauvre madame Thuillier faisait inutilement des neuvaines ; elle était allée à Notre-Dame de Liesse ! il dépeignit Céleste de toutes les manières et ces mots : « Pauvre Thuillier ! » sortirent des lèvres de madame Colleville qui, de son côté, se trouvait assez triste ; elle était alors sans aucune opinion dominante. Elle versa dans le cœur de Thuillier ses chagrins. Le grand Keller, ce héros de la gauche, était en réalité plein de

petitesses ; elle connaissait l'envers de la gloire, les sottises de la banque, la sécheresse d'un tribun. L'orateur ne parlait bien qu'à la chambre, et il s'était fort mal conduit avec elle ; Thuillier fut indigné. « Il n'y a que les bêtes qui savent aimer, dit-il, prenez-moi ! » Le beau Thuillier passa pour faire un doigt de cour à madame Colleville, et il fut un de ses *attentifs*, un mot du temps de l'Empire.

— Ah ! tu en veux à ma femme ! lui dit en riant Colleville, prends garde, elle te plantera là comme tous les autres.

Mot assez fin par lequel Colleville sauva sa dignité de mari dans les bureaux. De 1820 à 1821, Thuillier s'autorisa de son titre d'ami de la maison pour aider Colleville qui l'avait si souvent aidé jadis, et pendant dix-huit mois il prêta près de 10,000 fr. au ménage Colleville, avec l'intention de ne jamais en parler. En 1821, au printemps, madame Colleville accoucha d'une ravissante petite fille, qui eut pour parrain et pour marraine M. et madame Thuillier ; aussi fut-elle nommée Céleste-Louise-Caroline-Brigitte. Mademoiselle Thuillier voulut donner un de ses noms à ce petit ange.

Le nom de Caroline fut une gracieuseté faite à Colleville. La vieille mamam Lemprun se chargea de mettre la petite créature en nourrice, sous ses yeux, à Auteuil, où Céleste et sa belle-sœur allèrent la voir deux fois par semaine. Aussitôt que madame Colleville fut relevée de cette couche, elle dit à Thuillier, franchement et d'un ton sérieux :

— Mon cher ami, si nous voulons rester bons amis, ne soyez plus que notre ami ; Colleville vous aime : eh bien, c'est assez d'un dans le ménage.

— Expliquez-moi donc, dit alors le beau Thuillier à Tullia la danseuse, qui se trouvait alors chez madame Colleville, pourquoi les femmes ne s'attachent pas à moi ? Je ne suis pas un Apollon du Belvédère, mais enfin je ne suis pas non plus un Vulcain ; je suis passable, j'ai de l'esprit, je suis fidèle...

— Voulez-vous la vérité ?... lui répondit Tullia.

— Oui, dit le beau Thuillier.

— Eh bien, si nous pouvons aimer quelquefois une bête, nous n'aimons jamais un sot.

Ce mot tua Thuillier, il n'en revint pas ;

il eut depuis de la mélancolie, il accusa les femmes de bizarreries.

— Ne t'avais-je pas prévenu?... lui dit Colleville; je ne suis pas Napoléon, mon cher, et je serais même fâché de l'avoir été; mais j'ai ma Joséphine... une perle!

Le secrétaire général du ministère, des Lupeaux, à qui madame Colleville crut plus de crédit qu'il n'en avait, de qui, plus tard, elle disait : « C'est une de mes erreurs... », fut alors, pendant quelque temps, le grand homme du salon Colleville; mais, comme il n'eut pas le pouvoir de faire nommer Colleville dans la division de Bois-Levant, Flavie eut le bon sens de se fâcher des soins qu'il rendait à madame Rabourdin, femme d'un chef de bureau, une mijaurée, disait-elle, chez laquelle elle n'avait jamais été invitée, et qui, deux fois, lui fit l'impertinence de ne pas venir à ses concerts.

Madame Colleville fut vivement atteinte par la mort du jeune Gondreville; elle en fut inconsolable; elle sentit, disait-elle, la main de Dieu. En 1824, elle se rangea, parla d'économie, supprima les réceptions, s'occupa de ses enfants, voulut être une bonne mère de famille, et ses amis ne lui connurent chez elle

aucun favori ; mais elle allait à l'église ; elle réformait sa toilette ; elle portait des couleurs grises ; elle parlait catholicisme, convenances ; et ce mysticisme produisit, en 1825, un charmant petit enfant qu'elle appela *Théodore*, c'est-à-dire *présent de Dieu.*

Aussi, en 1826, le beau temps de la congrégation, Colleville fut-il nommé sous-chef dans la division Clergeot, et devint-il, en 1828, percepteur d'un arrondissement de Paris. Colleville obtint la croix de la Légion d'honneur, afin qu'il pût un jour faire élever sa fille à Saint-Denis. La demi-bourse obtenue par Keller pour Charles, l'aîné des enfants Colleville, en 1823, fut donnée au second ; Charles passa avec une bourse entière au collége Saint-Louis, et le troisième, objet de la protection de madame la dauphine, eut trois quarts de bourse au collége Henri IV.

En 1830, Colleville, qui avait eu le bonheur de conserver tous ses enfants, fut obligé, par son attachement à la branche déchue, de donner sa démission ; mais il eut l'habileté d'en traiter en quelque sorte, en obtenant une pension de 2,400 francs due à son temps de service, et une indemnité de 10,000 francs

offerte par son successeur, et il fut nommé officier de la Légion d'honneur. Néanmoins, il se trouva dans une position difficile, et, en 1832, mademoiselle Thuillier lui conseilla de venir s'établir près d'eux, en lui faisant entrevoir la possibilité d'obtenir une place à la mairie qu'il eut au bout de quinze jours, et qui valait 1,000 écus.

Charles Colleville venait d'entrer à l'école de marine. Les colléges où les deux autres petits Colleville étaient élevés étaient dans le quartier. Le séminaire de Saint-Sulpice, où devait entrer un jour le petit dernier, se trouvait à deux pas du Luxembourg. Enfin, Thuillier et Colleville devaient finir leurs jours ensemble. En 1833, madame Colleville, alors âgée de trente-cinq ans, vint s'établir rue d'Enfer, au coin de la rue des Deux-Églises, avec Céleste et le petit Théodore. Colleville se trouvait à une distance égale de sa mairie et de la rue Saint-Dominique. Ce ménage, après une existence tour à tour brillante, décousue, pleine de fêtes, reposée, calme, se trouva réduit à l'obscurité bourgeoise, et à 5,400 fr. pour toute fortune.

Céleste avait alors douze ans; elle promet-

tait d'être belle; il lui fallait des maîtres; elle devait coûter au moins 2,000 francs par an. La mère sentit la nécessité de la placer sous les yeux de son parrain et de sa marraine. Elle avait donc aussitôt adopté la proposition, si sage d'ailleurs, de mademoiselle Thuillier, qui, sans prendre aucun engagement, fit entendre assez clairement à madame Colleville que les fortunes de son frère, de sa belle-sœur et la sienne, étaient destinées à Céleste. Cette petite-fille était restée à Auteuil jusqu'à l'âge de sept ans, adorée par la bonne vieille madame Lemprun, qui mourut en 1829, laissant 20,000 francs d'économies et une maison, qui fut vendue pour la somme exorbitante de 28,000 francs. La petite espiègle avait peu vu sa mère et beaucoup mademoiselle et madame Thuillier dès 1829, époque de son entrée dans la maison paternelle. En 1833, elle était tombée sous la domination de Flavie, qui s'efforçait alors de bien remplir ses devoirs, et qui les outrait, comme toutes les femmes nourries de remords. Flavie, sans être mauvaise mère, tint fort sévèrement sa fille; elle se souvint de sa propre éducation et se jura secrètement à elle-même de faire de

Céleste une honnête femme, et non une femme légère. Elle la mena donc à la messe et lui fit faire sa première communion sous la direction d'un curé de Paris, devenu depuis évêque. Céleste fut d'autant plus pieuse que madame Thuillier, sa marraine, était une sainte, et l'enfant adorait sa marraine; elle se sentait plus aimée de la pauvre femme délaissée que de sa mère.

De 1833 à 1840, elle reçut la plus brillante éducation, dans les idées de la bourgeoisie. Ainsi, les meilleurs maîtres de musique firent d'elle une assez bonne musicienne; elle savait faire proprement une aquarelle; elle dansait à merveille; elle avait appris la langue française et l'histoire, la géographie, l'anglais, l'italien, enfin, tout ce que comporte l'éducation d'une demoiselle comme il faut. D'une taille moyenne, un peu grasse, affligée de myopie, elle n'était ni laide ni jolie, elle ne manquait ni de blancheur ni d'éclat, mais elle ignorait entièrement la distinction des manières. Elle avait une grande sensibilité contenue, et son parrain et sa marraine, mademoiselle Thuillier, son père, étaient unanimes sur ce point, la grande ressource des mères,

que Céleste était susceptible d'attachement. Une de ses beautés était une magnifique chevelure cendrée, fine; mais les mains, les pieds, avaient une origine bourgeoise.

Céleste se recommandait par des vertus précieuses : elle était bonne, simple, sans fiel, elle aimait son père et sa mère, elle se serait sacrifiée pour eux. Élevée dans une admiration profonde de son parrain, et par Brigitte, qui s'était fait appeler par elle *tante Brigitte*, et par madame Thuillier, et par sa mère, qui se rapprocha de plus en plus du vieux beau de l'Empire, Céleste avait la plus haute idée de l'ex-sous-chef. Le pavillon de la rue Saint-Dominique produisait sur elle l'effet du château des Tuileries sur un courtisan de la jeune dynastie.

Thuillier n'avait pas résisté à l'action de laminoir que produit la filière administrative, où l'on s'amincit en raison de son étendue. Usé par un fastidieux travail, autant que par ses succès d'homme à bonnes fortunes, l'ex-sous-chef avait perdu toutes ses facultés en venant rue Saint-Dominique, mais sa figure fatiguée où régnait un air rogue, mélangé d'un certain contentement qui ressemblait à la fa-

tuité de l'employé supérieur, impressionnait vivement Céleste. Elle seule passionnait ce blême visage. Elle se savait être la joie de la maison Thuillier.

V

LA SOCIÉTÉ DE MONSIEUR ET MADAME THUILLIER.

Les Colleville et leurs enfants devinrent naturellement le noyau de la société que mademoiselle Thuillier eut l'ambition de grouper autour de son frère. Un ancien employé de la division la Billardière, qui, depuis plus de trente ans, demeurait dans le quartier Saint-Jacques, M. Phellion, chef de bataillon de la légion, fut promptement retrouvé par l'ancien percepteur et l'ancien sous-chef à la première revue. Phellion était un des hommes les plus

considérés dans l'arrondissement. Il avait une fille, ancienne sous-maîtresse dans le pensionnat Lagrave, mariée à un instituteur de la rue Saint-Hyacinthe, M. Barniol.

Le fils aîné de Phellion était professeur de mathématiques à un collége royal, il donnait des leçons, faisait des répétitions, et s'adonnait, selon l'expression du père, aux mathématiques pures. Le second fils était à l'école des ponts et chaussées. Phellion avait 900 fr. de retraite, et possédait 9,000 et quelques cents francs de rente, fruit de ses économies et de celles de sa femme pendant trente ans de travail et de privations. Il était d'ailleurs propriétaire de la petite maison à jardin qu'il habitait dans l'impasse des Feuillantines. (En trente ans, il ne dit pas une seule fois l'ancien mot : cul-de-sac.)

Dutocq, le greffier de la justice de paix, était un ancien employé du ministère des finances; sacrifié jadis à une de ces nécessités qui se rencontrent dans le gouvernement représentatif, il avait accepté d'être le bouc émissaire dans une vilenie administrative signalée par la commission du budget et récompensée secrètement par une somme assez

ronde ; il avait été ainsi mis à même d'acheter sa charge de greffier. Cet homme, peu honorable d'ailleurs, l'espion des bureaux, ne fut pas accueilli comme il croyait devoir l'être par les Thuillier ; mais la froideur de ses propriétaires le fit persister à venir chez eux.

Resté garçon, cet homme avait des vices ; il cachait assez soigneusement sa vie, et il savait se maintenir par la flatterie auprès de ses supérieurs. Le juge de paix aimait beaucoup Dutocq. Ce honteux personnage sut se faire tolérer chez les Thuillier par ces basses et grossières adulations qui ne manquent jamais leur effet. Il connaissait à fond la vie de Thuillier, ses relations avec Colleville, et surtout avec madame ; on craignit sa redoutable langue, et les Thuillier, sans l'admettre dans leur intimité, le souffrirent. La famille qui devint la fleur du salon Thuillier fut celle d'un pauvre petit employé, jadis l'objet de la pitié des bureaux, et qui, poussé par la misère, avait quitté l'administration en 1827 pour se jeter dans l'industrie, avec une idée.

Minard entrevit une fortune dans une de ces conceptions perverses qui déconsidèrent le commerce français, mais qui, vers 1827,

n'avaient pas encore été flétries par la publicité. Minard acheta du thé, y mêla moitié de thé ayant déjà servi; puis il pratiqua sur les éléments du chocolat des altérations qui lui permirent de le vendre à bon marché. Ce commerce de denrées coloniales, commencé dans le quartier Saint-Marcel, fit de Minard un négociant; il eut une usine, et par suite de ses relations il put aller aux sources des matières premières; il fit honorablement, et en grand, le commerce qu'il avait d'abord fait avec indélicatesse. Il devint distillateur, opéra sur d'énormes quantités de denrées, et il passait en 1835 pour le plus riche négociant du quartier de la place Maubert. Il avait acheté l'une des plus belles maisons de la rue des Maçons-Sorbonne; il avait été adjoint; il était nommé, en 1839, maire de son arrondissement et juge au tribunal de commerce. Il avait voiture, une terre auprès de Lagny; sa femme portait des diamants aux bals de la cour, et il s'enorgueillissait d'une rosette d'officier de la Légion d'honneur à sa boutonnière.

Minard et sa femme étaient, d'ailleurs, d'une excessive bienfaisance. Peut-être voulaient-ils rendre en détail aux pauvres ce qu'ils avaient

en gros pris au public. Phellion, Colleville et Thuillier retrouvèrent Minard aux élections, et il s'ensuivit une liaison d'autant plus intime avec les Thuillier et les Colleville, que madame Zélie Minard parut enchantée de faire faire à sa *demoiselle* la connaissance de Céleste Colleville. Ce fut à un grand bal donné par les Minard que Céleste fit son entrée dans le monde, ayant alors seize ans et demi, parée comme le voulait son nom, qui semblait être prophétique pour sa vie. Heureuse de se lier avec mademoiselle Minard, son aînée de quatre ans, elle obligea son parrain et son père à cultiver la maison Minard, à salons dorés, à grande opulence, et où se réunissaient quelques célébrités politiques du juste-milieu : M. Popinot, qui depuis fut ministre du commerce ; Cochu, devenu le baron Cochu ; un ancien employé de la division Clergeot au ministère des finances, et qui, fortement intéressé dans une maison de drogueries, était devenu l'oracle du quartier des Lombards et des Bourdonnais, conjointement avec M. Anselme Popinot. Le fils aîné de Minard, avocat, qui visait à succéder aux avocats détournés, depuis 1830, du palais par la politique, était

le génie de la maison, et sa mère aussi bien que son père aspiraient à le bien marier. Zélie Minard, ancienne ouvrière fleuriste, éprouvait une ardente passion pour les hautes sphères sociales, et voulait y pénétrer par les mariages de sa fille et de son fils, tandis que Minard, plus sage qu'elle, et comme imbu de la force de la classe moyenne que la révolution de juillet infiltra dans les fibres du pouvoir, ne pensait qu'à la fortune.

Il hantait le salon des Thuillier afin d'y recueillir des données sur les héritages que Céleste pouvait recueillir. Il savait, comme Dutocq, comme Phellion, les bruits occasionnés jadis par la liaison des Thuillier avec Flavie, et il avait du premier coup d'œil reconnu l'idolâtrie des Thuillier pour leur filleule. Dutocq, pour être admis chez Minard, le flagorna prodigieusement. Quand Minard, le Rothschild de l'arrondissement, apparut chez les Thuillier, il le compara presque finement à Napoléon, en le retrouvant gros, gras, fleuri, après l'avoir connu au bureau, maigre, pâle et chétif. « Vous étiez dans la division la Billardière, comme Napoléon avant le 18 brumaire, et je vois ici le Napoléon de l'Empire! »

Néanmoins, Minard reçut froidement Dutocq et ne l'invita point; aussi se fit-il un ennemi mortel du venimeux greffier.

M. et madame Phellion, quelque dignes qu'ils fussent, ne pouvaient s'empêcher de se livrer à des calculs et à des espérances; ils pensaient que Céleste serait bien l'affaire de leur fils le professeur : aussi, pour avoir comme un parti dans le salon Thuillier, y amenèrent-ils leur gendre, M. Barniol, homme considéré dans le faubourg Saint-Jacques, et un vieil employé de la mairie, leur ami intime, à qui Colleville avait en quelque sorte soufflé sa place, car M. Leudigeois, commis depuis vingt ans à la mairie, attendait comme récompense de ses longs services la secrétairerie obtenue par Colleville. Aussi, les Phellion formaient une phalange composée de sept personnes, toutes assez fidèles; la famille Colleville n'était pas moins nombreuse, en sorte que, par certains dimanches, il y avait trente personnes dans le salon Thuillier. Thuillier renoua connaissance avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix, gens considérables du quartier de la Place Royale, et qui furent souvent invités à dîner.

Madame Colleville était, en femme, la personne la plus distinguée de ce monde, comme Minard fils et le professeur Phellion en étaient les hommes supérieurs; car tous les autres, sans idée, sans instruction, sortis des rangs inférieurs, offraient les types et les ridicules de la petite bourgeoisie. Quoique toute fortune venue de loin suppose un mérite quelconque, Minard était un ballon bouffi. S'épanchant en phrases filandreuses, prenant l'obséquiosité pour de la politesse et la formule pour de l'esprit, il débitait des lieux communs avec un aplomb et une rondeur qui s'acceptaient comme de l'éloquence. Ces mots, qui ne disent rien et répondent à tout, progrès, vapeur, bitume, garde nationale, ordre, élément démocratique, esprit d'association, légalité, mouvement et résistance, intimidation, semblaient à chaque phase politique inventés pour Minard, qui paraphrasait alors les idées de son journal. Julien Minard, le jeune avocat, souffrait autant de son père que son père souffrait de sa femme. En effet, avec la fortune, Zélie avait pris des prétentions, sans avoir jamais pu apprendre le français; elle était devenue grasse et ressemblait, sous ses

riches atours, à une cuisinière épousée par son maître.

Phellion, ce modèle du petit bourgeois, offrait autant de vertus que de ridicules. Subordonné pendant toute sa vie bureaucratique, il respectait les supériorités sociales. Aussi restait-il silencieux devant Minard. Il avait admirablement résisté, pour son compte, au temps critique de la retraite, et voici comment. Jamais ce digne et excellent homme n'avait pu se livrer à ses goûts. Il aimait la ville de Paris, il s'intéressait aux alignements, aux embellissements, il était homme à s'arrêter, deux heures, durant devant les maisons en démolition. On pouvait le surprendre intrépidement planté sur ses jambes, le nez en l'air, assistant à la chute d'une pierre qu'un maçon ébranle avec un levier en haut d'une muraille, et sans quitter la place que la pierre ne tombât; et quand la pierre était tombée, il s'en allait heureux comme un académicien le serait de la chute d'un drame romantique. Véritables comparses de la grande comédie sociale, Phellion, Leudigeois et leurs pareils remplissent les fonctions du chœur antique. Ils pleurent quand on pleure, rient

quand il faut rire, et chantent en ritournelle les infortunes et les joies publiques, triomphant dans leur coin des triomphes d'Alger, de Constantine, de Lisbonne, de Saint-Jean-d'Ulloa ; déplorant également la mort de Napoléon et les catastrophes si funestes de Saint-Merry et de la rue Transnonain; regrettant les hommes célèbres qui leur sont le plus inconnus. Seulement, Phellion offre une double face : il se partage consciencieusement entre les raisons de l'opposition et celles du gouvernement. Qu'on se battît dans les rues, Phellion avait alors le courage de se prononcer devant ses voisins; il allait sur la place Saint-Michel, lieu du rassemblement de son bataillon, il plaignait le gouvernement et faisait son devoir. Avant et pendant l'émeute, il soutenait la dynastie, œuvre de juillet; mais dès que le procès politique arrivait, il tournait aux accusés. Ce *girouettisme* assez innocent se retrouvait dans ses opinions politiques; il répondait à tout par le colosse du Nord. L'Angleterre est, pour lui, comme pour le vieux *Constitutionnel*, une commère à deux fins : tour à tour la machiavélique Albion et le pays modèle; machiavélique quand il s'agit

des intérêts de la France froissée et de Napoléon ; pays modèle quand il s'agit des fautes du gouvernement. Il admet, avec le journal, l'élément démocratique, et se refuse, dans la conversation, à tout pacte avec l'esprit républicain. L'esprit républicain, c'est 1793, c'est l'émeute, la terreur, la loi agraire. L'élément démocratique est le développement de la petite bourgeoisie, c'est le règne de Phellion.

Cet honnête vieillard est toujours digne ; la dignité sert à expliquer sa vie. Il a élevé dignement ses enfants, il est resté père à leurs yeux, il tient à être honoré chez lui, comme il honore le pouvoir et ses supérieurs. Il n'a jamais eu de dettes. Juré, sa conscience le fait suer sang et eau à suivre les débats d'un procès, et il ne rit jamais, alors même que rient la cour, l'audience et le ministère public. Éminemment serviable, il donne ses soins, son temps, tout, excepté son argent. Félix Phellion, son fils le professeur, est son idole ; il le croit susceptible d'arriver à l'Académie des sciences. Thuillier, entre l'audacieuse nullité de Minard et la niaiserie carrée de Phellion, était comme une substance neutre, mais il tenait de l'un et de l'autre par sa mélancolique expérience.

Il cachait le vide de son cerveau par des banalités, comme il couvrait la peau jaune de son crâne sous les ondes filamenteuses de ses cheveux gris, ramenés de derrière avec un art infini par le peigne de son coiffeur.

— Dans toute autre carrière, disait-il en parlant de l'administration, j'aurais fait une bien autre fortune.

Il avait vu le bien, possible en théorie et impossible en pratique, les résultats contraires aux prémisses; il racontait les injustices, les intrigues, l'affaire Rabourdin. (Voir les *Employés*.)

— Après cela, l'on peut croire à tout et ne croire à rien, disait-il. Ah! c'est une drôle de chose, une administration, et je suis bien heureux de ne pas avoir de fils, pour ne pas le voir prenant la carrière des places.

Colleville, toujours gai, rond, bonhomme, diseur de quolibets, faisant ses anagrammes, toujours occupé, représentait le bourgeois capable et gausseur, la faculté sans le succès, le travail opiniâtre sans résultat, mais aussi la résignation joviale, l'esprit sans portée, l'art inutile, car il était excellent musicien et ne jouait plus que pour sa fille.

Ce salon était donc une espèce de salon de province, mais éclairé par les reflets du continuel incendie parisien : sa médiocrité, ses platitudes suivaient le torrent du siècle. Le mot à la mode et la chose, car à Paris le mot et la chose sont comme le cheval et le cavalier, y arrivaient toujours par ricochet. On attendait avec impatience M. Minard, devant savoir la vérité dans les grandes circonstances. Les femmes, dans le salon Thuillier, tenaient pour les Jésuites, les hommes défendaient l'Université; mais généralement les femmes écoutaient. Un homme d'esprit, s'il avait pu supporter l'ennui de ces soirées, eût ri comme à une comédie de Molière, en y apprenant, après de longues discussions, des choses semblables à celles-ci :

« La révolution de 1789 pouvait-elle s'éviter? Les emprunts de Louis XIV l'avaient bien ébauchée. Louis XV, un égoïste, homme d'esprit cérémonieux (il a dit : Si j'étais lieutenant de police, je défendrais les cabriolets), roi dissolu, vous connaissez son parc aux cerfs! a beaucoup contribué à ouvrir l'abîme des révolutions. M. de Necker, Genevois malintentionné, a donné le branle. Les étrangers en

ont voulu toujours à la France. Le maximum a fait beaucoup de tort à la révolution. En droit, Louis XVI ne devait pas être condamné ; il eût été absous par un jury. Pourquoi Charles X est-il tombé ? Napoléon est un grand homme, et les détails qui prouvent son génie appartiennent à des anecdotes : il prenait cinq prises de tabac à la minute et dans des poches doublées de cuir, adaptées à son gilet. Il réglait tous les mémoires des fournisseurs ; il allait rue Saint-Denis savoir le prix des choses ; il avait Talma pour ami ; Talma lui avait appris ses gestes, et néanmoins il s'était toujours refusé à décorer Talma. L'empereur a monté la garde d'un soldat endormi pour l'empêcher d'être fusillé. Ces choses-là le faisaient adorer du soldat. Louis XVIII, qui cependant avait de l'esprit, a manqué de justice à son égard en l'appelant M. de Buonaparte. Le défaut du gouvernement actuel est de se laisser mener au lieu de mener. Il s'est placé trop bas. Il a peur des hommes d'énergie ; il aurait dû déchirer les traités de 1815 et demander le Rhin à l'Europe. On joue trop au ministère avec les mêmes hommes. »

— Vous avez assez fait assaut d'esprit

comme cela, disait mademoiselle Thuillier à la suite de ces lumineux aperçus ; l'autel est dressé, faites votre petite partie.

La vieille fille terminait toujours les discussions, dont s'ennuyaient les femmes, par cette proposition.

Si tous ces faits antérieurs, si toutes ces généralités ne se trouvaient pas en forme d'argument pour peindre le cadre de cette scène, donner une idée de l'esprit de cette société, peut-être le drame en aurait-il souffert. Cette esquisse est d'ailleurs d'une fidélité véritablement historique, et montre une couche sociale de quelque importance comme mœurs, surtout si l'on songe que le système politique de la branche cadette y a pris son point d'appui.

VI

UN PERSONNAGE PRINCIPAL.

L'hiver de l'année 1839 fut en quelque sorte le moment où le salon des Thuillier atteignit à sa plus grande splendeur. Les Minard y venaient presque tous les dimanches, et commençaient par y passer une heure lorsqu'ils avaient d'autres soirées obligées, et le plus souvent Minard y laissait sa femme en emmenant avec lui sa fille et son fils aîné l'avocat. Cette assiduité des Minard fut déterminée par une rencontre, assez tardive d'ailleurs, qui se fit

entre MM. Métivier, Barbet et Minard, par une soirée où ces deux importants locataires restèrent un peu plus tard qu'à l'ordinaire à causer avec mademoiselle Thuillier. Minard apprit de Barbet que la vieille demoiselle lui prenait pour environ 30,000 francs de valeurs à six mois, à raison de sept et demi pour cent l'an, et qu'elle en prenait pour une somme égale à Métivier, en sorte qu'elle devait avoir au moins 180,000 francs à manier.

— Je fais l'escompte de la librairie à douze, et ne prends jamais que de bonnes valeurs. Rien ne m'est plus commode, dit Barbet en terminant. Je dis qu'elle a 180,000 francs, car elle ne peut donner que des effets à quatre-vingt-dix jours à la banque.

— Elle a donc un compte à la banque? dit Minard.

— Je le crois, dit Barbet.

Lié avec un régent de la banque, Minard apprit que mademoiselle Thuillier y avait en effet un compte d'environ 200,000 francs, garanti par un dépôt de quarante actions. Cette garantie était, dit-on, superflue; la banque avait des égards pour une personne qui lui était connue et qui gérait les affaires

de Céleste Lemprun, la fille d'un des employés qui avait compté autant d'années de service que la banque en comptait alors d'existence. Mademoiselle Thuillier n'avait jamais d'ailleurs, en vingt ans, dépassé l'étendue de son crédit. Elle envoyait toujours pour 60,000 fr. d'effets par mois à trois mois, ce qui faisait 160,000 francs environ. Les actions déposées représentaient 120,000 francs, on ne courait donc aucun risque, car les effets valaient toujours bien 60,000 francs. « Aussi, dit le censeur, elle nous enverrait, le troisième mois, 100,000 francs d'effets, nous ne lui en rejetterions pas un seul. Elle a une maison à elle qui n'est pas hypothéquée et qui vaut plus de 100,000 francs. D'ailleurs toutes ces valeurs viennent de Barbet et de Métivier, et se trouvent avoir quatre signatures, y compris la sienne. »

— Pourquoi mademoiselle Thuillier travaille-t-elle ainsi? demanda Minard à Métivier. Mais cela vous irait bien, à vous, ajouta-t-il.

— Oh! moi, répondit Métivier, j'ai mieux à faire en épousant une de mes cousines; mon oncle Métivier m'a donné la suite de ses affaires; il a 100,000 francs de rente et n'a que deux filles.

Quelque cachotière que fût mademoiselle Thuillier, qui ne disait rien de ses placements à personne, pas même à son frère ; quoiqu'elle englobât dans sa masse les économies faites sur la fortune de madame Thuillier comme sur la sienne, il était difficile qu'un jet de lumière ne finît point par passer sous le boisseau qui recouvrait son trésor.

Dutocq, qui hantait Barbet, avec lequel il avait plus d'une ressemblance dans le caractère et dans la physionomie, avait évalué plus justement que Minard les économies des Thuillier à 150,000 francs en 1838, et il pouvait en suivre secrètement les progrès en calculant les profits à l'aide du savant escompteur Barbet. « Céleste aura de nous 200,000 francs comptant, avait dit la vieille fille en confidence à Barbet, et madame Thuillier veut lui assurer au contrat la nue propriété de ses biens. Quant à moi, mon testament est fait. Mon frère aura tout, sa vie durant, et Céleste sera mon héritière, sous cette réserve. M. Cardot, mon notaire, est mon exécuteur testamentaire. »

Mademoiselle Thuillier avait dès lors poussé son frère à renouer ses anciennes relations avec les Saillard, les Baudoyer, les Falleix,

qui tenaient une place analogue à celle des Thuillier et des Minard, dans le quartier Saint-Antoine, où M. Saillard était maire. Cardot le notaire avait présenté son prétendant en la personne de Me Godeschal, avoué, successeur de Derville, homme de trente-six ans, capable, ayant payé 100,000 francs sur sa charge, que 200,000 francs de dot acquitteraient. Minard fit congédier Godeschal en apprenant à mademoiselle Thuillier que Céleste aurait pour belle-sœur la fameuse Mariette de l'Opéra.

— Elle en sort, dit Colleville en faisant allusion à sa femme, ce n'est pas pour y rentrer.

— M. Godeschal est d'ailleurs trop âgé pour Céleste, dit Brigitte.

— Et puis, reprit timidement madame Thuillier, ne faut-il pas la laisser marier à son goût et qu'elle soit heureuse?

La pauvre femme avait aperçu dans Félix Phellion un amour vrai pour Céleste, un amour comme une femme écrasée par Brigitte et froissée par l'indifférence des Thuillier, qui s'était soucié de sa femme moins que d'une servante, avait pu rêver l'amour : hardi dans le cœur, timide au dehors, sûr de lui-même et craintif, concentré pour tous, s'épanouissant

dans les cieux. A vingt-trois ans, Félix Phellion était un jeune homme doux, candide, comme le sont les savants qui cultivent la science pour la science. Il avait été saintement élevé par son père qui, prenant tout au sérieux, ne lui avait donné que de bons exemples en les lui accompagnant de maximes triviales. C'était un jeune homme de moyenne taille, à cheveux châtain clair, les yeux gris, le teint plein de taches de rousseur, doué d'une voix charmante, d'un maintien tranquille, faisant peu de gestes, rêveur, ne disant que des paroles sensées, ne contredisant personne, et surtout incapable d'une pensée sordide ou d'un calcul égoïste.

— Voilà, s'était dit souvent madame Thuillier, comment j'aurais voulu mon mari !

Vers le commencement de 1840, au mois de février, le salon des Thuillier contenait les divers personnages dont les silhouettes viennent d'être tracées. On approchait de la fin du mois. Barbet et Métivier, ayant chacun à demander 30,000 francs à mademoiselle Brigitte, faisaient un whist avec M. Minard et Phellion. Une autre table réunissait Julien l'Avocat, sobriquet donné par Colleville au

jeune Minard ; madame Colleville, M. Barniol et madame Phellion. Une bouillotte à cinq sous la fiche occupait madame Minard, qui ne savait que ce jeu-là, Colleville, le vieux père Saillard et Bandoze, son gendre. Les rentrants étaient Laudigeois et Dutocq ; mesdames Falleix, Baudoyer, Barniol et mademoiselle Minard, faisaient un boston, et Céleste était assise auprès de Prudence Minard. Le jeune Phellion écoutait madame Thuillier en regardant Céleste.

A l'autre coin de la cheminée trônait sur une bergère la reine Élisabeth de la famille, aussi simplement vêtue alors qu'elle l'était depuis trente ans, car aucune prospérité ne lui aurait fait quitter ses habitudes. Elle avait sur ses cheveux chinchilla un bonnet de gaze noire orné de géranium Charles X; sa robe à guimpe en stoff raisin de Corinthe coûtait 15 francs ; sa collerette brodée valait 6 francs, et déguisait peu le profond sillon produit par les deux muscles qui rattachaient la tête à la colonne vertébrale. Monval, jouant Auguste dans ses vieux jours, ne montrait pas un profil plus sec que celui de cette autocrate tricotant des chaussettes à son frère. Devant la cheminée trônait Thuillier debout, toujours prêt à aller

au-devant des arrivants, et près de lui se tenait un jeune homme dont l'entrée avait produit un grand effet, quand le concierge, qui les dimanches passait son plus bel habit pour servir, avait annoncé : M. Olivier Vinet.

Une confidence de Cardot au célèbre procureur général, père du jeune magistrat, avait été la cause de cette visite. Olivier Vinet venait de passer du tribunal d'Arcis-sur-Aube à celui de la Seine en qualité de substitut du procureur du roi. Cardot le notaire avait fait dîner chez lui Thuillier avec le procureur général, qui paraissait devoir être ministre de la justice, et avec le fils. Cardot évaluait à 700,000 francs au moins, pour le moment, les fortunes qui devaient échoir à Céleste. Vinet fils avait paru charmé d'avoir le droit d'aller les dimanches chez les Thuillier. Les grosses dots font faire aujourd'hui de grosses sottises sans aucune pudeur.

Dix minutes après, un autre jeune homme qui causait avec Thuillier avant l'arrivée du substitut éleva la voix en passionnant une discussion politique, et força le magistrat à suivre son exemple par la vivacité que prit le débat. Il était question du vote par lequel la chambre des députés venait de renverser le ministère

du 12 mai, en refusant la dotation demandée pour le duc de Nemours.

— Assurément, disait le jeune homme, je suis loin d'appartenir à l'opinion dynastique, et je suis loin d'approuver l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir. La bourgeoisie ne doit, pas plus qu'autrefois l'aristocratie, prétendre à être tout l'État. Mais enfin, la bourgeoisie française a pris sur elle de faire une dynastie nouvelle, une royauté pour elle, et voilà comment elle la traite! Quand le peuple a laissé Napoléon s'élever, il a créé avec lui quelque chose de splendide, de monumental; il était fier de sa grandeur, et il a noblement donné son sang et ses sueurs pour construire l'édifice de l'Empire. Entre les magnificences du trône aristocratique et celles de la pourpre impériale, entre les grands et le peuple, la bourgeoisie est mesquine, elle ravale le pouvoir jusqu'à elle au lieu de s'élever jusqu'à lui. Les économies de bout de chandelle de ses comptoirs, elle les exerce sur ses princes. Ce qui est vertu dans ses magasins est faute et crime là-haut. J'aurais voulu bien des choses pour le peuple, mais je n'aurais pas retranché dix millions à la nouvelle liste civile. En deve-

nant presque tout en France, la bourgeoisie nous devait le bonheur du peuple, de la splendeur sans faste et de la grandeur sans privilége.

Le père d'Olivier Vinet boudait alors le pouvoir ; la simarre du garde des sceaux, qui était son rêve, tardait à lui arriver. Le jeune substitut ne savait donc que répondre, et il crut bien faire en abondant dans un des côtés de la question.

— Vous avez raison, monsieur, dit Olivier Vinet. Mais avant de parader, la bourgeoisie a des devoirs à remplir envers la France. Le luxe dont vous parlez passe après les devoirs. Ce qui vous semble si fort reprochable a été la nécessité du moment. La chambre est loin d'avoir sa part dans les affaires ; les ministres sont moins à la France qu'à la couronne, et le parlement a voulu que le ministère eût, comme en Angleterre, une force qui lui fût propre, et non pas une force d'emprunt. Le jour où le ministère agira par lui-même et représentera dans le pouvoir exécutif la chambre, comme la chambre représente le pays, le parlement sera très-libéral envers la couronne. Là se trouve la question, je l'expose sans dire mon opinion, car les devoirs de mon ministère em-

portent, en politique, une espèce de féauté à la couronne.

— En dehors de la question politique, répliqua le jeune homme, dont l'organe et l'accent indiquaient un enfant de la Provence, il n'en est pas moins vrai que la bourgeoisie a mal compris sa mission; nous voyons des procureurs généraux, des premiers présidents, des pairs de France en omnibus, des juges qui vivent de leurs appointements, des préfets sans fortune, des ministres endettés, tandis que la bourgeoisie, en s'emparant de ces places, devait les honorer comme autrefois les honorait l'aristocratie, et, au lieu de les occuper dans l'intention de faire fortune, ainsi que des procès scandaleux l'ont démontré, les occuper en y dépensant ses revenus...

— Qui est ce jeune homme? se disait Olivier Vinet en l'écoutant; est-ce un parent? Cardot aurait bien dû m'accompagner pour la première fois.

— Qui est ce petit monsieur? demanda Minard à M. Barbet; voici plusieurs fois que je le vois ici.

— C'est un locataire, répondit Métivier en donnant les cartes.

— Un avocat, dit Barbet à voix basse ; il occupe un petit appartement au troisième sur le devant. Oh ! ce n'est pas grand'chose, et il n'a rien.

— Comment se nomme ce jeune homme ? dit Olivier Vinet à M. Thuillier.

— Théodose de la Peyrade ; il est avocat, répondit Thuillier à l'oreille du substitut.

En ce moment les femmes aussi bien que les hommes regardaient les deux jeunes gens, et madame Minard ne put s'empêcher de dire à Colleville :

— Il est très-bien, ce jeune homme.

— J'ai fait son anagramme, répondit le père de Céleste, et ses noms et prénoms de Charles-Marie-Théodose de la Peyrade prophétisent ici : *Eh ! monsieur payera de la dot des oies et le char*... Aussi, ma chère maman Minard, gardez-vous bien de lui donner votre fille.

— On trouve ce jeune homme-là mieux que mon fils, dit madame Phellion à madame Colleville. Qu'en pensez-vous ?

— Oh ! sous le rapport du physique, dit madame Colleville, une femme pourrait balancer avant de faire un choix.

En ce moment, le jeune Vinet crut agir fine-

ment, en contemplant ce salon plein de petits bourgeois, s'il exaltait la bourgeoisie, et il abonda dans le sens du jeune avocat provençal en disant que les gens honorés de la confiance du gouvernement devaient imiter le roi, dont la magnificence surpassait de beaucoup celle de l'ancienne cour; et qu'économiser les émoluments d'une place était une sottise. D'ailleurs, était-ce possible, à Paris surtout, où la vie avait triplé de prix, où l'appartement d'un magistrat, par exemple, coûtait trois mille francs?...

— Mon père, dit-il en terminant, me donne mille écus par an, et avec mon traitement à peine puis-je tenir mon rang.

Quand le substitut chevaucha dans cette voie marécageuse, le Provençal, qui l'y avait finement conduit, échangea, sans que personne la surprît, une œillade avec Dutocq, qui devait rentrer à la bouillotte.

— Et l'on a besoin de tant de places, dit le greffier, qu'on parle de créer deux justices de paix par arrondissement, afin d'avoir douze greffes de plus... Comme si l'on pouvait attenter à nos droits, à ces charges payées à un taux exorbitant!

— Je n'ai pas encore eu le plaisir de vous entendre au palais, dit le substitut à M. de la Peyrade.

— Je suis l'avocat des pauvres, et je ne plaide qu'à la justice de paix, répondit le Provençal.

En écoutant la théorie du jeune magistrat sur la nécessité de dépenser ses revenus, mademoiselle Thuillier avait pris un air de cérémonie dont la signification était assez connue et du jeune Provençal et de Dutocq. Le jeune Vinet sortit avec Minard et Julien, l'avocat, en sorte que le champ de bataille resta, devant la cheminée, au jeune de la Peyrade et à Dutocq.

— La haute bourgeoisie, dit Dutocq à Thuillier, se conduira comme autrefois l'aristocratie. La noblesse voulait des filles d'argent pour fumer ses terres, nos parvenus d'aujourd'hui veulent des dots pour mettre du foin dans leurs bottes.

— C'est ce que M. Thuillier me disait ce matin, répondit hardiment le Provençal.

— Le père, répondit Dutocq, a épousé une demoiselle de Chargebœuf, et il a pris les opinions de la noblesse ; il lui faut de la for-

tune à tout prix, sa femme a un train royal.

— Oh! dit Thuillier, chez qui l'envie des bourgeois les uns contre les autres se réveilla, ôtez à ces gens-là leurs places, et ils retomberaient d'où ils sortent...

Mademoiselle Thuillier tricotait d'un mouvement si précipité, qu'on l'eût dite poussée par une machine à vapeur.

— A vous, M. Dutocq, dit madame Minard en se levant; j'ai froid aux pieds, ajouta-t-elle en venant auprès du feu, où les ors de son turban firent l'effet d'un feu d'artifice à la lumière des bougies de l'aurore qui faisaient de vains efforts pour éclairer cet immense salon.

— Ce n'est que de la Saint-Jean, ce substitut-là, dit madame Minard en regardant mademoiselle Thuillier.

— De la Saint-Jean! dites-vous? fit le Provençal, c'est très-spirituel, madame...

— Mais madame nous a depuis longtemps accoutumés à ces choses-là, dit le beau Thuillier.

Madame Colleville examinait le Provençal et le comparait au jeune Phellion qui causait avec Céleste, sans s'occuper de ce qui se passait autour d'eux. Voici certainement le mo-

ment de peindre l'étrange personnage qui devait jouer un si grand rôle chez les Thuillier, et qui mérite certes la qualification de grand artiste.

VII

UN PORTRAIT HISTORIQUE.

Il existe en Provence, et sur le port d'Avignon surtout, une race d'hommes ou blonds ou châtains, d'un teint doux et aux yeux presque tendres, dont la prunelle est plutôt faible, calme ou languissante, que vive, ardente, profonde, comme il est assez ordinaire de la voir aux Méridionaux. Faisons observer, en passant, que chez les Corses, gens sujets aux emportements, aux irascibilités les plus dangereuses, se rencontrent souvent des na-

tures blondes et d'une apparente tranquillité. Ces hommes pâles, assez gros, à l'œil quasi-troublé, vert ou bleu, sont la pire espèce dans la Provence, et Charles-Marie-Théodose de la Peyrade offrait un beau type de cette race dont la constitution mériterait un soigneux examen de la part de la science médicale et de la physiologie philosophique. Il se met en mouvement chez eux une espèce de bile, d'humeur amère, qui leur porte à la tête, les rend capables d'actions féroces, faites à froid en apparence. Résultat d'un enivrement intérieur, cette sorte de violence sourde est inconciliable avec leur enveloppe quasi lymphatique, avec la tranquillité de leur regard bénin.

Né aux environs d'Avignon, le jeune Provençal dont nous venons de dire le nom était d'une taille moyenne, bien proportionnée, presque gros, d'un ton de chair sans éclat, ni livide, ni mat, ni coloré, mais gélatineux, car cette image peut seule donner l'idée de cette molle et fade enveloppe sous laquelle se cachaient des nerfs moins vigoureux que susceptibles d'une prodigieuse résistance dans certains moments donnés. Ses yeux, d'un bleu pâle et froid, exprimaient à l'état ordinaire une

espèce de mélancolie trompeuse qui, pour les femmes, devait avoir un grand charme. Le front, bien taillé, ne manquait pas de noblesse et s'harmonisait à une chevelure fine, rare, châtain clair, naturellement frisée aux extrémités, mais légèrement. Le nez, exactement celui d'un chien de chasse, épaté, fendu du bout, curieux, intelligent, chercheur, et toujours au vent, au lieu d'avoir une expression de bonhomie, était ironique et moqueur ; mais ces deux faces du caractère ne se montraient point, et il fallait que ce jeune homme, cessant de s'observer, entrât en fureur pour avoir la puissance de faire jaillir le sarcasme et l'esprit qui décuplaient ses plaisanteries infernales. La bouche, d'une sinuosité tout agréable, à lèvres d'une rougeur de grenade, semblait le merveilleux instrument d'un organe presque suave dans le medium, auquel Théodose se tenait toujours, et qui, dans le haut, vibrait aux oreilles comme le son d'un gong. Ce fausset était bien la voix de ses nerfs et de sa colère. Sa figure, sans expression, par suite d'un commandement intime, avait une forme ovale. Enfin, ses manières, d'accord avec le calme sacerdotal de son visage, étaient pleines

de réserve, de convenance ; mais il avait du liant, de la continuité dans les façons ; celles-ci, sans tomber jusqu'au patelinage, ne manquaient pas d'une séduction que, du reste, on ne s'expliquait plus dès qu'il disparaissait. Le charme, quand il prend sa source au cœur, laisse des traces profondes ; celui qui n'est qu'un produit de l'art, de même que l'éloquence, n'a que des triomphes passagers ; il obtient ses effets à tout prix. Mais combien y a-t-il dans la vie de philosophes en état de comparer ? Presque toujours, pour employer une expression populaire, le tour est fait quand les gens ordinaires en pénètrent les moyens.

Tout, chez ce jeune homme de vingt-sept ans, était en harmonie avec son caractère actuel ; il obéissait à sa vocation en cultivant la philanthropie, seule expression qui puisse expliquer le philanthrope. Théodose aimait le peuple, car il scindait son amour de l'humanité. De même que les horticulteurs s'adonnent aux roses, aux dahlias, aux œillets, aux géraniums, et ne font aucune attention à l'espèce qu'ils n'ont pas élue pour leur fantaisie, ce jeune la Rochefoucauld-Liancourt appartenait aux ouvriers, aux prolétaires, aux mi-

sères des faubourgs Saint-Jacques et Saint-Marceau. L'homme fort, le génie aux abois, les pauvres honteux de la classe bourgeoise, il les retranchait du sein de la charité. Chez tous les maniaques, le cœur ressemble à ces boîtes à compartiments où l'on met des dragées par sortes ; le *suum cuique tribuere* est leur devise, ils mesurent à chaque devoir sa dose. Il est des philanthropes qui ne s'apitoient que sur les erreurs des condamnés. La vanité fait certainement la base de la philanthropie ; mais chez le Provençal c'était calcul, un rôle pris, une hypocrisie libérale et démocratique jouée avec une perfection à laquelle aucun acteur n'arriverait. Il n'attaquait pas les riches, il se contentait de ne pas les comprendre, il les admettait ; chacun, selon lui, devait jouir de ses œuvres ; il avait, disait-il, été fervent disciple de Saint-Simon, mais il fallait attribuer cette faute à son extrême jeunesse : la société moderne ne pouvait pas avoir d'autre base que l'hérédité. Catholique ardent, comme tous les gens du Comtat, il allait de très-grand matin à la messe et cachait sa piété. Semblable à presque tous les philanthropes, il était d'une économie sordide et ne donnait aux pauvres

que son temps, ses conseils, son éloquence, et l'argent qu'il arrachait pour eux aux riches. Des bottes, le drap noir porté jusqu'à ce que les coutures devinssent blanches, composaient son costume. La nature avait beaucoup fait pour Théodose en ne lui donnant pas cette mâle et fine beauté méridionale qui crée chez autrui des exigences d'imagination auxquelles il est plus que difficile à un homme de répondre. N'ayant besoin que de peu de frais pour plaire, il était à son gré trouvé bien, joli homme ou très-ordinaire. Jamais, depuis son admission dans la maison Thuillier, il n'avait osé, comme pendant cette soirée, élever la voix et se poser aussi magistralement qu'il venait de le risquer avec Olivier Vinet; mais peut-être Théodose de la Peyrade n'avait-il pas été fâché d'essayer à sortir de l'ombre où il s'était jusqu'alors tenu; puis il était nécessaire de se débarrasser du jeune magistrat, comme les Minard avaient précédemment ruiné l'avoué Godeschal. Semblable à tous les esprits supérieurs, car il ne manquait pas de supériorité, le substitut ne s'était pas baissé jusqu'au point où les fils de ces toiles d'araignée bourgeoises deviennent apparentes, et il venait de donner,

comme une mouche, la tête la première, dans le piége presque invisible où Théodose l'avait amené par une de ces ruses dont ne se seraient pas défiés de plus habiles qu'Olivier.

Pour achever le portrait de l'avocat des pauvres, il n'est pas inutile de raconter ses débuts dans la maison Thuillier.

Théodose était venu vers la fin de l'année 1837; alors licencié en droit depuis cinq ans, il avait fait son stage à Paris pour être avocat; mais des circonstances inconnues, et sur lesquelles il se taisait, l'avaient empêché de se faire inscrire au tableau des avocats de Paris; il était encore avocat stagiaire. Mais une fois installé dans le petit appartement du troisième étage, avec les meubles rigoureusement nécessaires à sa noble profession, car l'ordre des avocats n'admet pas un nouveau confrère s'il n'a pas un cabinet convenable, une bibliothèque, et fait vérifier les choses et les lieux, Théodose de la Peyrade devint avocat près la cour royale de Paris.

Toute l'année 1838 fut employée à opérer ce changement dans sa situation, et il mena la vie la plus régulière. Il étudiait le matin chez lui jusqu'à l'heure du dîner, allait parfois au

Palais, aux causes importantes. S'étant lié fort difficilement, selon Dutocq, avec Dutocq, il rendit à quelques malheureux du faubourg Saint-Jacques, désignés par le greffier à sa charité, le service de plaider leurs causes au tribunal; il fit occuper pour eux par les avoués qui, d'après les statuts de leur compagnie, font à tour de rôle les affaires des indigents, et, comme il ne prit que des causes entièrement sûres, il les gagna toutes. Mis en relation avec quelques études, il se fit connaître du barreau par ces traits dignes d'éloges, et ces faits déterminèrent avec un certain éclat son admission d'abord à la conférence des avocats stagiaires, puis son inscription au tableau de l'ordre. Il devint dès lors l'avocat des pauvres à la justice de paix, et il continua de protéger les gens du peuple. Les obligés de Théodose exprimaient leur reconnaissance et leur admiration chez les portiers, malgré les recommandations du jeune avocat, et il en remontait bien des traits jusqu'aux propriétaires. Ravis de posséder chez eux un homme si recommandable et si charitable, les Thuillier voulurent l'attirer dans leurs salons et questionnèrent Dutocq à son sujet. Le greffier

parla comme parlent les envieux, et, tout en rendant justice à ce jeune homme, il dit qu'il était d'une avarice remarquable, ce qui pouvait être l'effet de sa pauvreté.

« J'ai eu d'ailleurs des renseignements sur lui. Il appartient à la famille de la Peyrade, une vieille famille du comtat d'Avignon ; il est venu ici sur la fin de 1829 s'enquérir d'un oncle dont la fortune passait pour considérable ; il a fini par découvrir la demeure de ce parent trois jours après la mort du susdit, et le mobilier du défunt a juste payé les frais de l'enterrement et les dettes. Un ami de cet oncle inutile a fait passer cent louis à notre chercheur de fortune, en l'engageant à faire son droit et à prendre la carrière judiciaire ; ces cent louis l'ont défrayé pendant trois ans, à Paris, où il a vécu comme un anachorète ; mais n'ayant jamais pu voir ni retrouver son protecteur inconnu, le pauvre étudiant fut dans une grande détresse en 1833.

« Il fit alors, comme tous les licenciés, de la politique et de la littérature, et il s'est soutenu pendant quelque temps au-dessus de la misère, car il ne pouvait rien espérer de sa famille : son père, le plus jeune frère de l'oncle

décédé rue des Moineaux, est à la tête de onze enfants qui vivent sur un petit domaine appelé les Canquoëlles.

« Il est enfin entré dans un journal ministériel dont le gérant était le fameux Cérizet, si célèbre par les persécutions qu'il a éprouvées sous la Restauration pour son attachement aux libéraux, et auquel les gens de la nouvelle gauche ne pardonnent pas de s'être fait ministériel. Comme aujourd'hui le pouvoir défend très-peu ses serviteurs les plus dévoués, témoin l'affaire Gisquet, les républicains ont fini par ruiner Cérizet. Ceci est pour vous expliquer comment il se fait que Cérizet est expéditionnaire dans mon greffe.

« Eh bien! dans le temps où il florissait comme gérant d'un journal dirigé par le ministère Périer contre les journaux incendiaires, *la Tribune* et autres, Cérizet, qui est un brave garçon, après tout, mais qui aime un peu trop les femmes, la bonne chère et les plaisirs, a été très-utile à Théodose, qui faisait la rédaction politique; et, sans la mort de Casimir Périer, ce jeune homme eût été nommé substitut à Paris. En 1834 et 1835, il est retombé, malgré son talent, car sa collaboration au

journal ministériel lui a nui. « Sans mes prin-
« cipes religieux, m'a-t-il dit alors, je me serais
« jeté dans la Seine. » Enfin, il paraît que l'ami de son oncle l'aura su dans le malheur, il a reçu de quoi se faire recevoir avocat ; mais il ignore toujours le nom et la demeure de ce protecteur mystérieux. Après tout, dans ces circonstances, son économie est excusable, et il faut avoir bien du caractère pour refuser ce que lui offrent de pauvres diables à qui son dévouement fait gagner des affaires. Il est indigne de voir des gens spéculant sur l'impossibilité où sont les malheureux de pouvoir avancer les frais d'un procès qu'on leur intente injustement. Oh ! il arrivera ; je ne serais pas étonné de voir ce garçon-là dans une position très-brillante ; il a de la ténacité, de la probité, du courage ! Il étudie, il pioche. »

Malgré la faveur avec laquelle il fut accueilli, Me de la Peyrade alla sobrement chez les Thuillier. Mais, grondé pour sa réserve, il se montra plus souvent, finit par venir tous les dimanches, fut prié de tous les dîners, et devint si familier dans la maison, que, s'il arrivait pour parler à Thuillier vers les quatre heures, on le forçait à manger sans cerémonie

la *fortune du pot*. Mademoiselle Thuillier se disait : « Nous sommes sûrs alors qu'il dînera bien, le pauvre jeune homme ! »

Un phénomène social, qui certainement a été observé, mais qui n'a pas encore été formulé, publié, si vous voulez, quoiqu'il mérite d'être constaté, c'est le retour des habitudes, de l'esprit, des manières de la primitive condition chez certaines gens qui, de leur jeunesse à leur veillesse, se sont élevés au-dessus de leur premier état. Ainsi Thuillier était redevenu, moralement parlant, fils de concierge ; il faisait usage de quelques-unes des plaisanteries de son père, et finissait par laisser apercevoir, à la surface de sa vie sur son déclin, un peu du limon des premiers jours.

Environ cinq ou six fois par mois, quand la soupe grasse était bonne, il disait comme un propos entièrement neuf, en posant sa cuiller sur son assiette vide : « Ça vaut mieux qu'un coup de pied, le reçût-on dans les os des jambes !... » En entendant cette plaisanterie pour la première fois, Théodose, qui ne la connaissait pas, perdit sa gravité, se mit à rire de si bon cœur que Thuillier, le beau Thuillier, fut caressé dans sa vanité comme

jamais il ne l'avait été. Depuis, Théodose accueillait toujours cette phrase par un petit sourire fin. Ce léger détail expliquera comment, le matin même de la soirée où Théodose venait d'avoir son engagement avec le jeune substitut, il avait pu dire à Thuillier, en se promenant dans le jardin pour voir l'effet de la gelée :

— Vous avez beaucoup plus d'esprit que vous ne le croyez !

Et avait reçu cette réponse :

— Dans toute autre carrière, mon cher Théodose, j'aurais fait un grand chemin, mais la chute de l'Empereur m'a cassé le cou.

— Il est encore temps, avait dit le jeune avocat. D'abord, qu'a fait ce saltimbanque de Colleville pour avoir la croix ?

Là, Me de la Peyrade avait touché la plaie que Thuillier cachait à tous les yeux, si bien que sa sœur même ne la connaissait pas ; mais le jeune homme, intéressé à étudier tous ces bourgeois, avait deviné la secrète envie qui rongeait le cœur de l'ex-sous-chef.

— Si vous voulez me faire l'honneur, vous si expérimenté, de vous conduire par mes conseils, avait ajouté le philanthrope, et sur-

tout de ne jamais parler de notre pacte à personne, pas même à votre excellente sœur, à moins que je n'y consente, je me charge de vous faire décorer aux acclamations de tout le quartier.

— Oh! si nous réussissions, s'était écrié Thuillier, vous ne savez pas ce que je serais pour vous...

Cela explique pourquoi Thuillier venait de se rengorger quand, un moment avant, Théodose avait eu l'audace de lui prêter des opinions.

VIII

LA FINALE DE LA SOIRÉE.

Dans les arts, et peut-être Molière a-t-il mis l'hypocrisie au rang des arts en classant à jamais Tartufe dans les comédiens, il existe un point de perfection au-dessous duquel vient le talent et auquel atteint seul le génie. Il est si peu de différence entre l'œuvre du génie et l'œuvre du talent, que les hommes de génie peuvent seuls apprécier cette distance qui sépare Raphaël du Corrége, Titien de Rubens. Il y a plus, le vulgaire y est trompé. Le cachet du génie est une certaine apparence de facilité.

Son œuvre doit paraître, en un mot, ordinaire au premier aspect, tant elle est toujours naturelle, même dans les sujets les plus élevés.

Beaucoup de paysannes tiennent leurs enfants comme la fameuse madone de Dresde tient le sien. Eh bien, le comble de l'art, chez un homme de la force de Théodose, est de faire dire de lui plus tard : « Tout le monde y aurait été pris ! » Or, dans le salon Thuillier, il voyait poindre la contradiction, il devinait chez Colleville la nature assez clairvoyante et critique de l'artiste manqué. L'avocat se savait déplaisant à Colleville, qui, par suite de circonstances inutiles à rapporter, était payé pour croire à la science des anagrammes. Aucun de ses anagrammes n'avait failli. On s'était moqué de lui dans les bureaux, quand, en lui demandant l'anagramme du pauvre Auguste-Jean-François Minard, il avait trouvé : *J'amassai une si grande fortune*, et l'événement justifiait, à dix ans de distance, l'anagramme. Or, l'anagramme de Théodose était fatal. Celui de sa femme le faisait trembler, il ne l'avait jamais dit, car Flavie Minard Colleville donnait : *La vieille C***, nom flétri, vole.*

Déjà plusieurs fois Théodose avait fait quelques avances au jovial secrétaire de la mairie, et il s'était senti repoussé par une froideur peu naturelle chez un homme si communicatif. Quand la bouillotte fut finie, il y eut un moment où Colleville attira Thuillier dans l'embrasure d'une croisée, et lui dit :

— Tu laisses prendre trop de pied chez toi à cet avocat, il a tenu ce soir le dé de la conversation.

— Merci, mon ami, un homme averti en vaut deux, répondit Thuillier en se moquant intérieurement de Colleville.

Théodose qui, dans ce moment, causait avec madame Colleville, avait les yeux sur les deux amis, et par cette prescience dont font usage les femmes pour savoir quand et en quel sens on parle d'elles, d'un angle de salon à l'autre, il devina que Colleville essayait de lui nuire dans l'esprit du faible et niais Thuillier.

— Madame, dit-il à l'oreille de la dévote, croyez que si quelqu'un est en état de vous apprécier ici, c'est moi. En vous voyant, on dirait une perle tombée au milieu de la fange;

vous n'avez pas quarante-deux ans, car une femme n'a que l'âge qu'elle paraît avoir, et beaucoup de femmes de trente ans qui ne vous valent pas seraient heureuses d'avoir votre taille et cette sublime figure où l'amour a passé sans jamais combler le vide de votre cœur. Vous vous êtes donnée à Dieu, je le sais, j'ai trop de piété pour vouloir être autre chose que votre ami; mais vous vous êtes donnée à lui parce que vous n'avez jamais trouvé personne digne de vous. Enfin, vous avez été aimée, mais vous ne vous êtes jamais sentie adorée, et j'ai deviné cela... Mais voici votre mari qui n'a pas su vous faire une position en harmonie avec votre valeur; il me hait, comme s'il se doutait que je vous aime, et m'empêche de vous dire ce que je crois avoir trouvé pour vous mettre dans la sphère à laquelle vous étiez destinée. Non, madame, dit-il en se levant et à haute voix, ce n'est pas l'abbé Gondrin qui prêchera cette année le carême à notre pauvre Saint-Jacques du Haut-Pas; c'est M. d'Estival, un de mes compatriotes, qui s'est voué à la prédication dans l'intérêt des classes pauvres, et vous entendrez un des plus onctueux prédicateurs que

je connaisse; un prêtre d'un extérieur peu agréable, mais quelle âme!...

— Mes souhaits seront donc accomplis, dit la pauvre madame Thuillier; je n'ai jamais pu comprendre les prédicateurs en renom.

Un sourire erra sur les lèvres de mademoiselle Thuillier et sur celles de plusieurs personnes.

— Ils s'occupent trop de démonstrations théologiques, il y a longtemps que je suis de cette opinion, dit Théodose; mais je ne parle jamais religion, et sans madame *de* Colleville...

— Il y a donc des démonstrations en théologie? demanda naïvement et à brûle-pourpoint le professeur de mathématiques.

— Je ne pense pas, monsieur, répondit Théodose en regardant Félix Phellion, que vous fassiez sérieusement cette question.

— Félix, dit le vieux Phellion arrivant pesamment au secours de son fils en saisissant une expression douloureuse sur le pâle visage de madame Thuillier, Félix sépare la religion en deux catégories; il la considère au point de vue humain et au point de vue divin, la tradition et le raisonnement.

— Quelle hérésie, monsieur! répondit Théodose; la religion est une; elle veut la foi avant tout.

Le vieux Phellion, cloué par cette phrase, regarda sa femme :

— Il est temps, ma bonne amie.

Et il montra la pendule.

— Oh! M. Félix, dit Céleste à l'oreille du candide mathématicien, ne seriez-vous pas, comme Pascal et Bossuet, à la fois savant et pieux?...

Les Phellion, en se retirant, entraînèrent les Colleville; il ne resta bientôt plus que Dutocq, Théodose et les Thuillier.

Les flatteries adressées par Théodose à Flavie ont tout le caractère du lieu commun; mais il est à remarquer, dans l'intérêt de cette histoire, que l'avocat se tenait au plus près de ces esprits vulgaires; il naviguait dans leurs eaux, il leur parlait leur langage. Son peintre était Pierre Grassou et non Joseph Bridau; son livre était *Paul et Virginie*. Le plus grand poëte actuel était pour lui Casimir Delavigne; à ses yeux, la mission de l'art était, avant tout, l'utilité. Parmentier, l'*auteur de la pomme de terre*, valait pour lui trente Ra-

phaëls ; l'homme au petit manteau bleu lui paraissait *une sœur de charité*. Ces expressions de Thuillier, il les rappelait parfois.

— Ce jeune Félix Phellion, dit-il, est tout à fait l'universitaire de notre temps, le produit d'une science qui a mis Dieu à la retraite. Mon Dieu ! où allons-nous ? Il n'y a que la religion qui puisse sauver la France, car il n'y a que la peur de l'enfer qui nous préserve du vol domestique, accompli à toute heure au sein des ménages, et qui ronge les fortunes les mieux assises. Vous avez tous une guerre occulte au sein de la famille.

Sur cette habile tirade, qui impressionna vivement Brigitte, il se retira suivi de Dutocq, après avoir souhaité une bonne nuit aux trois Thuillier.

— Ce jeune homme est plein de moyens ! dit sentencieusement Thuillier.

— Oui, ma foi, répondit Brigitte en éteignant les lampes.

— Il a de la religion, dit madame Thuillier en s'en allant la première.

— Môsieur, disait Phellion à Colleville, en atteignant à la hauteur de l'École des mines et après s'être assuré qu'ils étaient seuls dans la

rue : il est dans mes habitudes de soumettre mes lumières aux autres, mais il m'est impossible de ne pas trouver que ce jeune avocat fait bien le maître chez nos amis les Thuillier.

— Mon opinion, à moi, repartit Colleville, qui marchait avec Phellion en arrière de sa femme, de Céleste et de madame Phellion, serrées toutes trois les unes contre les autres, est que c'est un jésuite, et je n'aime pas ces gens-là... Le meilleur n'en vaut rien. Pour moi, le jésuite, c'est la fourberie et la fourberie pour fourber; ils fourbent pour le plaisir de fourber, et, comme on dit, pour s'entretenir la main. Voilà mon opinion, je ne la mâche pas.

— Je vous comprends, môsieur, répondit Phellion qui donnait le bras à Colleville.

— Non, M. Phellion, répondit Flavie en prenant une petite voix de tête, vous ne comprenez pas Colleville, mais je sais bien ce qu'il veut dire, et il fera bien d'en rester là... Ces sortes de sujets ne s'agitent pas dans la rue, à onze heures, et devant une jeune personne.

— Tu as raison, ma femme, dit Colleville.

En atteignant à la rue des Deux-Églises

que Phellion allait prendre, on se souhaita le bonsoir. Félix Phellion dit alors à Colleville :

— Monsieur, votre fils François pourrait entrer à l'école Polytechnique, s'il était vivement poussé ; je vous offre de le mettre en état de passer les examens cette année.

— Ceci n'est pas de refus, merci ! mon ami, dit Colleville, nous verrons cela.

— Bien ! dit Phellion à son fils.

— Ceci n'est pas maladroit ! s'écria la mère.

— Que voyez-vous donc là ? demanda Félix.

— Mais c'est adroitement faire la cour aux parents de Céleste.

— Que je ne trouve pas mon problème si j'y pensais ! s'écria le jeune professeur ; j'ai découvert, en causant avec les petits Colleville, que François à la vocation des mathématiques, et j'ai cru devoir éclairer son père…

— Bien ! mon fils, répéta Phellion, je ne te voudrais pas autrement. Mes vœux sont exaucés, j'ai dans mon fils la probité, l'honneur, les vertus citoyennes et privées que je lui souhaitais.

Madame Colleville, une fois Céleste couchée, dit à son mari :

— Colleville, ne te prononce donc pas si

crûment sur les gens sans les connaître à fond. Quand tu dis jésuites, je sais que tu penses aux prêtres, et fais-moi le plaisir de garder pour toi tes opinions sur la religion toutes les fois que tu seras en présence de ta fille. Nous sommes les maîtres de sacrifier nos âmes et non celles de nos enfants. Voudrais-tu pour ta fille une créature sans religion?... Maintenant, mon chat, nous sommes à la merci de tout le monde, nous avons quatre enfants à pourvoir, peux-tu dire que dans un temps donné tu n'auras pas besoin de celui-ci, de celui-là? Ne te fais donc pas d'ennemis; tu n'en as pas, tu es bon enfant, et, grâce à cette qualité qui, chez toi, va jusqu'au charme, nous nous sommes assez bien tirés de la vie!...

— Assez! assez! dit Colleville qui jetait son habit sur une chaise et qui se débarrassait de sa cravate, j'ai tort, tu as raison, ma belle Flavie.

— A la première occasion, mon gros mouton, dit la rusée commère en tapotant les joues de son mari, tu tâcheras de faire une politesse à ce petit avocat; c'est un finaud, il faut l'avoir pour nous. Il joue la comédie... eh! joue la comédie avec lui; sois sa dupe en

apparence, et, s'il a du talent, s'il a de l'avenir, fais-t'en un ami. Crois-tu que je veux te voir longtemps à ta mairie?

— Venez, femme Colleville, dit en riant l'ancienne clarinette de l'Opéra-Comique en se tapant sur le genou pour indiquer à sa femme la place qu'il lui voulait voir prendre, chauffons nos petons et causons... Quand je te regarde, je suis de plus en plus convaincu de cette vérité que la jeunesse des femmes est dans leur taille...

— Et dans leur cœur...

— L'un et l'autre, reprit Colleville, la taille légère et le cœurd lourd...

— Non, grosse bête, profond.

— Ce que tu as de bien, c'est d'avoir conservé ta blancheur sans avoir recours à l'embonpoint!... Mais voilà... tu as des petits os... Tiens, Flavie, je recommencerais la vie, je ne voudrais pas d'autre femme que toi...

— Tu sais bien que je t'ai toujours préféré *aux autres*... Quel malheur que monseigneur soit mort! Sais-tu ce que je te voudrais?

— Non.

— Une place à la ville de Paris, une place de douze mille francs, quelque chose comme

caissier ou à la caisse municipale, ou à celle de Poissy, ou facteur.

— Tout cela me va.

— Eh bien, si ce monstre d'avocat pouvait quelque chose ; il a bien de l'intrigue : ménageons-le... Je le sonderai... laisse-moi faire... et surtout ne contrarie pas son jeu chez les Thuillier...

Théodose avait touché le point douloureux dans le cœur de Flavie Colleville, et ceci mérite une explication qui, peut-être, aura la valeur d'un coup d'œil synthétique sur la vie des femmes.

IX

UNE FEMME DE QUARANTE ANS.

A quarante ans, la femme, et surtout celle qui a goûté à la pomme empoisonnée de la passion, éprouve un effroi solennel ; elle s'aperçoit qu'il y a deux morts pour elle : la mort du corps et celle du cœur. En faisant des femmes deux grandes catégories qui répondent aux idées les plus vulgaires, les appelant vertueuses ou coupables, il est permis de dire qu'à compter de ce chiffre redoutable elles ressentent une douleur d'une vivacité terrible.

Vertueuses et trompées dans les vœux de leur nature, soit qu'elles aient eu le courage de se soumettre, soit qu'elles aient enterré leurs révoltes dans leur cœur ou au pied des autels, elles ne se disent pas sans effroi que tout est fini pour elles. Cette pensée a de si étranges et de si diaboliques profondeurs, que là se trouve la raison de quelques-unes de ces apostasies qui parfois surprennent le monde et qui l'épouvantent. Coupables, elles sont dans une de ces situations vertigineuses qui se traduisent souvent, hélas ! par la folie ou finissent par la mort, ou se terminent en passions aussi grandes que la situation même.

Voici le sens *dilemmatique* de cette crise : ou elles ont connu le bonheur, s'en sont fait une vertueuse vie et ne peuvent que respirer cet air chargé d'encens, s'agiter dans cette atmosphère fleurie où les flatteries sont des caresses, et alors comment y renoncer ? Ou, phénomène plus bizarre encore que rare, elles n'ont trouvé que de lassants plaisirs en cherchant un bonheur qui les fuyait, soutenues dans cette chasse ardente par les irritantes satisfactions de la vanité, se piquant à ce jeu comme un joueur à sa martingale, car pour

elles ces derniers jours de beauté sont le dernier enjeu du ponte au désespoir.

« Vous avez été aimée, et non pas adorée ! » Ce mot de Théodose, accompagné d'un regard qui lisait, non dans le cœur, mais dans la vie, était le mot d'une énigme, et Flavie se sentit devinée.

L'avocat avait répété quelques idées que la littérature a rendues triviales ; mais qu'importe de quelle fabrique et de quelle espèce est la cravache quand elle atteint la plaie du cheval de race ? La poésie était dans Flavie et non pas dans l'ode, de même que le bruit n'est pas dans l'avalanche, quoiqu'il la détermine.

Un jeune officier, deux fats, un banquier, un maladroit petit jeune homme et le pauvre Colleville, c'étaient là de tristes essais. Une fois dans sa vie, madame Colleville avait rêvé le bonheur, mais elle ne l'avait pas ressenti ; puis la mort s'était hâtée de rompre la seule passion où Flavie avait trouvé vraiment du charme. Elle écoutait depuis deux ans la voix de la religion, qui lui disait que ni l'Église, ni la société, ne parlent de bonheur, d'amour, mais de devoirs et de résignation ; que pour

ces deux grandes puissances, le bonheur gît dans la satisfaction causée par l'accomplissement de devoirs pénibles ou coûteux, et que la récompense n'est pas en ce monde. Mais elle entendait comme une voix autrement criarde, et attendu que sa religion était un masque nécessaire à porter, et non une conversion, qu'elle ne le déposait pas parce qu'elle y voyait une ressource, et que la dévotion feinte ou vraie était une manière d'être appropriée à son avenir, elle restait à l'église comme dans le carrefour d'une forêt, assise sur un banc, lisant les indications de route, et attendant un hasard en sentant venir la grande nuit.

Aussi sa curiosité fut-elle vivement excitée lorsqu'elle entendit Théodose lui formuler sa situation secrète sans avoir l'air de prétendre à en profiter, mais en s'attaquant au côté purement intérieur de sa vie et en lui promettant la réalisation d'un château en Espagne sept ou huit fois renversé.

Dès le commencement de l'hiver, elle s'était vue, quoique à la dérobée, examinée à fond et étudiée par Théodose. Elle avait plus d'une fois mis sa robe de moire grise, ses dentelles

noires et sa coiffure de fleurs entortillée de malines, pour se montrer à son avantage, et les hommes savent toujours quand une toilette a été faite pour eux. L'affreux beau de l'Empire l'assassinait de basses flatteries, elle était la reine du salon, mais le Provençal en disait mille fois plus par un fin regard.

Flavie avait attendu de dimanche en dimanche une déclaration; elle se disait : « Il me sait ruinée et n'a pas le sou! Peut-être est-il réellement pieux. » Théodose ne voulait rien brusquer, et, comme un habile musicien, il avait marqué l'endroit de sa symphonie où il devait donner le coup sur le tam-tam. Quand il s'était vu mis en suspicion par Colleville auprès de Thuillier, il avait lâché sa bordée habilement préparée depuis trois ou quatre mois qu'il avait employés à étudier Flavie, et il avait réussi, comme le matin, auprès de Thuillier.

En se couchant, il se disait : « La femme est pour moi, le mari ne peut pas me souffrir : à cette heure, ils se disputent, et je serai le plus fort, car elle fait ce qu'elle veut de son mari. » Le Provençal s'était trompé, en ceci qu'il n'y avait point eu la moindre dispute, et

que Colleville dormait auprès de sa chère petite Flavie, pendant qu'elle se disait : « Théodose est un homme supérieur. »

Beaucoup d'hommes, de même que la Peyrade, tirent leur supériorité de l'audace ou de la difficulté d'une entreprise; les forces qu'ils y déploient leur grossissent les muscles, ils y dépensent énormément; puis, soit le succès obtenu, soit venue la chute, le monde est étonné de les trouver petits, mesquins ou épuisés. Après avoir jeté dans l'esprit des deux personnes de qui dépendait le sort de Céleste une curiosité qui devait devenir fébrile, Théodose fit l'homme occupé : pendant cinq à six jours il sortit depuis le matin jusqu'au soir, de manière à ne revoir Flavie qu'au moment où le désir aurait atteint chez elle à ce point où l'on passe par-dessus toutes les convenances, et afin de forcer le vieux beau à venir chez lui.

Le dimanche suivant, il fut à peu près certain de trouver madame Colleville à l'église; ils sortirent en effet tous les deux au même moment, se rencontrèrent dans la rue des Deux-Églises, et Théodose offrit le bras à Flavie, qui l'accepta, laissant sa fille aller en

avant, en compagnie de son frère Anatole. Ce dernier enfant, alors âgé de douze ans, devant entrer au séminaire, était en demi-pension dans l'institution Barniol, où il recevait une instruction élémentaire, et naturellement le gendre de Phellion avait restreint le prix de la demi-pension en perspective de l'alliance espérée entre Phellion et Céleste.

— M'avez-vous fait l'honneur et la faveur de penser à ce que je vous ai si mal dit l'autre jour? demanda d'un ton câlin l'avocat à la jolie dévote en lui pressant le bras sur son cœur par un mouvement à la fois doux et fort, car il paraissait se contenir afin de paraître respectueux à l'encontre de son entraînement. Ne vous méprenez pas sur mes intentions, reprit-il en recevant de madame Colleville un de ces regards que les femmes rompues au manége de la passion savent trouver, et qui, par leur expression, peut également convenir et à une fâcherie sévère et à une secrète communication de sentiments. Je vous aime comme on aime une belle nature aux prises avec le malheur; la charité chrétienne embrasse aussi bien les forts que les faibles, et son trésor appartient à tous. Fine, gracieuse,

élégante comme vous l'êtes; faite pour être l'ornement du monde le plus élevé, quel homme peut vous voir sans une immense compassion au cœur, roulant parmi ces odieux bourgeois qui ne savent rien de vous, pas même la valeur aristocratique d'une de vos poses ou d'un de vos regards, ou celle d'une de vos coquettes inflexions de voix! Ah! si j'étais riche!... Ah! si j'avais le pouvoir, votre mari, qui, certainement, est un bon diable, deviendrait receveur général, et vous le feriez nommer député! Mais moi, pauvre ambitieux, dont le premier devoir est de taire mon ambition en me trouvant au fond du sac comme le dernier numéro d'un lot de famille, je ne puis vous offrir que mon bras, au lieu de vous offrir mon cœur. J'espère tout d'un bon mariage, et croyez bien que je rendrai ma femme non-seulement heureuse, mais une des premières dans l'État, en recevant d'elle les moyens de parvenir... Il fait beau, venez faire un tour dans le Luxembourg, dit-il en arrivant à la rue d'Enfer, au coin de la maison de madame Colleville, en face de laquelle se trouve un passage qui conduit au jardin par l'escalier d'un petit édifice, le dernier

débris du fameux couvent des Chartreux.

La mollesse du bras qu'il tenait indiqua le consentement tacite de Flavie, et, comme elle méritait l'honneur d'une espèce de violence, il l'entraîna vivement en ajoutant :

— Venez ! nous n'aurons pas toujours un si bon moment. Oh ! dit-il, votre mari nous regarde, il est à la fenêtre ; allons lentement.

— Ne craignez rien de M. Colleville, dit Flavie en souriant, il me laisse entièrement maîtresse de mes actions.

— Oh ! voilà bien la femme que j'ai rêvée ! s'écria le Provençal avec cette extase et cet accent qui n'embrasent que des âmes et ne sortent que des lèvres méridionales. Pardon, madame, dit-il en se reprenant et revenant d'un monde supérieur à l'ange exilé qu'il regarda pieusement, pardon ! je reviens à ce que je disais... Eh ! comment n'être pas sensible aux douleurs qu'on éprouve soi-même, en les voyant le lot d'un être à qui la vie devrait n'apporter que joie et bonheur !... Vos souffrances sont les miennes ; je ne suis pas plus à ma place que vous n'êtes à la vôtre : le même malheur nous a faits sœur et frère. Ah ! chère Flavie ! le premier jour où il me fut donné de

vous voir, c'était le dernier dimanche du mois de septembre 1838... Vous étiez bien belle ; je vous reverrai souvent dans cette petite robe de mousseline de laine aux couleurs d'un tartan de je ne sais quel clan d'Écosse!... Ce jour-là, je me suis dit : Pourquoi cette femme est-elle chez les Thuillier, et pourquoi surtout a-t-elle jamais eu des relations avec un Thuillier?...

— Monsieur!... dit Flavie effrayée de la pente rapide que le Provençal donnait à la conversation.

— Eh! je sais tout, s'écria-t-il en accompagnant ce mot d'un mouvement d'épaule, et je m'explique tout... et je ne vous en estime pas moins. Allez! ce n'est jamais le péché d'une laide, ni d'une bossue... Vous avez à recueillir les fruits de votre faute, et je vous y aiderai! Céleste sera très-riche, et là se trouve pour vous tout votre avenir; vous ne pouvez avoir qu'un gendre, ayez le talent de bien choisir. Un ambitieux deviendra ministre, mais vous humiliera, vous tracassera, vous rendra votre fille malheureuse; et s'il en perd la fortune, il ne la retrouvera certes pas. Eh bien, oui, je vous aime, dit-il, et je vous aime d'une

affection sans bornes; vous êtes au-dessus d'une foule de petites considérations où s'entortillent les sots. Entendons-nous...

Flavie était abasourdie; elle fut néanmoins sensible à l'excessive franchise de ce langage, et se disait en elle-même : « Il n'est pas cachotier, celui-là !... » Mais elle s'avouait qu'elle n'avait jamais été aussi profondément émue et remuée que par ce jeune homme.

— Monsieur, je ne sais pas qui peut vous avoir induit en erreur sur ma vie, et de quel droit vous...

— Ah! pardon, madame, reprit le Provençal avec une froideur qui frisait le mépris; j'ai rêvé... je m'étais dit : « Elle est tout cela, » mais je me suis pris à des dehors. Je sais maintenant pourquoi vous resterez à jamais au quatrième étage, là-haut, rue d'Enfer.

Et il commenta sa phrase par un geste énergique en montrant les fenêtres de l'appartement de Colleville qui se voyaient de l'allée du Luxembourg où ils se promenaient seuls, dans cet immense champ labouré par tant de jeunes ambitions.

— J'ai été franc, j'attendais la réciprocité. Moi, j'ai eu des jours sans pain, madame, j'ai

su vivre, faire mon droit, obtenir le grade de licencié dans Paris, avec 2,000 francs pour tout capital, et j'étais entré par la barrière d'Italie avec 500 francs dans ma poche, en me jurant, comme un de mes compatriotes, d'être un jour un des premiers hommes de mon pays... Et l'homme qui souvent a ramassé sa nourriture dans les paniers où les restaurateurs mettent leurs rebuts et qu'ils vident à six heures du matin à leurs portes quand les regrattiers n'en veulent plus... cet homme ne reculera devant aucun moyen... avouable... Eh ! me croyez-vous l'ami du peuple?... dit-il en souriant ; il faut un porte-voix à la renommée ; elle ne se fait guère entendre en parlant du bout des lèvres... et sans renom, à quoi sert le talent ? L'avocat des pauvres sera celui des riches... Est-ce assez m'ouvrir les entrailles? Ouvrez-moi votre cœur... Dites-moi : « Soyons amis, » et nous serons tous heureux un jour....

— Mon Dieu ! pourquoi suis-je venue ici, pourquoi vous ai-je donné le bras?... s'écria Flavie.

— Parce que c'est dans votre destinée, répondit-il, et, ma chère et bien-aimée Flavie,

ajouta-t-il en lui pressant le bras sur son cœur, vous attendiez-vous à entendre de moi des vulgarités?... Nous sommes sœur et frère... voilà tout.

Et il la reconduisait vers le passage pour retourner rue d'Enfer.

Flavie éprouvait une terreur au fond du contentement que causent aux femmes les émotions violentes, et elle prit cette épouvante pour l'espèce d'effroi qu'une nouvelle passion occasionne; mais elle se sentait charmée, et elle marchait en gardant un profond silence.

— A quoi pensez-vous?... lui demanda Théodose au milieu du passage.

— A tout ce que vous venez de me dire, répondit-elle.

— Mais, dit-il, à nos âges on supprime les préliminaires; nous ne sommes pas des enfants, et nous sommes l'un et l'autre dans une sphère où l'on doit s'entendre. Enfin, sachez-le, ajouta-t-il en débouchant rue d'Enfer, je suis tout à vous...

Et il salua profondément.

— Les fers sont au feu! se dit-il en suivant de l'œil cette proie étourdie.

X

LE MOT DE L'ÉNIGME.

En rentrant chez lui, Théodose trouva sur le palier un personnage en quelque sorte sous-marin de cette histoire, qui s'y est trouvé comme l'église enterrée sur laquelle repose la façade d'un palais. La vue de cet homme qui, après avoir sonné inutilement chez Théodose, venait de sonner à la porte de Dutocq, fit tressaillir l'avocat provençal, mais en lui-même, et sans que rien pût trahir à l'extérieur cette émotion profonde. Cet homme était le Cérizet

de qui Dutocq avait déjà parlé aux Thuillier comme de son expéditionnaire.

Cérizet, qui n'avait que trente-huit ans, paraissait être un homme de cinquante, tant il avait vieilli par tout ce qui peut vieillir les hommes. Sa tête, sans cheveux, offrait un crâne jaunâtre, mal couvert par une perruque que la décoloration avait rougie ; son masque pâle, flasque, démesurément rude, semblait d'autant plus horrible qu'il avait le nez rongé, mais pas assez radicalement pour qu'il pût user de la ressource de le remplacer par un faux nez ; depuis sa naissance, au front, jusqu'aux narines, ce nez existait comme la nature l'avait fait, mais la maladie, après avoir mangé les ailes vers l'extrémité, n'y laissait que deux trous de forme bizarre qui viciaient la prononciation et gênaient la parole. Les yeux, primitivement beaux, mais affaiblis par des misères de tous genres, par des nuits consacrées aux veilles, étaient devenus rouges sur les bords, et présentaient des altérations profondes ; le regard, quand l'âme y envoyait une expression de malice, eût effrayé des juges ou des criminels, enfin ceux-là mêmes qui ne s'effrayent de rien.

La bouche démeublée, et où apparaissaient quelques dents noires, était menaçante; il y venait une salive écumeuse et rare qui ne dépassait point des lèvres pâlies et minces. Cérizet, petit homme, moins sec que desséché, tâchait de remédier aux malheurs de sa physionomie par le costume, et si ce costume n'était pas opulent, il le maintenait dans un état de propreté qui peut-être en faisait mieux encore ressortir la misère. Tout semblait douteux chez lui, tout ressemblait à son âge, à son nez, à son regard. Il était impossible de savoir s'il avait aussi bien trente-huit ans que soixante ans, si son pantalon bleu, déteint, mais étroitement ajusté, serait bientôt à la mode, ou s'il appartenait à celle de l'année 1835. Des bottes avachies, soigneusement cirées, remontées pour la troisième fois, fines autrefois, avaient peut-être foulé des tapis ministériels. La redingote à brandebourgs, lavée par des averses, et dont les olives avaient l'indiscrétion de laisser voir leurs moules, témoignait par sa coupe d'une élégance disparue. Le col-cravate en satin cachait assez heureusement le linge, mais par derrière l'ardillon de la boucle l'avait entamé, et le satin était

ressatiné par une espèce d'huile distillée de la perruque. Aux jours de sa jeunesse, le gilet ne manquait pas de fraîcheur, mais c'était l'un de ces gilets achetés pour quatre francs et venu des profondeurs de l'étalage d'un marchand d'habits tout faits. Tout était soigneusement brossé, comme le chapeau de soie luisant et bossué. Tout s'harmonisait et faisait accepter les gants noirs qui cachaient les mains de ce Méphistophélès subalterne dont voici la vie antérieure en une seule phrase.

C'était un artiste en mal, à qui, dès le début, le mal avait réussi, et qui, trompé par de premiers succès, continuait à ourdir des infamies en restant dans les termes légaux. Devenu chef d'une imprimerie en trahissant son maître, il avait subi des condamnations comme gérant d'un journal libéral, et en province, sous la Restauration, il était l'une des bêtes noires du gouvernement royal, et *l'infortuné* Cérizet, comme l'infortuné Chauvet, comme l'héroïque Mercier. Il avait dû à cette réputation de patriotisme une place de sous-préfet en 1830; six mois après, il fut destitué; mais il prétendit être jugé sans avoir été entendu, et il cria tant que, sous le ministère Casimir

Périer, il devint gérant d'un journal contre-républicain soldé par le ministère. Il en sortit pour faire des affaires, au nombre desquelles se trouva l'une des plus malheureuses commandites revisées par la police correctionnelle, et il accepta fièrement la sévère condamnation qu'il encourut en la donnant pour une vengeance ourdie par le parti républicain, qui, disait-il, ne lui pardonnait pas de lui avoir porté de rudes coups dans son journal, en lui rendant dix blessures pour une. Il avait fait son temps de prison dans une maison de santé. Le pouvoir finit par avoir honte d'un homme sorti de l'hospice des Enfants-Trouvés, et que ses habitudes presque crapuleuses et des affaires honteuses faites en société d'un ancien banquier nommé Claparon avaient enfin amené à la déconsidération la plus méritée. Aussi Cérizet, tombé de chute en chute au plus bas degré de l'échelle sociale, eût-il besoin d'un reste de pitié pour obtenir la place d'expéditionnaire dans le greffe de Dutocq. Du fond de ṣa misère, cet homme rêvait une revanche, et comme il n'avait plus rien à perdre, il admettait tous les moyens. Dutocq et lui se trouvaient liés par leurs habitudes dépravées. Cé-

rizet était à Dutocq, dans le quartier, ce que le lévrier est au chasseur. Cérizet, au fait des besoins de tous les malheurs, faisait cette usure de ruisseau, nommé le prêt à la petite semaine; il avait commencé par partager avec Dutocq, et cet ancien gamin de Paris, devenu banquier des éventaires, l'escompteur des charrettes à bras, était l'insecte rongeur des deux faubourgs.

— Eh bien, dit Cérizet en voyant Dutocq ouvrant sa porte, puisque Théodose est de retour, allons chez lui...

Et l'avocat des pauvres laissa passer ces deux hommes devant lui.

Tous trois ils traversèrent une petite chambre carrelée, frottée, où le jour reluisait sur une couche d'encaustique rouge, en passant entre des rideaux de percale, et laissait apercevoir une modeste table ronde en noyer, un buffet en noyer, sur lequel trônait une lampe. De là l'on passait dans un petit salon à rideaux rouges, à meuble d'acajou recouvert en velours d'Utrecht rouge; la paroi opposée aux fenêtres était occupée par une bibliothèque garnie de livres de jurisprudence. La cheminée était ornée d'une garniture vulgaire : une pendule

à quatre colonnes de bois d'acajou, des flambeaux sous verre. Le cabinet où, devant un feu de charbon de terre, allèrent s'asseoir les trois amis, était le cabinet de l'avocat qui débute : l'ameublement se composait d'un bureau, du fauteuil à bras, de petits rideaux de soie verte aux fenêtres, d'un tapis vert, d'un cartonnier et d'un lit de repos, au-dessus duquel était appendu un christ en ivoire sur un fond de velours. La chambre à coucher, la cuisine et le reste de l'appartement avaient vue sur la cour.

— Eh bien, dit Cérizet, ça va-t-il, marchons-nous ?

— Mais oui, répondit Théodose.

— Avouez que j'ai eu, s'écria Dutocq, une fameuse idée, en imaginant le moyen d'empaumer cet imbécile de Thuillier...

— Oui, mais je ne suis pas en reste, s'écria Cérizet, je viens ce matin vous donner les cordes pour mettre les poucettes à la vieille fille et la faire aller comme un toton... Ne nous abusons pas, mademoiselle Thuillier est tout dans cette affaire : l'avoir à soi, c'est avoir ville gagnée... Parlons peu, mais parlons bien, comme il convient entre gens forts. Mon ancien associé, Claparon, vous savez, est

un imbécile, et il doit être toute sa vie ce qu'il fut, un plastron. Or, il sert en ce moment de prête-nom à un notaire de Paris, associé avec des entrepreneurs qui, notaire et maçons, font la culbute! C'est Claparon qui la gobe : il n'avait jamais fait faillite, il y a commencement à tout, et dans ce moment il est caché dans mon taudis de la rue des Poules, où jamais on ne le trouvera. Mon Claparon enrage, il n'a pas le sou; et il y a, parmi les cinq à six maisons qui vont se vendre, un bijou de maison, construite tout en pierre de taille, sise aux environs de la Madeleine; un devant brodé comme un melon, des sculptures ravissantes, mais qui, n'étant pas terminée, sera donnée pour tout au plus 100,000 francs; en y dépensant 25,000 francs, on aura là peut-être 40,000 francs de rente d'ici à deux ans. En rendant propriétaire de cet immeuble mademoiselle Thuillier, on deviendra son amour, car on lui fera sous-entendre qu'il se rencontre tous les ans des occasions semblables. On s'empare des vaniteux en servant leur amour-propre ou en les menaçant; on tient les avares quand on s'attaque à leur bourse ou quand on la leur remplit. Et comme, après tout, travail-

ler pour la Thuillier, c'est travailler pour nous, il faut la faire profiter de ce coup-là.

— Et le notaire, dit Dutocq, pourquoi laisse-t-il aller ça?

— Le notaire, mon pauvre garçon, c'est justement lui qui nous sauve! Forcé de vendre sa charge, ruiné d'ailleurs, il s'est réservé cette part dans les débris du gâteau. Croyant à la probité de l'imbécile Claparon, il l'a chargé de lui trouver un acquéreur nominal, car il lui faut autant de confiance que de prudence. Nous lui laisserons croire que mademoiselle Thuillier est une honnête fille qui prête son nom au pauvre Claparon, et ils seront dedans tous deux, Claparon et le notaire. Je dois bien ce petit tour à mon ami Claparon, qui m'a laissé porter tout le poids de l'affaire dans sa commandite, et où nous avons été roués par Couture, dans la peau duquel je ne vous souhaite pas d'être! dit-il en laissant briller un éclat de haine infernal dans ses yeux flétris. J'ai dit, messeigneurs! ajouta-t-il en grossissant sa voix, qui passa toute par ses fosses nasales, et prenant une attitude dramatique; car, dans un moment d'excessive misère, il s'était fait acteur.

Comme il finissait son exposé, on sonna à la porte, et la Peyrade se leva pour aller ouvrir.

— Êtes-vous toujours content de lui? dit Cérizet à Dutocq. Je lui trouve un air... enfin je me connais en trahisons.

— Il est tellement dans nos mains, dit Dutocq, que je ne me donne pas la peine de l'observer; mais, entre nous, je ne le croyais pas aussi fort qu'il l'est... Sous ce rapport, nous avons cru mettre un alezan entre les jambes d'un homme qui ne savait pas monter à cheval, et le mâtin est un ancien jockey! Voilà...

— Qu'il y prenne garde! dit sourdement Cérizet, je puis souffler sur lui comme sur un château de cartes; quant à vous, papa Dutocq, vous pouvez le voir à l'ouvrage et l'observer à tout moment; surveillez-le! D'ailleurs, j'ai le moyen de le tâter en lui faisant proposer par Claparon de se débarrasser de nous, et nous le jugerions...

— C'est assez bien ça, dit Dutocq, et tu n'as pas froid aux yeux.

— *On est de la manique, et voilà tout*, dit Cérizet.

Ces paroles furent échangées à voix basse

pendant le temps que Théodose mit à se rendre à sa porte et à en revenir. Cérizet examinait tout dans le cabinet quand l'avocat reparut.

— C'est Thuillier, j'attendais sa visite; il est dans le salon, et il ne faut pas qu'il voie la redingote de Cérizet, ajouta l'avocat en souriant, ces brandebourgs-là l'inquiéteraient.

— Bah! tu reçois des malheureux, c'est dans ton rôle... As-tu besoin d'argent? ajouta Cérizet en sortant 100 francs du gousset de son pantalon. Tiens, tiens, cela fera bien.

Et il posa la pile sur la cheminée.

— D'ailleurs, dit Dutocq, nous pouvons nous en aller par la chambre à coucher.

— Eh bien, adieu, dit le Provençal en leur ouvrant la porte perdue par laquelle on communiquait du cabinet dans la chambre à coucher. Entrez, mon cher M. Thuillier, s'écria-t-il au beau de l'empire, et, quand il l'eut vu à la porte de son cabinet, il alla reconduire ses deux associés par sa chambre, par son cabinet de toilette et sa cuisine, dont la porte donnait sur le carré.

— Dans six mois, tu dois être le mari de Céleste, et te trouver sur le trottoir... tu es bien heureux, toi, tu ne t'es pas assis sur les

bancs de la police correctionnelle deux fois... comme moi, la première en 1825 pour un procès en tendance... une suite d'articles que je n'avais pas faits, et la seconde fois pour les bénéfices d'une commandite qui nous a passé devant le nez! Allons! chauffons ça, sac à papier, car Dutocq et moi nous avons crânement besoin chacun de nos 25,000 francs; et bon courage, mon ami? ajouta-t-il en tendant sa main à Théodose, et en faisant de ce serrement de main une épreuve.

Le Provençal donna sa main droite à Cérizet, et serra la sienne avec une chaleureuse expression.

— Mon enfant, sois bien sûr que, dans aucune position, je n'oublierai celle d'où tu m'as tiré pour me mettre à cheval ici... Je suis votre hameçon, mais vous me donnez la plus belle part, et il faudrait être plus infâme qu'un forçat qui se fait mouchard pour ne pas jouer franc jeu.

Dès que la porte fut fermée, Cérizet regarda par le trou de la serrure, afin de voir la figure de Théodose; mais le Provençal s'était retourné pour aller retrouver Thuillier, et son défiant associé ne put surprendre l'expression que prit sa physionomie.

Ce ne fut ni du dégoût ni de la douleur, mais de la joie qui se peignit sur cette figure devenue libre. Théodose voyait s'accroître les moyens de succès, et il se flattait de se débarrasser de ses ignobles compères auxquels il devait tout d'ailleurs. La misère a des profondeurs insondables, à Paris, surtout, des fonds vaseux, et quand un noyé revient de ce lit, à la surface, il en ramène des immondices attachées à son corps ou à ses vêtements. Cérizet, l'ami jadis opulent, le protecteur de Théodose, était la fangeuse souillure encore imprimée au Provençal, et l'ancien gérant de la commandite devinait qu'il voulait se brosser en se trouvant dans une sphère où la mise décente était de rigueur.

— Eh bien, mon cher Théodose, dit Thuillier, nous avons espéré vous voir chaque jour de la semaine, et chaque soir nous avons vu nos espérances trompées. Comme ce dimanche est celui de notre dîner, ma sœur et ma femme m'ont chargé de vous prier de venir...

— J'ai eu tant d'affaires, dit Théodose, que je n'ai pas eu deux minutes à donner à qui que ce soit, pas même à vous que je compte au nombre de mes amis, et avec qui j'avais à causer...

— Comment ! vous pensez donc bien sérieusement à ce que vous m'avez dit? s'écria Thuillier en interrompant Théodose.

— Si vous ne veniez pas pour nous entendre, je ne vous estimerais pas autant que je vous estime, reprit la Peyrade en souriant. Vous avez été sous-chef, donc vous avez un petit reste d'ambition, et chez vous il est diantrement légitime ! Voyons ! entre nous, quand on voit un Minard, une cruche dorée, aller complimenter le roi, se pavaner aux Tuileries ; un Popinot en train de devenir ministre... et vous, un homme rompu au travail administratif, un homme qui a trente ans d'expérience, qui a vu six gouvernements repiquant ses balsamines... Allons donc !... Je suis franc, mon cher Thuillier, je veux vous pousser parce que vous me tirerez après vous... Eh bien, voilà mon plan. Nous allons avoir à nommer un membre du conseil général dans cet arrondissement, et il faut que ce soit vous !... Et, dit-il en appuyant sur ce mot, ce sera vous ! Un jour vous serez le député de l'arrondissement, quand on réélira la chambre, et cela ne tardera pas... Les voix qui vous auront nommé au conseil municipal vous resteront quand il

s'agira de la députation, fiez-vous à moi...

— Mais quels sont donc vos moyens?... s'écria Thuillier fasciné.

— Vous le saurez, mais laissez-moi conduire cette longue et difficile affaire; si vous commettez quelque indiscrétion sur ce qui se dira, se tramera, se conviendra entre nous, je vous laisse, et votre serviteur.

— Oh! vous pouvez compter sur le mutisme absolu d'un ancien sous-chef, j'ai eu des secrets...

— Bien! mais il s'agit d'avoir des secrets avec votre femme, avec votre sœur, avec M. et madame Colleville.

— Pas un muscle de ma figure ne jouera, dit Thuillier en se mettant au repos.

— Bien! reprit la Peyrade, et je vais vous éprouver. Pour être éligible il faut payer le cens, et vous ne le payez pas.

— Pardon! pour la députation au conseil général, je suis en mesure, je paye deux francs quatre-vingt-six centimes.

— Oui, mais pour la députation à la chambre, le cens est de 500 francs, et il n'y a pas de temps à perdre, car il faut justifier de la possession annale.

— Diable! fit Thuillier, d'ici à un an arriver à être imposé de 500 francs.

— A la fin de juillet, au plus tard, vous les payerez; mon dévouement pour vous va jusqu'à vous livrer le secret d'une affaire à vous faire gagner trente ou quarante mille francs de rente avec un capital de cent cinquante mille francs au plus. Mais, chez vous, c'est votre sœur qui, depuis longtemps, a la direction des affaires d'intérêt, et je suis loin de le trouver mauvais; elle a, comme on dit, la meilleure judiciaire du monde : il faudra donc commencer par me laisser conquérir l'affection, l'amitié de mademoiselle Brigitte en lui soumettant ce placement, et voici ma raison. Si mademoiselle Thuillier n'avait pas foi en mes reliques, nous éprouverions des tiraillements; puis, est-ce à vous de dire à votre sœur qu'elle mette l'immeuble en votre nom? Il vaut bien mieux que l'idée vienne de moi. Vous serez, d'ailleurs, juges l'un et l'autre de l'affaire. Quant à mes moyens de vous pousser au conseil municipal de la Seine, les voici : Phellion dispose d'un quart des voix du quartier, lui et Laudigeois l'habitent depuis trente ans, on les écoute comme des oracles. J'ai un

ami qui dispose d'un autre quart, et le curé de Saint-Jacques, qui ne manque pas d'une certaine influence due à ses vertus, peut avoir quelques voix. Dutocq, en relation ainsi que le juge de paix avec les habitants, me servira, surtout si je n'agis pas pour mon compte ; enfin Colleville, comme secrétaire de la mairie, représente un quart des voix.

— Mais vous avez raison, je suis nommé ! s'écria Thuillier.

— Vous croyez ? dit la Péyrade d'un son de voix effrayant d'ironie, eh bien ! allez seulement prier votre ami Colleville de vous servir, vous verrez ce qu'il vous dira..... Jamais triomphe, en matière d'élection, ne s'enlève par le candidat lui-même, mais par ses amis. Il ne faut jamais rien demander soi-même pour soi-même, il faut se faire prier d'accepter, paraître sans ambition.

— La Peyrade !... s'écria Thuillier en se levant et prenant la main du jeune avocat, vous êtes un homme très-fort.

— Pas autant que vous, mais j'ai mon petit mérite, répondit le Provençal en souriant.

— Et si nous réussissons, comment vous

récompenserai-je ? demanda naïvement Thuillier.

— Ah ! voilà… vous allez me trouver impertinent ; mais songez qu'il y a chez moi un sentiment qui fait tout excuser, car il m'a donné l'esprit de tout entreprendre ! J'aime et je vous prends pour confident…

— Mais qui ? dit Thuillier.

— Votre chère petite Céleste, répondit la Peyrade, et mon amour vous répond de mon dévouement ; que ne ferais-je pas pour un *beau-père!* C'est de l'égoïsme, c'est travailler pour moi…

— Chut ! s'écria Thuillier.

— Eh ! mon ami, dit la Peyrade en prenant Thuillier par la taille, si je n'avais pas pour moi Flavie, et si je ne savais pas tout, vous en parlerais-je ? Seulement, attendez-la sur ce sujet, ne lui en touchez pas un mot. Écoutez-moi ; je suis du bois dont on fait les ministres, et je ne veux pas Céleste sans l'avoir méritée : aussi ne me la donnerez-vous que la veille du scrutin d'où votre nom sortira le nombre de fois nécessaire pour que ce soit celui d'un député de Paris. Pour être député de Paris, il faut l'emporter sur Minard : il faut donc an-

nuler Minard, il faut garder vos moyens d'influence, et, pour obtenir ce résultat, laissez Céleste comme une espérance, nous les jouerons tous... Madame Colleville, vous et moi, nous serons un jour des personnages. Ne me croyez pas, d'ailleurs, intéressé; je veux Céleste sans fortune, avec des espérances seulement... Vivre en famille avec vous, vous laisser ma femme au milieu de vous, voilà mon programme... Vous me voyez, je suis sans aucune arrière-pensée. Quant à vous, six mois après votre nomination au conseil général, vous aurez la croix, et, quand vous serez député, vous vous ferez faire officier... Quant à vos discours à la chambre, eh bien, nous les écrirons ensemble! Peut-être faudra-t-il que vous soyez l'auteur d'un livre grave sur quelques matières moitié morales, moitié politiques, comme les établissements de charité considérés à un point de vue élevé, comme la réforme des monts-de-piété, dont les abus sont effroyables. Attachons une petite illustration à votre nom... cela fera bien, surtout dans cet arrondissement. Je vous ai dit : « Vous pouvez avoir la croix et devenir membre du conseil général du département de la Seine. »

Eh bien, croyez en moi; ne pensez à me mettre dans votre famille que quand vous aurez un ruban à votre boutonnière, et le lendemain du jour où vous siégerez à la chambre. Je ferai plus, cependant : je vous donnerai 40,000 francs de rente...

— Pour chacune de ces trois choses-là seulement, vous auriez notre Céleste!

— Quelle perle! dit la Peyrade en levant les yeux au ciel, j'ai la faiblesse de prier Dieu pour elle tous les jours... Elle est charmante, elle tient de vous, d'ailleurs... Allons donc! est-ce à moi qu'il faut faire des recommandations! Eh! mon Dieu! c'est Dutocq qui m'a tout dit. A ce soir! Je vais chez les Phellion travailler pour vous. Ah! il va sans dire que vous êtes à cent lieues de penser à moi pour Céleste... autrement vous me couperiez bras et jambes. Silence là-dessus, même avec Flavie! Attendez qu'elle vous en parle. Phellion, ce soir, vous violera pour avoir votre adhésion à son projet et vous porter comme candidat.

— Ce soir, dit Thuillier.

— Ce soir, répondit la Peyrade, à moins que je ne le trouve pas.

Thuillier sortit en se disant : « Voilà un

homme supérieur ! nous nous entendrons toujours bien, et, ma foi ! nous pourrions trouver difficilement mieux que lui pour Céleste ; ils vivront avec nous, en famille, et c'est beaucoup ; il est brave garçon, bon homme... »

Pour des esprits de la trempe de Thuillier, une considération secondaire a toute l'importance d'une raison capitale. Théodose avait été de la plus charmante bonhomie.

XI

LES HONNÊTES PHELLION.

La maison vers laquelle Théodose se dirigea, quelques moments après, avait été l'*hoc erat in votis* de Phellion pendant vingt ans ; mais c'était aussi la maison des Phellion, comme les brandebourgs de la redingote de Cérizet en étaient les ornements nécessaires.

Ce bâtiment plaqué contre une grande maison, sans autre profondeur que celle des chambres, une vingtaine de pieds, était terminé à chaque bout par une espèce de pa-

villon à une seule croisée. Il avait pour principal agrément un jardin large d'environ trente toises et plus long que la façade de toute l'étendue d'une cour sur la rue, et d'un bosquet planté de tilleuls. Au delà du second pavillon, la cour avait, du côté de la rue, pour fermeture, deux grilles au milieu desquelles s'ouvrait une petite porte à deux battants.

Cette construction, en moellons enduits de plâtre, élevée de deux étages, était badigeonnée en jaune, et les persiennes peintes en vert, ainsi que les volets du rez-de-chaussée. La cuisine occupait le rez-de-chaussée du pavillon qui donnait sur la cour, et la cuisinière, forte et grosse fille, protégée par deux chiens énormes, faisait les fonctions de portière. La façade, composée de cinq croisées et des deux pavillons avancés d'une toise, était d'un style Phellion. Au-dessus de la porte, il avait incrusté une tablette en marbre blanc, sur laquelle se lisait, en lettres d'or : *Aurea mediocritas*. Au-dessous du méridien tracé dans un tableau de cette façade, il avait fait inscrire cette sage maxime : *Umbra mea vita, sic!*

Les appuis des fenêtres avaient été récemment remplacés par des appuis en marbre

rouge du Languedoc, trouvés chez un marbrier. Au fond du jardin, on apercevait une statue coloriée qui faisait croire aux passants qu'une nourrice allaitait un enfant. Phellion était son propre jardinier. Le rez-de-chaussée se composait uniquement d'un salon et d'une salle à manger, séparés par la cage de l'escalier et dont le palier formait antichambre. Au bout du salon se trouvait une petite pièce qui servait de cabinet à Phellion.

Au premier étage, les appartements des deux époux et celui du jeune professeur; au-dessus, les chambres des enfants et des domestiques, car Phellion, vu son âge et celui de sa femme, s'était chargé d'un domestique mâle âgé d'environ quinze ans, surtout depuis que son fils avait percé dans l'enseignement. A gauche, en entrant dans la cour, on voyait de petits communs qui servaient à serrer le bois, et où le précédent propriétaire logeait un portier. Les Phellion attendaient sans doute le mariage de leur fils, le professeur, pour se donner cette dernière douceur.

Cette propriété, pendant longtemps guignée par les Phellion, avait coûté 18,000 francs en 1831. La maison était séparée de la cour

par une balustrade à base en pierre de taille, garnie de tuiles creuses mises les unes sur les autres et couvertes en dalles. Ce petit mur à hauteur d'appui était doublé d'une haie de rosiers de Bengale, et au milieu s'ouvrait une porte en bois figurant une grille placée en face de la double porte pleine de la rue.

Ceux qui connaissent l'impasse des Feuillantines comprendront que la maison Phellion, tombant à angle droit sur la chaussée, était exposée en plein midi et garantie du nord par l'immense mur mitoyen auquel elle était adossée. La coupole du Panthéon et celle du Val-de-Grâce ressemblent de là à deux géants, et diminuent si bien l'air qu'en se promenant dans le jardin on s'y croit à l'étroit. Rien d'ailleurs n'est plus silencieux que l'impasse des Feuillantines. Telle était la retraite du grand citoyen inconnu qui goûtait les douceurs du repos, après avoir payé sa dette à la patrie en travaillant au ministère des finances, d'où il s'était retiré commis d'ordre au bout de trente-six ans de services.

En 1832, il avait mené son bataillon de garde nationale à l'attaque de Saint-Merri, mais ses voisins lui virent les larmes aux yeux à la

pensée d'être obligé de tirer sur des Français égarés. L'affaire était décidée quand la légion franchissait au pas de charge le pont Notre-Dame, après avoir débouché par le quai aux Fleurs. Cette vertueuse hésitation lui valut l'estime de son quartier; mais il y perdit la décoration de la Légion d'honneur; le colonel dit à haute voix que sous les armes on ne devait pas délibérer : un mot de Louis-Philippe à la garde nationale de Metz. Néanmoins les vertus bourgeoises de Phellion et la profonde vénération dont il jouissait dans le quartier le maintenaient chef de bataillon depuis huit ans. Il atteignait à soixante ans, et voyant approcher le moment de déposer l'épée et le hausse-col, il espérait que le roi (roâ) daignerait récompenser ses services en lui accordant la *Légion d'honneur*.

La vérité nous force à le dire, malgré la tache que cette petitesse imprime à un si beau caractère : le commandant Phellion se haussait sur la pointe des pieds aux réceptions des Tuileries; il se mettait en avant, il regardait en coulisse le roi citoyen quand il dînait à sa table, enfin il intriguait sourdement et n'avait pas encore pu obtenir un regard du roi de son

choix. Cet honnête homme avait plus d'une fois pensé, mais ne s'était pas encore décidé à prier Minard de seconder sa secrète ambition.

Phellion, l'homme de l'obéissance passive, était stoïque à l'endroit des devoirs, et de bronze en tout ce qui touchait la conscience. Pour achever ce portrait par celui du physique, à cinquante-neuf ans, Phellion avait *épaissi*, pour se servir du terme de la langue bourgeoise; sa figure monotone et marquée de petite vérole était devenue comme une pleine lune, en sorte que ses lèvres, autrefois grosses, paraissaient ordinaires. Ses yeux affaiblis, voilés par des conserves, ne montraient plus l'innocence de leur bleu clair et n'excitaient plus le sourire; ses cheveux blanchis avaient fini par rendre grave ce qui, douze ans auparavant, frôlait la niaiserie et prêtait au ridicule. Le temps, qui change si malheureusement les figures à traits fins et délicats, embellit celles qui, dans la jeunesse, ont des formes grosses et massives. Ce fut le cas de Phellion. Il occupait les loisirs de sa vieillesse en composant un abrégé de l'histoire de France, car Phellion était auteur de plusieurs ouvrages adoptés par l'Université.

Quand la Peyrade se présenta, la famille était au complet; madame Barniol venait donner à sa mère des nouvelles d'un de ses enfants légèrement indisposé. L'élève des ponts et chaussées passait la journée en famille. Endimanchés tous et assis devant la cheminée du salon boisé, peint en gris à deux tons, sur des fauteuils en bois d'occasion, ils eurent un tressaillement en entendant Geneviève la cuisinière annoncer le personnage dont justement ils s'entretenaient à propos de Céleste, que Félix Phellion aimait au point d'aller à la messe pour la voir. Le savant mathématicien avait fait cet effort le matin même et on l'en plaisantait agréablement, tout en souhaitant que Céleste et ses parents reconnussent le trésor qui s'offrait à eux.

— Hélas! les Thuillier me paraissent entichés d'un homme bien dangereux, dit madame Phellion; il a pris ce matin madame Colleville sous le bras, et ils s'en sont allés ensemble au Luxembourg.

— Il y a, s'écria Félix Phellion, chez cet avocat quelque chose de sinistre; il aurait commis un crime, cela ne m'étonnerait pas...

— Tu vas trop loin, dit Phellion père; il est

cousin germain de Tartufe, cette immortelle figure coulée en bronze par notre honnête Molière, car Molière, mes enfants, a eu l'honnêteté, le patriotisme, pour base de son génie.

Ce fut sur cet aperçu que Geneviève entra pour dire :

— Il y a là M. de la Peyrade qui voudrait parler à monsieur.

— A moi ! s'écria M. Phellion ; faites entrer ! ajouta-t-il avec cette solennité dans les petites choses qui lui donnait une teinte de ridicule, mais qui jusqu'alors avait imposé à sa famille où il était accepté comme un roi.

Phellion, ses deux fils, sa femme et sa fille se levèrent et reçurent le salut circulaire que fit l'avocat.

— A quoi devons-nous l'honneur de votre visite, monsieur? dit sévèrement Phellion.

— A votre importance dans le quartier, mon cher M. Phellion, et aux affaires publiques, répondit Théodose.

— Passons alors dans mon cabinet, dit Phellion.

— Non, non, mon ami, dit la sèche madame Phellion, petite femme plate comme une limande et qui gardait sur sa figure la sévérité

grimée avec laquelle elle professait la musique dans les pensionnats de jeunes personnes, nous allons vous laisser.

Un piano droit d'Érard, placé entre les deux fenêtres et en face de la cheminée, annonçait les prétentions constantes de la virtuose.

— Serais-je assez malheureux pour vous mettre en fuite? dit Théodose en souriant avec bonhomie à la mère et à la fille. Vous avez une délicieuse retraite ici, reprit-il, et il ne vous manque plus qu'une jolie belle-fille pour que vous passiez le reste de vos jours dans cette *aurea mediocritas*, le vœu du poëte latin, et au milieu des joies de la famille. Vos antécédents vous méritent bien ces récompenses, car, d'après ce qu'on m'a dit de vous, cher M. Phellion, vous êtes à la fois un bon citoyen et un patriarche...

— Môsieur, dit Phellion embarrassé, môsieur, j'ai fait mon devoir (*devouar*) et voilà tout (*toute*).

Au mot de belle-fille prononcé par Théodose, madame Barniol, qui ressemblait à sa mère autant que deux gouttes d'eau se ressemblent entre elles, regarda madame Phellion et Félix d'une manière qui voulait dire :

— Nous tromperions-nous ?

L'envie de causer sur cet incident fit retirer ces quatre personnages dans le jardin, car, en mars 1840, le temps fut presque sec, à Paris du moins.

— Commandant, dit Théodose quand il fut seul avec l'honnête bourgeois, que ce titre flattait toujours, je viens vous parler d'élection...

— Ah ! oui, nous nommons un conseiller municipal, dit Phellion en interrompant.

— Et c'est à propos d'une candidature que je viens troubler vos joies du dimanche ; mais peut-être ne sortirons-nous pas en ceci du cercle de la famille.

Il était impossible à Phellion d'être plus Phellion que Théodose en ce moment n'était Phellion.

— Je ne vous laisserai pas dire un mot de plus, répondit le commandant, en profitant de la pause que fit Théodose, qui attendait l'effet de sa phrase, mon choix est fait.

— Nous avons eu la même idée ! s'écria Théodose, les gens de bien peuvent aussi bien que les gens d'esprit se rencontrer...

— Je ne crois pas, pour cette fois, à ce

phénomène, répliqua Phellion. Cet arrondissement eut pour le représenter à la municipalité le plus vertueux des hommes, comme il fut le plus grand des magistrats, à savoir, feu M. Popinot, décédé conseiller à la cour royale. Lorsqu'il s'est agi de le remplacer, son neveu, l'héritier de sa bienfaisance, n'était pas un habitant du quartier ; mais, depuis, il a acheté et occupe la maison où demeurait son oncle, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève ; il est le médecin de l'École polytechnique et celui d'un de nos hôpitaux ; c'est une illustration de notre quartier ; à ces titres et pour honorer dans la personne du neveu la mémoire de l'oncle, quelques habitants du quartier et moi, nous avons résolu de porter le docteur Horace Bianchon, membre de l'Académie des sciences, comme vous savez, et l'une des jeunes gloires de l'illustre école de Paris... Un homme n'est pas grand à nos yeux uniquement parce qu'il est célèbre, et feu le conseiller Popinot a été, selon moi, presque saint Vincent de Paule.

— Un médecin n'est pas un administrateur, répondit Théodose, et d'ailleurs, je viens vous demander votre voix pour un homme auquel vos intérêts les plus chers vous commandent

de faire le sacrifice d'une prédilection en somme tout à fait indifférente à la chose publique.

— Ah! môsieur! s'écria Phellion en se levant et se posant comme Lafon se posait dans *le Glorieux*, me méprisez-vous donc assez pour croire que des intérêts personnels pourront jamais influencer ma conscience politique! Dès qu'il s'agit de la chose publique, je suis citoyen, rien de moins, rien de plus.

Théodose sourit en lui-même à l'idée du combat qui s'allait passer entre le père et le citoyen.

— Ne vous engagez pas ainsi vis-à-vis de vous-même, je vous en supplie, dit la Peyrade, car il s'agit du bonheur de votre cher Félix.

— Qu'entendez-vous par ces paroles?... reprit Phellion en s'arrêtant au milieu de son salon et s'y posant, la main passée dans son gilet de droite à gauche, un geste imité du célèbre Odilon Barrot.

— Mais je viens pour notre ami commun, le digne et excellent M. Thuillier, dont l'influence sur les destinées de la belle Céleste Colleville vous est assez connue, et si, comme

je le pense, votre fils, un jeune homme qui rendrait fières toutes les familles, et dont le mérite est incontestable, courtise Céleste en vue d'un mariage où se rencontreraient toutes les convenances, vous ne sauriez rien faire de mieux pour vous concilier l'éternelle reconnaissance des Thuillier que de proposer votre digne ami aux suffrages de vos concitoyens... Quant à moi, quoique nouveau venu dans le quartier, grâce à l'influence que m'y donnent quelques bienfaits répandus dans la classe pauvre, je pouvais prendre à mon compte cette démarche; mais servir les pauvres gens vaut peu de crédit sur les plus forts imposés, et d'ailleurs, la modestie de ma vie s'accommoderait peu de cet éclat. Je me suis consacré, monsieur, au service des petits; comme feu le conseiller Popinot, homme sublime, ainsi que vous le disiez, et si je n'avais pas une destinée en quelque sorte religieuse et qui s'accommode peu des obligations du mariage, mon goût, ma seconde vocation serait pour le service de Dieu, pour l'Église... Je ne fais pas de tapage, comme font les faux philanthropes; je n'écris pas, j'agis, car je suis un homme voué tout bonnement à la charité chrétienne. J'ai

cru deviner l'ambition de notre ami Thuillier, et j'ai voulu contribuer au bonheur de deux êtres faits l'un pour l'autre, en vous offrant les moyens de vous donner accès dans le cœur un peu froid de Thuillier.

Phellion fut confondu par cette tirade admirablement bien débitée; il fut ébloui, saisi; mais il resta Phellion, il alla droit à l'avocat, lui tendit la main, et la Peyrade lui donna la sienne.

Tous deux ils se donnèrent une de ces poignées de main comme il s'en est donné, vers août 1830, entre la bourgeoisie et les hommes du lendemain.

— Monsieur, dit le commandant ému, je vous avais mal jugé. Ce que vous me faites l'honneur de me confier mourra là !... répondit-il en montrant son cœur. Vous êtes un de ces hommes comme il y en a peu, mais qui consolent de bien des maux, inhérents d'ailleurs à notre état social. Le bien se voit si rarement, qu'il est dans notre faible nature de nous défier des apparences. Vous avez en moi un ami, si vous me permettez de m'honorer en prenant ce titre auprès de vous... Mais, vous allez me connaître, monsieur, je perdrais ma

propre estime si je proposais Thuillier. Non, mon fils ne devra pas son bonheur à une mauvaise action de son père... Je ne changerai pas de candidat parce que mon fils y trouve son intérêt... La vertu, monsieur, c'est cela!

La Peyrade tira son mouchoir, se le fourra dans l'œil, y fit venir une larme, et dit en tendant la main à Phellion et détournant la tête :

— Voilà, monsieur, le sublime de la vie privée et de la vie politique aux prises. Ne fussé-je venu que pour avoir ce spectacle, ma visite ne serait pas perdue. Que voulez-vous?... A votre place, j'agirais de même... Vous êtes ce que Dieu a fait de plus grand : un homme de bien! un citoyen à la Jean-Jacques! Beaucoup de citoyens pareils, ô France! ô ma patrie! que ne deviendrais-tu pas!... C'est moi, monsieur, qui sollicite l'honneur d'être votre ami.

— Que se passe-t-il? s'écria madame Phellion, qui regardait la scène par la croisée, votre père et ce monstre d'homme s'embrassent!

Phellion et l'avocat sortirent et vinrent retrouver la famille dans le jardin.

— Mon cher Félix, dit le vieillard en mon-

trant la Peyrade qui saluait madame Phellion, sois bien reconnaissant pour ce digne jeune homme, il te sera bien plus utile que nuisible.

L'avocat alla se promener cinq minutes avec madame Barniol et madame Phellion, sous les tilleuls sans feuilles, et il leur donna, dans les circonstances graves que créait l'entêtement politique de Phellion, un conseil dont les effets devaient éclater dans la soirée, et dont la première vertu fut de faire de ces deux dames deux admiratrices de ses talents, de sa franchise, de ses qualités inappréciables. L'avocat fut reconduit par toute la famille en corps, au seuil de la porte sur la rue, et tous les yeux le suivirent, jusqu'à ce qu'il eût tourné la rue du faubourg Saint-Jacques. Madame Phellion prit le bras de son mari pour revenir au salon, et lui dit :

— Eh quoi ! mon ami, toi si bon père, veux-tu par excès de délicatesse faire manquer le plus beau mariage que puisse faire notre Félix ?

— Ma bonne, répondit Phellion, les grands hommes de l'antiquité, tels que Brutus et autres, n'étaient jamais pères quand il s'agissait

de se nommer citoyens... La bourgeoisie a bien plus que la noblesse, qu'elle est appelée à remplacer, les obligations des hautes vertus. M. de Saint-Hilaire ne pensait pas à son bras emporté devant Turenne mort... Nous avons nos preuves à faire, nous autres : faisons-les à tous les degrés de la hiérarchie sociale. Si je donne ces leçons à ma famille pour les méconnaître au moment de les appliquer!... Non, ma bonne, pleure si tu veux aujourd'hui, tu m'estimeras demain!... dit-il en voyant sa sèche petite moitié les larmes aux yeux.

Ces grandes paroles furent dites sur le pas de la porte au-dessus de laquelle était écrit : *Aurea mediocritas*.

— J'aurais dû mettre : *et digna!* ajouta Phellion en montrant la tablette; mais ces deux mots impliqueraient un éloge.

— Mon père, dit Marie-Théodore Phellion, le futur ingénieur des ponts et chaussées, quand toute la famille fut réunie au salon, il me semble que ce n'est pas manquer à l'honneur que de changer de détermination à propos d'un choix indifférent en lui-même à la chose publique.

— Indifférent, mon fils! s'écria Phellion.

Entre nous, je puis le dire, et Félix partage mes convictions. M. Thuillier est sans aucune espèce de moyens ! il ne sait rien ! M. Horace Bianchon est un homme capable; il obtiendra mille choses pour notre arrondissement, et Thuillier pas une! Mais apprends, mon fils, que changer une bonne détermination pour une mauvaise, par des motifs d'intérêt personnel, est une action infâme qui échappe au contrôle des hommes, mais que Dieu punit. Je suis ou je crois être pur de tout blâme devant ma conscience, et je vous dois de laisser ma mémoire intacte parmi vous. Aussi rien ne me fera-t-il varier.

— Oh ! mon bon père, s'écria la petite Barniol en se jetant sur un coussin, aux genoux de Phellion, ne monte pas sur tes grands chevaux ! Il y a bien des imbéciles et des niais dans les conseils municipaux, et la France va tout de même ; il opinera du bonnet, ce brave Thuillier ; songe donc que Céleste aura cinq cent mille francs, peut-être.

— Elle aurait des millions ! dit Phellion, je les verrais là..., je ne proposerais pas Thuillier, quand je dois à la mémoire du plus vertueux des hommes de faire nommer Horace

Bianchon. Du haut des cieux, Popinot me contemple et m'applaudit!... s'écria Phellion exalté. C'est avec de semblables considérations qu'on amoindrit la France et que la bourgeoisie se fait mal juger.

— Mon père a raison, dit Félix sortant d'une rêverie profonde, et il mérite nos respects et notre amour, comme pendant tout le cours de sa vie modeste, pleine et honorée. Je ne voudrais pas devoir mon bonheur ni à un remords dans sa belle âme, ni à l'intrigue; J'aime Céleste autant que j'aime ma famille, mais je mets au-dessus de tout cela l'honneur de mon père, et du moment où c'est une question de conscience chez lui, n'en parlons plus.

Phellion alla, les yeux pleins de larmes, à son fils aîné, le serra dans ses bras, et dit :

— Mon fils ! mon fils ! d'une voix étranglée.

— C'est des bêtises tout cela, dit madame Phellion à l'oreille de madame Barniol ; viens m'habiller, il faut que cela finisse ; je connais ton père, il s'est buté. Pour mettre à exécution le moyen que vient de nous donner ce brave et pieux jeune homme, Théodore, j'ai besoin de ton bras ; tiens-toi prêt, mon fils.

En ce moment Geneviève entra et remit une lettre à M. Phellion père.

— Une invitation à dîner pour ma femme, moi et Félix chez les Thuillier, dit-il.

XII

AD MAJOREM THEODOSIS GLORIAM.

La magnifique et étonnante idée de l'avocat des pauvres avait tout aussi bien bouleversé les Thuillier qu'elle bouleversait les Phellion ; et Jérôme, sans rien confier à sa sœur, car il se piquait déjà d'honneur envers son Méphistophélès, était allé tout effaré chez elle, lui dire :

— Bonne petite (il lui caressait toujours le cœur avec ces mots), nous aurons de gros bonnets à dîner aujourd'hui ; je vais inviter

les Minard : ainsi soigne ton dîner ; j'écris à M. et à madame Phellion pour les inviter ; c'est tardif, mais avec eux, on ne se gêne pas... Quant aux Minard, il faut leur jeter un peu de poudre aux yeux, j'ai besoin d'eux.

— Quatre Minard, trois Phellion, quatre Colleville, et nous, cela fait treize.....

— La Peyrade quatorze, et il n'est pas inutile d'inviter Dutocq, il pourra nous servir ; j'y monterai.

— Que trafiques-tu donc ? s'écria sa sœur ; quinze à dîner, voilà quarante francs au moins qui vont y danser !

— Ne le regrette pas, ma bonne petite, et surtout sois adorable pour notre jeune ami la Peyrade. En voilà un ami... tu en auras des preuves !... Si tu m'aimes, soigne-le comme tes yeux.

Et il laissa Brigitte stupéfaite.

— Oh ! oui, j'attendrai des preuves ! se dit-elle. On ne me prend pas par de belles paroles, moi !... C'est un aimable garçon, mais avant de le mettre dans mon cœur... il me faut l'étudier un peu plus serré.

Après avoir invité Dutocq, Thuillier, qui s'était adonisé, se rendit rue des Maçons-Sor-

bonne, à l'hôtel Minard, pour y séduire la grosse Zélie et déguiser l'impromptu de l'invitation.

Minard avait acheté l'une de ces grandes et somptueuses habitations que les anciens ordres religieux s'étaient bâties autour de la Sorbonne, et, en montant un escalier à grandes marches de pierre, à rampe d'une serrurerie qui prouvait combien les arts du second ordre florissaient sous Louis XIII, Thuillier enviait et l'hôtel et la position de M. le maire.

Ce vaste logis, entre cour et jardin, se recommande par le caractère à la fois élégant et noble du règne de Louis XIII, placé singulièrement entre le mauvais goût de la Renaissance expirante et la grandeur de Louis XIV à son aurore. Cette transition est accusée en beaucoup de monuments. Les enroulements massifs des façades, comme à la Sorbonne; des colonnes rectifiées d'après les lois grecques, commencent à paraître dans cette architecture.

Un ancien épicier, un heureux fraudeur, remplaçait là le directeur ecclésiastique d'une institution appelée autrefois l'Économat, et qui dépendait de l'agence générale de l'ancien

clergé français, une fondation due au prévoyant génie de Richelieu. Le nom de Thuillier lui fit ouvrir les portes du salon où trônait dans le velours rouge et l'or, au milieu des plus magnifiques chinoiseries, une pauvre femme qui pesait de tout son poids sur le cœur des princes et princesses aux bals populaires du château.

« Cela ne donne-t-il pas raison à la *Caricature?* » dit un jour en souriant une pseudo-dame d'atours à une duchesse qui ne put retenir un rire à l'aspect de Zélie harnachée de ses diamants, rouge comme un coquelicot, serrée dans une robe lamée et roulant comme un des tonneaux de son ancienne boutique.

— Me pardonnerez-vous, belle dame, dit Thuillier en se tortillant et s'arrêtant à la pose numéro deux de son répertoire de 1807, d'avoir laissé cette invitation sur mon bureau et d'avoir cru l'avoir envoyée?... Elle est pour aujourd'hui ; peut-être viens-je trop tard...

Zélie examina la figure de son mari qui s'avançait pour saluer Thuillier et elle répondit :

— Nous devions aller voir une campagne et dîner chez un restaurateur à *l'hasard*, mais nous renoncerons à nos projets, d'autant plus

volontiers que c'est, selon moi, diablement commun d'aller hors Paris le dimanche.

— Nous ferons une petite sauterie au piano pour les jeunes personnes, si nous sommes en nombre, et c'est à présumer; j'ai mis un mot à Phellion, dont la femme est liée avec madame Prou, la successeur...

— La successerice, dit madame Minard.

— Eh non! répondit Thuillier, ce serait la succéresse, comme on dit la mairesse, de la demoiselle Lagrave, et qui est une Barniol.

— Faut-il faire une toilette? dit madame Minard.

— Ah! bien oui, s'écrie Thuillier, vous me feriez joliment gronder par ma sœur... Non, nous sommes en famille! Sous l'Empire, mademoiselle, c'était en dansant qu'on se connaissait... Dans cette grande époque, on estimait autant un beau danseur qu'un bon militaire... Aujourd'hui l'on donne trop dans le positif...

— Ne parlons pas politique, dit le maire en souriant. Le roi est grand, il est habile, je vis dans l'admiration de mon temps et des institutions que nous nous sommes données. Le roi, d'ailleurs, sait bien ce qu'il fait en

développant l'industrie ; il lutte corps à corps avec l'Angleterre, et nous lui causons plus de mal pendant cette paix féconde que par les guerres de l'Empire....

— Quel député fera Minard ! s'écria naïvement Zélie ; il s'essaye entre nous à parler, et vous nous aiderez à le faire nommer, pas vrai, Thuillier ?

— Ne parlons pas politique, répondit Thuillier, venez à cinq heures...

— Ce petit Vinet y sera-t-il ? demanda Minard ; il venait sans doute pour Céleste.

— Il peut bien en faire son deuil, répondit Thuillier, Brigitte ne veut pas en entendre parler.

Zélie et Minard échangèrent un sourire de satisfaction.

— Dire qu'il faut s'encanailler avec ces gens-là pour notre fils ! s'écria Zélie, quand Thuillier fut sur l'escalier où le reconduisit le maire.

— Ah ! tu veux être député ! se disait Thuillier en descendant. Rien ne les satisfait, ces épiciers ! Oh ! mon Dieu ! que dirait Napoléon en voyant le pouvoir aux mains de ces gens-là !.... Moi, je suis un administrateur, au

moins!.... Quel concurrent! Que va dire la Peyrade?...

L'ambitieux sous-chef alla prier toute la famille Laudigeois pour la soirée et passa chez Colleville, afin que Céleste eût une jolie toilette. Il trouva Flavie assez pensive; elle hésitait à venir, et Thuillier fit cesser son indécision.

— Ma vieille et toujours jeune amie, dit-il en la prenant par la taille, car elle était seule dans sa chambre, je ne veux pas avoir de secrets pour vous. Il s'agit d'une grande affaire pour moi.... Je ne veux pas en dire davantage, mais je puis vous demander d'être particulièrement charmante pour un jeune homme....

— Qui?....

— Le jeune de la Peyrade.

— Et pourquoi, Charles?....

— Il tient entre ses mains mon avenir: c'est d'ailleurs un homme de génie. Oh! je m'y connais... Il a de ça! dit Thuillier en faisant le geste d'un dentiste arrachant une dent du fond. Il faut nous l'attacher, Flavie!... et surtout ne lui faisons rien voir, ne lui donnons pas le secret de sa force.... Avec lui, je serai donnant donnant.

— Comment ! dois-je être un peu coquette ?...

— Pas trop, mon ange, répondit Thuillier d'un air fat.

Et il partit sans s'apercevoir de l'espèce de stupeur à laquelle Flavie était en proie.

« C'est une puissance, se dit-elle, que ce jeune homme-là... Nous verrons. »

C'est pourquoi elle se fit coiffer avec des marabouts ; elle mit sa jolie robe gris et rose, laissa voir ses fines épaules sous sa mantille noire, et eut soin de maintenir Céleste en petite robe de soie à guimpe avec une collerette à grands plis, et de la coiffer en cheveux, à la Berthe.

A quatre heures et demie, Théodose était à son poste ; il avait pris son air niais et quasi servile, sa voix douce, et il alla d'abord avec Thuillier dans le jardin.

— Mon ami, je ne doute pas de votre triomphe, mais j'éprouve le besoin de vous recommander encore une fois un silence absolu. Si vous êtes questionné sur quoi que ce soit, surtout sur Céleste, ayez de ces réponses évasives qui laissent le solliciteur en suspens, et que vous avez dû apprendre autrefois dans les bureaux.

— Entendu ! répondit Thuillier. Mais avez-vous une certitude?

— Vous verrez le dessert que je vous ai préparé. Soyez modeste, surtout. Voici les Minard, laissez-moi les piper... Amenez-les ici, puis filez.

Après les salutations, la Peyrade eut soin de se tenir près de M. le maire; et, dans un moment opportun, il le prit à part et lui dit :

— Monsieur le maire, un homme de votre importance politique ne vient pas sans quelque dessein s'ennuyer ici; je ne veux pas juger vos motifs, je n'en ai pas le moindre droit, et mon rôle ici-bas n'est point de me mêler aux affaires des puissances de la terre; mais pardonnez à mon outrecuidance, et daignez écouter un conseil que j'ose vous donner. Si je vous rends un service aujourd'hui, vous êtes dans une position à m'en rendre deux demain; ainsi, au cas où je vous aurais été bon à quelque chose, j'écoute en ce moment la loi de l'intérêt personnel. Notre ami Thuillier est au désespoir de n'être rien, et il s'est ingéré de devenir quelque chose, un personnage dans son arrondissement...

— Ah! ah! fit Minard.

— Oh ! peu de chose; il voudrait être nommé membre du conseil municipal. Je sais que Phellion, devinant toute l'influence d'un pareil service, se propose de désigner notre pauvre ami comme candidat. Eh bien, peut-être trouverez-vous nécessaire à vos projets de le devancer en ceci. La nomination de Thuillier ne peut que vous être favorable... je veux dire agréable, et il tiendra bien sa place au conseil général, il y en a de moins forts que lui... D'ailleurs, vous devant un tel appui, certes, il verra par vos yeux, il vous regarde comme un des flambeaux de la Ville...

— Mon cher, je vous remercie, dit Minard; vous me rendez un service que je ne saurai trop reconnaître, et qui me prouve...

— Que je n'aime pas ces Phellion, répondit la Peyrade en profitant d'une hésitation du maire, qui eut peur d'exprimer une idée où l'avocat pouvait voir du mépris; je hais les gens qui font état de leur probité, qui battent monnaie avec les beaux sentiments.

— Vous les connaissez bien, dit Minard, voilà des sycophantes ! Cet homme-là, toute sa vie, depuis dix ans, s'explique par ce morceau

de ruban rouge, ajouta le maire en montrant sa boutonnière.

— Prenez garde, dit l'avocat, son fils aime Céleste, et il est au cœur de la place.

— Oui, mais mon fils a douze mille livres de rente à lui...

— Oh! dit l'avocat en faisant un haut-le-corps, mademoiselle Brigitte a dit l'autre jour qu'elle voulait au moins cela chez le prétendu de Céleste. Et, après tout, avant six mois, vous apprendrez que Thuillier a un immeuble de quarante mille francs de rente.

— Ah! diantre! je m'en doutais, répondit le maire. Eh bien, il sera membre du conseil général.

— Dans tous les cas, ne lui parlez pas de moi, dit l'avocat des pauvres, qui se pressa d'aller saluer madame Phellion. Eh bien, ma belle dame, avez-vous réussi?

— J'ai attendu jusqu'à quatre heures, mais ce digne et excellent homme ne m'a pas laissé achever; il est trop occupé pour accepter une pareille charge, et M. Phellion a lu la lettre par laquelle le docteur Bianchon la remercie de ses bonnes intentions et lui dit que, quant à lui, son candidat est M. Thuillier. Il em-

ploie son influence en sa faveur et prie mon mari d'en faire autant.

— Qu'a dit votre admirable époux?...

— J'ai fait mon devoir, a-t-il répondu ; je n'ai pas trahi ma conscience, et maintenant je suis tout à Thuillier.

—Eh bien, tout est arrangé, dit la Peyrade. Oubliez ma visite, ayez bien tout le mérite de cette idée.

Et il alla vers madame Colleville en se composant une attitude pleine de respect...

— Madame, dit-il, ayez la bonté de m'amener ici ce bon papa Colleville ; il s'agit d'une surprise à faire à Thuillier, et il doit être dans le secret.

Pendant que la Peyrade se faisait artiste avec Colleville et se laissait aller à de très-spirituelles plaisanteries en lui expliquant la candidature et lui disant qu'il devait la soutenir, ne fût-ce que par esprit de famille, Flavie écoutait au salon la conversation suivante qui la rendait stupide : les oreilles lui tintaient.

— Je voudrais bien savoir ce que disent MM. Colleville et la Peyrade pour rire autant? demanda sottement madame Thuillier en regardant par la fenêtre.

— Ils disent des bêtises comme les hommes en disent tous entre eux, répondit mademoiselle Thuillier, qui souvent attaquait les hommes par un reste d'instinct naturel aux vieilles filles.

— Il en est incapable, dit gravement Phellion, car môsieur de la Peyrade est un des plus vertueux jeunes gens que j'aie rencontrés. On sait l'état que je fais de Félix : eh bien, je le mets sur la même ligne, et encore je voudrais à mon fils un peu de la piété ornée de môsieur Théodose.

— C'est en effet un homme de mérite et qui arrivera, reprit Minard. Quant à moi, mon suffrage (il ne convient pas de dire ma protection) lui est acquis...

— Il paye plus d'huile à brûler que de pain, dit Dutocq, voilà ce que je sais.

— Sa mère, s'il a le bonheur de la conserver, doit être bien fière de lui, dit sentencieusement madame Phellion.

— C'est pour nous un vrai trésor, ajouta Thuillier, et si vous saviez combien il est modeste ! il ne se fait pas valoir.

— Ce dont je puis répondre, reprit Dutocq, c'est que nul jeune homme n'a eu plus noble

attitude dans la misère, et il en a triomphé ; mais il a souffert, cela se voit.

— Pauvre jeune homme ! s'écria Zélie ; oh ! ces choses-là me font un mal !...

— On peut lui confier son secret et sa fortune, dit Thuillier ; et, dans ce temps-ci, c'est tout ce que l'on peut dire de plus beau d'un homme.

— C'est Colleville qui le fait rire ! s'écria Dutocq.

En ce moment Colleville et la Peyrade revenaient du fond du jardin les meilleurs amis du monde.

— Messieurs, dit Brigitte, la soupe et le roi ne doivent pas attendre : la main aux dames !

XIII

ATTENTAT A LA MODESTIE MUNICIPALE DE THUILLIER.

Cinq minutes après cette plaisanterie issue de la loge de son père, Brigitte eut la satisfaction de voir la table bordée des principaux personnages de ce drame, que d'ailleurs son salon allait contenir tous, à l'exception de l'affreux Cérizet. Le portrait de cette vieille faiseuse de sacs serait peut-être incomplet si l'on omettait la description d'un de ses meilleurs dîners. La physionomie de la cuisinière bourgeoise en 1840 est d'ailleurs un de ces

détails nécessaires à l'histoire des mœurs, et les habiles ménagères y trouveront des leçons. On n'a pas fait pendant vingt ans des sacs vides sans chercher les moyens d'en remplir quelques-uns. Or, Brigitte avait ceci de particulier qu'elle unissait à la fois l'économie à laquelle on doit la fortune et l'entente des dépenses nécessaires. Sa prodigalité relative, dès qu'il s'agissait de son frère ou de Céleste, était l'antipode de l'avarice. Aussi se plaignait-elle souvent de ne pas être avare. A son dernier dîner, elle avait raconté comment, après avoir combattu pendant dix minutes, et avoir souffert le martyre, elle avait fini par donner dix francs à une pauvre ouvrière du quartier qu'elle savait pertinemment être à jeun depuis deux jours.

— La nature, dit-elle naïvement, a été plus forte que la raison.

La soupe offrait un bouillon quasi blanc; car, même dans une occasion de ce genre, il y avait recommandation à la cuisinière de faire beaucoup de bouillon; puis, comme le bœuf devait nourrir la famille le lendemain et le surlendemain, moins il fournissait de sucs au bouillon, plus substantiel il était. Le bœuf, peu

cuit, s'enlevait toujours à cette phrase dite par Brigitte pendant que Thuillier y plongeait le couteau : « Je le crois un peu dur ; d'ailleurs, va, Thuillier, personne n'en mangera, nous avons autre chose ! »

Ce bouillon était en effet flanqué de quatre plats montés sur de vieux réchauds désargentés. Dans ce dîner, dit de la candidature, le premier service se composait de deux canards aux olives, ayant en vis-à-vis une assez grande tourte aux quenelles et une anguille à la tartare répondant à un fricandeau sur de la chicorée. Le second service avait pour plat du milieu une sérénissime oie bourrée de marrons, une salade de mâche ornée de ronds de betterave rouge, faisant vis-à-vis à des pots de crème, et des navets au sucre regardaient une timbale de macaroni. Ce dîner de concierge qui fait noces et festins coûtait tout au plus vingt francs, les restes défrayaient la maison pendant deux jours, et Brigitte disait : « Dame ! quand on reçoit, l'argent file !... c'est effrayant ! »

La table était éclairée par deux affreux flambeaux de cuivre argenté, à quatre branches, et où brillait la bougie économique dite

de *l'Aurore*. Le linge resplendissait de blancheur, et la vieille argenterie à filets était de l'héritage paternel ; le fruit d'achats faits pendant la Révolution par le père Thuillier, et qui servirent à l'exploitation du restaurant anonyme qu'il tenait dans sa loge, et qui fut supprimé en 1816 dans tous les ministères. Ainsi, la chère était en harmonie avec la salle à manger, avec la maison, avec les Thuillier, qui ne devaient pas s'élever au-dessus de ce régime. Les Minard, Colleville et la Peyrade, échangèrent quelques-uns de ces sourires qui trahissent une communauté de pensées satiriques, mais contenues. Eux seuls connaissaient le luxe supérieur, et les Minard disaient assez leur arrière-pensée en acceptant un pareil dîner. La Peyrade, mis à côté de Flavie, lui dit à l'oreille :

— Avouez qu'ils ont bien besoin qu'on leur apprenne à vivre, et que vous et Colleville vous mangez ce qu'on nomme de la *vache enragée*, une vieille connaissance à moi ! Mais ces Minard, quelle hideuse cupidité ! Votre fille serait à jamais perdue pour vous ; ces parvenus ont les vices des grands seigneurs d'autrefois sans en avoir l'élégance. Leur fils, qui a douze mille

francs de rente, peut bien trouver des femmes dans la famille Potasse sans venir passer ici le râteau de leur spéculation. Quel plaisir de jouer de ces gens-là comme d'une basse ou d'une clarinette !

Flavie écoutait en souriant, et ne retira pas son pied quand Théodose mit légèrement sa botte dessus.

— C'est pour vous avertir de ce qui se passe, dit-il, entendons-nous par la pédale ; vous devez me savoir par cœur depuis ce matin, je ne suis pas homme à faire de petites malices...

Flavie n'avait pas été gâtée en fait de supériorité ; le ton tranchant et dégagé de Théodose éblouissait cette femme, à laquelle l'habile prestidigitateur avait présenté le combat de façon à la mettre entre le oui et le non. Il fallait l'adopter ou le rejeter absolument ; et, comme sa conduite était le résultat du calcul, il suivait d'un œil doux, mais avec une intérieure sagacité, les effets de sa fascination. Pendant qu'on enlevait les plats du second service, Minard, craignant d'être devancé par Phellion, dit à Thuillier d'un air grave :

— Mon cher Thuillier, si j'ai accepté votre dîner, c'est qu'il s'agissait d'une communica-

tion importante à vous faire et qui vous honore trop pour ne pas en rendre témoins tous vos convives.

Thuillier devint pâle.

— Vous m'avez obtenu la croix !... s'écria-t-il en recevant un regard de Théodose et voulant lui prouver qu'il ne manquait pas de finesse.

— Vous l'aurez quelque jour, répondit le maire ; mais il s'agit de mieux que cela. La croix est une faveur due à la bonne opinion d'un ministre, tandis qu'il est question dans l'espèce d'une élection due à l'assentiment de tous vos concitoyens. En un mot, un assez grand nombre d'électeurs de votre arrondissement ont jeté les yeux sur vous et veulent vous honorer de leur confiance en vous chargeant de représenter cet arrondissement au conseil municipal de Paris qui, comme tout le monde le sait, est le conseil général de la Seine...

— Bravo ! fit Dutocq.

Phellion se leva.

— M. le maire m'a prévenu, dit-il d'une voix émue, mais il est si flatteur pour notre ami d'être l'objet de l'empressement de tous

les bons citoyens à la fois, et de réunir la voix publique sur tous les points de la capitale, que je ne puis me plaindre de ne venir qu'en seconde ligne, et d'ailleurs : au pouvoir l'initiative!... (Et il salua Minard respectueusement.) Oui, môsieur Thuillier, plusieurs électeurs pensaient à vous donner leur mandat dans la partie de l'arrondissement où j'ai mes modestes pénates, et il y a cela de particulier pour vous que vous leur fûtes désigné par un homme illustre... (Sensation!) par un homme en qui nous voulions honorer l'un des plus vertueux habitants de l'arrondissement, qui en fut pendant vingt ans le père, je veux parler ici de feu M. Popinot, en son vivant conseiller à la cour royale et notre mandataire au conseil municipal. Mais son neveu, le docteur Bianchon, l'une de nos gloires... a décliné, eu égard à ses fonctions absorbantes, la responsabilité dont il pouvait être alors chargé; tout en nous remerciant de nos hommages, il a, remarquez bien ceci, il a désigné à nos votes le candidat de môsieur le maire, comme, à son sens, le plus capable, à raison de la place qu'il a naguère occupée, d'exercer la magistrature de l'édilité!...

Et Phellion se rassit au milieu d'une rumeur acclamative.

— Thuillier, tu peux compter sur ton vieil ami, dit Colleville.

En ce moment les convives furent tous attendris par le spectacle que leur donnèrent la vieille Brigitte et madame Thuillier. Brigitte, pâle comme si elle défaillait, laissait couler sur ses joues des larmes qui se succédaient lentement, larmes d'une joie profonde, et madame Thuillier restait comme foudroyée, les yeux fixes. Tout à coup, la vieille fille s'élança dans la cuisine en criant à Joséphine :

— Viens à la cave, ma fille!... il faut du vin de derrière les fagots!

— Mes amis, dit Thuillier d'une voix émue, voici le plus beau jour de ma vie, il est plus beau que ne sera celui de mon élection, si je puis consentir à me laisser désigner aux suffrages de mes concitoyens (Allons, allons!), car je me sens bien usé par trente ans de service public, et vous penserez qu'un homme d'honneur doit consulter ses forces et ses capacités avant d'assumer sur soi les fonctions de l'édilité...

—Je n'attendais pas moins de vous, M. Thuil-

lier! s'écria Phellion. Pardon! voici la première fois de ma vie que j'interromps, et un ancien supérieur encore! mais il y a des circonstances...

— Acceptez! acceptez! s'écria Zélie; et, nom d'un petit bonhomme! il nous faut des hommes comme vous pour gouverner.

— Résignez-vous, mon chef! dit Dutocq, et vive le futur conseiller municipal! Mais nous n'avons rien à boire...

— Ainsi, voilà qui est dit, reprit Minard, vous êtes notre candidat?

— Vous présumez beaucoup de moi, répondit Thuillier.

— Allons donc! s'écria Colleville, un homme qui a trente ans de galères dans les bureaux des finances est un trésor pour la ville!

— Vous êtes par trop modeste! dit le jeune Minard, votre capacité nous est bien connue, elle est restée comme un préjugé aux finances...

— C'est vous qui l'avez voulu...! s'écria Thuillier.

— Le roi sera très-content de ce choix, je puis vous l'affirmer, fit Minard en se rengorgeant.

— Messieurs, dit la Peyrade, voulez-vous

permettre à un jeune habitant du faubourg Saint-Jacques une petite observation qui n'est pas sans importance?

La conscience que chacun avait de la valeur de l'avocat des pauvres amena le plus profond silence.

— L'influence de M. le maire de l'arrondissement limitrophe, et qui est immense dans le nôtre, où il a laissé de si bons souvenirs; celle de M. Phellion, l'oracle, disons la vérité, fit-il en apercevant un geste chez Phellion, l'oracle de son bataillon; celle non moins puissante que M. de Colleville doit à la franchise de ses manières, à son urbanité; celle de M. le greffier de la justice de paix, laquelle ne sera pas moins efficace, et le peu d'efforts que je puis offrir dans ma modeste sphère d'activité, sont des gages de succès; mais ce n'est pas le succès!... Pour obtenir un rapide triomphe, nous devons nous engager tous à garder la plus profonde discrétion sur la manifestation qui vient d'avoir lieu ici... Nous exciterions, sans le savoir et sans le vouloir, l'envie, les passions secondaires, qui nous créeraient plus tard des obstacles à vaincre. Le sens politique de la nouvelle organisation

sociale, sa base même, son symptôme et la garantie de son existence est dans un certain partage du pouvoir avec la classe moyenne, la véritable force des sociétés modernes, le siége de la moralité, des bons sentiments, du travail intelligent; mais nous ne pouvons pas nous dissimuler que l'élection, étendue à presque toutes les fonctions, a fait pénétrer les préoccupations de l'ambition, et la fureur d'être quelque chose, passez-moi le mot, à des profondeurs sociales qu'elles n'auraient pas dû agiter. Quelques-uns y voient un bien, d'autres y voient un mal; il ne m'appartient pas de juger la question en présence d'esprits devant la supériorité desquels je m'incline; je me contente de la poser pour faire apercevoir le danger que peut courir l'étendard de notre ami. Voyez, le décès de notre honorable représentant au conseil municipal compte à peine huit jours de date, et déjà l'arrondissement est soulevé par des ambitions subalternes. On veut être en vue à tout prix. L'ordonnance de convocation n'aura peut-être son effet que dans un mois. D'ici là combien d'intrigues!... N'offrons pas, je vous en supplie, notre ami Thuillier aux coups de ses concurrents! ne le li-

vrons pas à la discussion publique, cette harpie moderne qui n'est que le porte-voix de la calomnie, de l'envie, le prétexte saisi par les inimitiés, qui diminue tout ce qui est grand, qui salit tout ce qui est respectable, qui déshonore tout ce qui est sacré... faisons comme a fait le tiers parti à la chambre, restons muets et votons !

— Il parle bien, dit Phellion à son voisin Dutocq.

— Et comme c'est fort de choses !...

L'envie avait rendu le fils de Minard jaune et vert.

— C'est bien dit et vrai ! s'écria Minard.

— Adopté à l'unanimité, dit Colleville ; messieurs, nous sommes gens d'honneur, il nous suffit de nous être entendus sur ce point.

— Qui veut la fin veut les moyens, dit emphatiquement Phellion.

En ce moment, mademoiselle Thuillier parut suivie de ses deux domestiques ; elle avait la clef de la cave passée dans sa ceinture, et trois bouteilles de vin de Champagne, trois bouteilles de vin vieux de l'Ermitage, une bouteille de vin de Malaga, furent placées sur

la table; mais elle portait avec une attention presque respectueuse une petite bouteille, semblable à une fée Carabosse, qu'elle mit devant elle. Au milieu de l'hilarité causée par cette abondance de choses exquises, fruit de la reconnaissance, et que la pauvre fille, dans son délire, versait avec une profusion qui faisait le procès à sa chiche hospitalité de chaque quinzaine, il arrivait de nombreux plats de dessert : des quatre mendiants en monceaux, des pyramides d'oranges, des confitures, des fruits confits venus des profondeurs de ses armoires, et qui, sans la circonstance, n'auraient pas figuré sur la nappe.

— Céleste, on va t'apporter une bouteille d'eau-de-vie que mon père a eue en 1802; fais-en une salade d'oranges ! cria-t-elle à sa belle-sœur.

M. Phellion, débouchez le vin de Champagne; cette bouteille est pour vous trois.

M. Dutocq, prenez celle-ci !

M. Colleville, vous qui savez faire sauter les bouchons !...

Les deux filles distribuaient des verres à vin de Champagne, des verres à vin de Bordeaux et des petits verres, car Joséphine

apporta encore trois bouteilles de vins de Bordeaux.

— De l'année de la comète! cria Thuillier. Messieurs, vous avez fait perdre la tête à ma sœur.

— Et ce soir, du punch et des gâteaux, dit-elle. J'ai envoyé chercher du thé chez le pharmacien. Mon Dieu! si j'avais su qu'il s'agissait d'une élection, s'écria-t-elle en regardant sa belle-sœur, j'aurais mis la dinde...

Un rire général accueillit cette phrase.

— Oh! nous avions une oie, dit Minard fils en riant.

— Les charrettes y versent! s'écria madame Thuillier en voyant servir des marrons glacés et des meringues.

Mademoiselle Thuillier avait le visage en feu; elle était superbe à voir, et jamais l'amour d'une sœur n'eut une expression si furibonde.

— Pour qui la connaît, c'est attendrissant! s'écria madame Colleville.

Les verres étaient pleins, chacun se regardait, on semblait attendre un toast, et la Peyrade dit :

— Messieurs, buvons à quelque chose de sublime!...

Tout le monde fut dans l'étonnement.

— A mademoiselle Brigitte!...

On se leva, on trinqua, on cria : Vive mademoiselle Thuillier! tant l'expansion d'un sentiment vrai produit d'enthousiasme!

— Messieurs, dit Phellion en lisant un papier écrit au crayon : Au travail, à ses splendeurs, dans la personne de notre ancien camarade, devenu l'un des maires de Paris, à M. Minard et à son épouse!

Après cinq minutes de conversation, Thuillier se leva et dit :

— Messieurs, au roi, et à la famille royale!... Je n'ajoute rien, ce toast dit tout.

— A l'élection de mon frère! dit mademoiselle Thuillier.

— Je vais vous faire rire, dit la Peyrade à l'oreille de Flavie, et il se leva : Aux femmes! à ce sexe enchanteur à qui nous devons tant de bonheur, sans compter nos mères, nos sœurs et nos épouses!...

Ce toast excita l'hilarité générale, et Colleville, déjà gai, cria :

— Gredin! tu m'as volé ma phrase!

Monsieur le maire se lève, le plus profond silence règne.

— Messieurs, à nos institutions ! de là viennent la force et la grandeur de la France dynastique !

Les bouteilles disparaissaient au milieu d'un concert d'admiration sur la bonté surprenante, sur la finesse des liquides.

Céleste Colleville dit timidement :

— Maman, me permettez-vous de faire un toast ?

La pauvre fille avait aperçu la figure hébétée de sa marraine, oubliée, elle, la maîtresse de la maison, offrant presque l'expression du chien ne sachant à quel maître obéir, allant de la physionomie de sa terrible belle-sœur à celle de Thuillier, consultant les visages, s'oubliant elle-même ; mais la joie sur cette face d'ilote, habituée à n'être rien, à comprimer ses idées, ses sentiments, faisait l'effet d'un pâle soleil d'hiver sous une brume ; elle éclairait à regret ces chairs molles et flétries. Le bonnet de gaze orné de fleurs sombres, la négligence de la coiffure, la robe couleur carmélite dont le corsage offrait pour tout ornement une grosse chaîne d'or, tout, jusqu'à la contenance, stimula l'affection de la jeune Céleste qui, seule au monde, connaissait la

valeur de cette femme condamnée au silence et qui savait tout autour d'elle, qui souffrait de tout et qui se consolait avec elle et Dieu.

— Laissez faire à cette chère enfant son petit toast, dit la Peyrade à madame Colleville.

— Va, ma fille, s'écria Colleville ; il y a le vin de l'Ermitage à boire, et il est chenu !

— A ma bonne marraine ! dit la jeune fille en inclinant son verre avec respect devant madame Thuillier, et le lui tendant.

La pauvre femme, effarouchée, regarda, mais à travers un voile de larmes, alternativement sa sœur et son mari ; mais sa position au sein de la famille était si connue, et l'hommage de l'innocence à la faiblesse avait quelque chose de si beau, que l'émotion fut générale ; tous les hommes se levèrent et s'inclinèrent devant madame Thuillier.

— Ah ! Céleste, je voudrais avoir un royaume à mettre à vos pieds, lui dit Félix Phellion.

Le bon Phellion essuyait une larme, et Dutocq lui-même était attendri.

— Quelle charmante enfant ! dit mademoiselle Thuillier en se levant et allant embrasser sa belle-sœur.

— À moi ! dit Colleville en se posant en athlète. Écoutez bien ! A l'amitié ! — Videz vos verres ! remplissez vos verres ! — Bien ! Aux beaux-arts ! la fleur de la vie sociale. — Videz vos verres ! remplissez vos verres. À pareille fête le lendemain de l'élection !

— Qu'est-ce que cette petite bouteille?... demanda Dutocq à mademoiselle Thuillier.

— C'est, dit-elle, une de mes trois bouteilles de liqueur de madame Amphoux ; la seconde est pour le mariage de Céleste, et la dernière pour le jour du baptême de son premier enfant.

— Ma sœur a presque perdu la tête, dit Thuillier à Colleville.

Le dîner fut terminé par un toast porté par Thuillier, et qui lui fut soufflé par Théodose, au moment où la bouteille de malaga brilla dans les petits verres comme autant de rubis.

— Colleville, messieurs, a bu *à l'amitié;* moi, je bois, avec ce vin généreux, *à mes amis!...*

Un hourra plein de chaleur accueillit cette sentimentalité ; mais, comme dit Dutocq à Théodose :

« C'est un meurtre que de donner de pareil vin de malaga à des gosiers du dernier ordre. »

— Ah ! si l'on pouvait imiter ça, bon ami ! s'écria la mairesse en faisant retentir son verre par la manière dont elle suçait la liqueur espagnole, quelle fortune on ferait !...

Zélie était arrivée à son plus haut degré d'incandescence ; elle était effrayante.

— Ah ! répondit Minard, la nôtre est faite !

— Votre avis, ma sœur, dit Brigitte à madame Thuillier, est-il aussi de prendre le café dans la salle?...

Madame Thuillier, obéissant ou ayant l'air de faire acte de maîtresse de maison, se leva.


FIN DU PREMIER VOLUME.

EN VENTE CHEZ LES MÊMES :

MADAME DE LONGUEVILLE, nouvelles études sur les femmes illustres de la société du XVII[e] siècle, par VICTOR COUSIN. (*La jeunesse de madame de Longueville.*) Un très-fort volume, format anglais, compacte.

FONDATION DE LA RÉPUBLIQUE DES PROVINCES-UNIES. — MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, par E. QUINET. 1 vol. format Charpentier.

DE LA DÉCADENCE DE L'ANGLETERRE, par LEDRU-ROLLIN, 2 vol., format Charpentier.

FLEURS D'ALLEMAGNE et **POÉSIES DIVERSES** ; par ÉDOUARD WACKEN. Beau vol. in-18, format Charpentier.

L'ARCHITECTURE ET LA PEINTURE EN EUROPE, du IV[e] au XIV[e] siècle, suivi de la BIOGRAPHIE DE PHILIPPE ROOS, peintre d'animaux ; par ALFRED MICHIELS. Un volume, format anglais.

SPA, SON ORIGINE, SON HISTOIRE, SES EAUX MINÉRALES, SES ENVIRONS ET SES JEUX, poëme en sept chants, avec des notes historiques, par ÉTIENNE ARAGO. 1 vol. format anglais.

LES DIEUX EN EXIL, par HENRI HEINE. Format diamant.

PHYSIOLOGIE DU DUEL, par ALFRED D'ALMBERT. 1 joli vol. in-18.

REVUE UNIVERSELLE DES ARTS, in-8°. Une livraison de 80 pages environ par mois, publiée par PAUL LACROIX (Bibliophile JACOB).

LA MAINMORTE ET LA CHARITÉ, par JEAN VAN DAMME, in-8°.

BAES GANSENDONCK, Histoire campinoise, traduite du flamand de HENDRICK CONSCIENCE, par J. JOTTRAND. 1 vol. in-18.

LES ALLIANCES DE LA FRANCE, 1 vol. format anglais, par FRÉDÉRIC BILLOT, avocat. 1 volume.

RÉVOLUTION NAVALE, 1 vol. format anglais, par le même.